

Comptes 2019

de la ville de Sierre



COMPTES DE L'EXERCICE 2019

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions légales en la matière, de soumettre à votre approbation les comptes de la commune de Sierre pour l'exercice 2019.

Ces comptes ont été approuvés dans un premier temps par la Commission des finances. Fort de ce préavis favorable, le Conseil municipal les a approuvés en séance ordinaire du 7 avril 2020.

La santé financière de la commune de Sierre est globalement satisfaisante, notamment en regard des indicateurs financiers figurant dans le présent fascicule.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Charges financières	80'545'855.10
Revenus financiers	92'172'667.20
<i>Marge d'autofinancement</i>	<i>11'626'812.10</i>
Amortissements ordinaires	13'862'653.19
Amortissements complémentaires	300'000.00
<i>Excédent de charges</i>	<i>-2'535'841.09</i>

COMPTE D'INVESTISSEMENTS

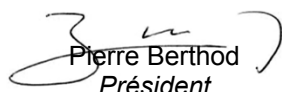
Total des dépenses	17'998'284.36
Total des recettes	3'214'388.10
<i>Investissements nets</i>	<i>14'783'896.26</i>

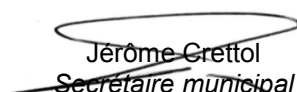
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Investissements nets	14'783'896.26
Marge d'autofinancement	11'626'812.10
<i>Découvert de financement et recours théorique à l'emprunt</i>	<i>-3'157'084.16</i>

VARIATION DE LA FORTUNE

Reports au bilan des investissements nets	14'783'896.26
Découvert de financement et recours théorique à l'emprunt	-3'157'084.16
Amortissements comptables	-14'162'653.19
<i>Diminution de la fortune nette</i>	<i>-2'535'841.09</i>


Pierre Berthod
Président


Jérôme Grettol
Secrétaire municipal

Sierre, le 8 avril 2020

TABLE DES MATIERES

RESULTATS

Récapitulation du compte administratif	3
Détails des comptes par nature	
Tableau des charges par nature	4
Tableau des revenus par nature	5
Tableau des comptes d'investissement par nature	6
Récapitulation des comptes de fonctionnement par nature	7
Récapitulation des comptes d'investissement par nature	8
Bilan	9 - 10
Engagements conditionnels	11
Rapport de l'organe de révision	12 - 13
Tableau des amortissements	14
Indicateurs	
Aperçu du bilan et du financement	15
Aperçu des indicateurs financiers	16
Graphique des indicateurs financiers	17
Liste des crédits supplémentaires	18
Etat des crédits d'engagement	19
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	20 - 58
COMPTE DES INVESTISSEMENTS	59 - 70
MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL	71 - 147
AUTORITES COMMUNALES (exécutif et législatif)	148 - 151
COMMISSIONS DE L'EXECUTIF	152 - 154

Récapitulation du compte administratif

	Comptes 2019				Budget 2019				Comptes 2018			
	Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
10 Administration générale	6'131'472.78	2'129'584.89	350'000.00		6'022'000.00	2'003'500.00	350'000.00		6'231'804.63	2'100'175.37	758'100.00	
20 Sécurité publique	8'709'113.50	5'143'253.89	212'702.70	436'500.00	8'592'300.00	4'984'050.00	541'500.00		8'050'568.94	4'749'138.39	1'239'168.01	
30 Enseignement et formation	15'641'504.10	1'877'973.00	198'043.65	29'070.00	15'289'000.00	1'828'500.00	199'500.00	29'000.00	15'211'176.28	1'917'753.10	194'470.18	28'875.00
40 Affaires culturelles, sports et culte	8'915'610.54	1'093'369.56	2'997'776.15	164'400.00	8'820'550.00	1'200'000.00	4'073'500.00	50'000.00	8'407'240.12	1'129'334.94	3'377'656.83	
50 Actions sociales et médico-sociales	11'645'039.78	205'146.30	1'004'438.75		11'356'000.00	196'500.00	1'350'000.00		10'719'958.27	190'308.90	1'350'000.00	
60 Eau et énergie	8'724'922.55	13'321'876.77	2'038'232.99	94'050.00	9'515'300.00	13'027'550.00	1'897'500.00	24'000.00	9'652'607.56	13'734'550.94	1'511'079.85	63'800.00
70 Trav. publics, environnement, édilité	19'681'483.06	10'318'346.93	11'197'090.12	2'490'368.10	19'814'250.00	10'238'100.00	12'539'000.00	2'612'000.00	19'820'522.88	10'535'557.56	11'911'700.36	1'302'440.95
90 Finances et impôts	15'259'361.98	58'083'115.86			15'760'000.00	57'641'400.00			15'490'213.01	58'242'609.45		
Total	94'708'508.29	92'172'667.20	17'998'284.36	3'214'388.10	95'169'400.00	91'119'600.00	20'951'000.00	2'715'000.00	93'584'091.69	92'599'428.65	20'342'175.23	1'395'115.95
Excédent de revenus ou de charges		2'535'841.09				4'049'800.00				984'663.04		
Investissements nets				14'783'896.26				18'236'000.00				18'947'059.28
	94'708'508.29	94'708'508.29	17'998'284.36	17'998'284.36	95'169'400.00	95'169'400.00	20'951'000.00	20'951'000.00	93'584'091.69	93'584'091.69	20'342'175.23	20'342'175.23
			Financement des investissements				Financement des investissements				Financement des investissements	
Investissements (désinvestissements) nets				14'783'896.26				18'236'000.00				18'947'059.28
Amortissements du patrimoine administratif				13'862'653.19				14'462'400.00				13'951'379.85
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif				300'000.00				300'000.00				485'935.50
Excédent de revenus / (charges) du compte de fonctionnement				-2'535'841.09				-4'049'800.00				-984'663.04
Découvert / (excédent) de financement				3'157'084.16				7'523'400.00				5'494'406.97
			Modification du capital				Modification du capital				Modification du capital	
Report au bilan des investissements nets				14'783'896.26				18'236'000.00				18'947'059.28
Insuffisance / (excédent) de financement				3'157'084.16				7'523'400.00				5'494'406.97
Report des amortissements au bilan				14'162'653.19				14'762'400.00				14'437'315.35
Augmentation / (diminution) de la fortune nette				-2'535'841.09				-4'049'800.00				-984'663.04
Marge d'auto-financement				11'626'812.10				10'712'600.00				13'452'652.31

TABEAU DES CHARGES PAR NATURE	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
3 CHARGES	94'708'508.29	6'131'472.78	8'709'113.50	15'641'504.10	8'915'610.54	11'645'039.78	8'724'922.55	19'681'483.06	15'259'361.98
30 Charges du personnel	20'466'192.47	3'163'900.55	5'381'432.37	2'897'451.15	2'577'692.85			6'445'715.55	
300 Autorités et commissions	621'913.50	536'148.05	85'765.45						
301 Personnel administratif et d'exploitation	14'943'058.25	1'922'812.80	4'137'062.35	1'510'149.85	2'108'799.10			5'264'234.15	
302 Personnel enseignant	968'184.50			925'184.50	43'000.00				
303 Charges sociales	3'283'442.40	450'092.20	835'667.45	454'261.70	418'070.55			1'125'350.50	
307 Prestations aux retraités	200'000.00	200'000.00							
308 Personnel temporaire	76'242.35		20'111.45					56'130.90	
309 Autres charges du personnel	373'351.47	54'847.50	302'825.67	7'855.10	7'823.20				
31 Biens, services et marchandises	20'918'077.75	1'672'454.78	2'590'297.83	2'282'062.40	1'452'782.61	1'485'698.53	7'536'361.07	3'887'050.28	11'370.25
310 Fournitures scolaires, de bureau et imprimés	798'136.99	169'651.04	70'709.41	418'461.73	62'849.78	2'739.75		73'725.28	
311 Mobilier, véhicules, machines	397'305.10	16'238.13	167'851.68	107'077.14	92'241.45			13'896.70	
312 Eau, énergie, combustibles	7'034'606.17	141'695.85	13'368.35	349'511.60	409'522.55		5'961'825.27	158'682.55	
313 Autres marchandises	863'760.82	16'625.60	32'749.38	148'443.10	112'701.46			553'241.28	
314 Prestations de tiers pour l'entretien des immeuble	2'114'594.45	2'056.90	8'200.00	75'534.18	118'277.58		64'151.05	1'846'374.74	
315 Prestations de tiers pour l'entretien objets mobil	1'796'789.23	6'440.45	245'116.48	223'233.70	77'088.96		1'119'186.96	125'722.68	
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	324'075.74	69'480.00	175'437.75	52'275.00	26'882.99				
317 Dédommagements	261'328.55	26'602.40	14'245.30	177'634.25	12'808.80			30'037.80	
318 Honoraires et prestations de service	7'010'623.95	1'180'663.16	1'827'216.02	712'208.66	540'409.04	1'482'958.78	391'194.49	875'973.80	
319 Frais divers	316'856.75	43'001.25	35'403.46	17'683.04			3.30	209'395.45	11'370.25
32 Intérêts passifs	653'747.78								653'747.78
321 Dettes à court terme	4'352.61								4'352.61
322 Dettes à moyen et long terme	648'956.80								648'956.80
329 Autres intérêts passifs	438.37								438.37
33 Amortissements	15'713'745.24	80'098.80	300'000.00				657'382.99	461'284.00	14'214'979.45
330 Amortissements patrimoine financier	1'551'092.05	80'098.80						11'284.00	1'459'709.25
331 Amortissements ordinaires patrimoine administratif	13'862'653.19						657'382.99	450'000.00	12'755'270.20
332 Amortissements complémentaires patrimoine admin.	300'000.00		300'000.00						
34 Parts à des contributions sans affectation	364'885.50								364'885.50
342 Contributions aux communes pour immeuble	364'885.50								364'885.50
35 Dédommagements à des collectivités publiques	8'382'894.45	48'000.00	158'302.50	3'943'915.00		1'781'977.56	205'380.00	2'245'319.39	
351 Participations à des charges cantonales	3'674'528.70		158'302.50	3'516'226.20					
352 Participations à des associations communales	4'708'365.75	48'000.00		427'688.80		1'781'977.56	205'380.00	2'245'319.39	
36 Subventions accordées	21'517'507.86	1'100'903.60	270'000.00	6'393'747.50	2'396'149.24	7'835'363.69		3'521'343.83	
361 Cantons	11'839'979.80		270'000.00	5'995'927.30		4'169'251.40		1'404'801.10	
362 Communes	1'092'679.79				1'042'099.79			50'580.00	
364 Entreprises semi-publiques	2'736'952.86	704'238.60		379'463.20		1'653'251.06			
365 Institutions privées	4'033'040.43	396'665.00		18'357.00	1'354'049.45	198'006.25		2'065'962.73	
366 Personnes physiques	1'814'854.98					1'814'854.98			
38 Attributions aux financements spéciaux	578'897.66						172'867.49	406'030.17	
39 Imputations internes	6'112'559.58	66'115.05	9'080.80	124'328.05	2'488'985.84	542'000.00	152'931.00	2'714'739.84	14'379.00

TABEAU DES REVENUS PAR NATURE	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
4 REVENUS	92'172'667.20	2'129'584.89	5'143'253.89	1'877'973.00	1'093'369.56	205'146.30	13'321'876.77	10'318'346.93	58'083'115.86
40 Impôts	52'300'540.33								52'300'540.33
400 Impôts sur le revenu et la fortune	36'415'131.88								36'415'131.88
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	10'144'637.15								10'144'637.15
402 Impôts fonciers	3'221'274.25								3'221'274.25
403 Impôts sur gains en capital	1'028'351.15								1'028'351.15
404 Droits de mutation et de timbre	776'068.00								776'068.00
405 Impôts sur les successions et donations	489'275.40								489'275.40
406 Impôts sur la propriété et sur la dépense	146'102.50								146'102.50
407 Amendes fiscales	79'700.00								79'700.00
41 Patentes, concessions	12'588.40								12'588.40
42 Revenus des biens	8'184'270.98	1'820'339.40	1'474'951.25	39'063.35	131'336.55		2'223'757.30	139'700.00	2'355'123.13
421 Créances	342'520.80	342'520.80							
422 Placements du patrimoine financier	11'445.01								11'445.01
423 Immeubles du patrimoine financier	1'390'188.60	1'390'188.60							
424 Gains comptables sur les placements du patrimoine	238'524.27	77'800.00							160'724.27
426 Participations permanentes du patrimoine adm.	2'757'374.90						574'421.05		2'182'953.85
427 Immeubles du patrimoine administratif	3'327'880.85	9'830.00	1'474'951.25	39'063.35	15'000.00		1'649'336.25	139'700.00	
429 Autres revenus	116'336.55				116'336.55				
43 Contributions	19'678'808.68	309'245.49	1'724'790.59	207'020.05	571'022.01	44'840.00	10'802'108.23	6'019'782.31	
430 Contributions de remplacement	478'902.10		273'902.10					205'000.00	
431 Emoluments administratifs	887'464.64	75'458.85	666'659.34		23'500.00			121'846.45	
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	5'736'011.47		45'912.40	30'000.00	504'439.06	44'840.00		5'110'820.01	
435 Ventes	10'918'837.88			74'568.00			10'802'108.23	42'161.65	
436 Dédommagements de tiers	466'256.33	202'657.93	56'128.70	84'170.85	20'374.00			102'924.85	
437 Amendes	713'938.05		682'188.05					31'750.00	
439 Autres dédommagements	477'398.21	31'128.71		18'281.20	22'708.95			405'279.35	
44 Parts à des recettes sans affectation	324'036.35		29'676.35						294'360.00
441 Parts à des recettes cantonales	29'676.35		29'676.35						
444 Contributions cantonales	294'360.00								294'360.00
45 Restitutions de collectivités publiques	2'617'018.39		1'027'832.65	1'328'084.30				261'101.44	
450 Confédération	24'000.00		24'000.00						
452 Communes	2'593'018.39		1'003'832.65	1'328'084.30				261'101.44	
46 Subventions	2'579'546.60		586'003.05	303'805.30	391'011.00	160'306.30		1'138'420.95	
460 Confédération	40'000.00		40'000.00						
461 Cantons	2'487'646.60		546'003.05	303'805.30	339'111.00	160'306.30		1'138'420.95	
462 Communes	51'900.00				51'900.00				
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	363'297.89		300'000.00					63'297.89	
49 Imputations internes	6'112'559.58						296'011.24	2'696'044.34	3'120'504.00

TABLEAU DES DEPENSES PAR NATURE

	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
5 DEPENSES	17'998'284.36	350'000.00	212'702.70	198'043.65	2'997'776.15	1'004'438.75	2'038'232.99	11'197'090.12	
50 Investissements propres	15'968'845.61	350'000.00	212'702.70	198'043.65	2'997'776.15		2'038'232.99	10'172'090.12	
501 Ouvrages de génie civil	7'594'705.89				1'893'306.95		2'038'232.99	3'663'165.95	
503 Terrains bâtis	7'014'771.00	350'000.00			938'644.10			5'726'126.90	
506 Mobilier, machines, véhicules	1'359'368.72		212'702.70	198'043.65	165'825.10			782'797.27	
56 Subventions accordées	2'029'438.75					1'004'438.75		1'025'000.00	
561 Cantons	1'025'000.00							1'025'000.00	
564 Sociétés d'économie mixte	1'004'438.75					1'004'438.75			

TABLEAU DES RECETTES PAR NATURE

	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
6 RECETTES	3'214'388.10		436'500.00	29'070.00	164'400.00		94'050.00	2'490'368.10	
61 Contributions de tiers	954'588.15						94'050.00	860'538.15	
66 Subventions acquises	2'259'799.95		436'500.00	29'070.00	164'400.00			1'629'829.95	
661 Cantons	2'259'799.95		436'500.00	29'070.00	164'400.00			1'629'829.95	

RECAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

		2019		Budget		2019		2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	20'466'192.47		20'405'600.00		20'115'041.35		20'115'041.35	
31	Biens, services et marchandises	20'918'077.75		21'901'300.00		20'597'059.79		20'597'059.79	
32	Intérêts passifs	653'747.78		721'000.00		636'318.30		636'318.30	
33	Amortissements	15'713'745.24		16'122'400.00		16'007'136.92		16'007'136.92	
34	Parts à des contributions sans affectation	364'885.50		380'000.00		373'624.95		373'624.95	
35	Dédommagements à des collectivités publiques	8'382'894.45		8'566'500.00		8'358'008.55		8'358'008.55	
36	Subventions accordées	21'517'507.86		20'648'500.00		20'819'654.37		20'819'654.37	
37	Subventions redistribuées								
38	Attributions aux financements spéciaux	578'897.66		467'000.00		794'978.30		794'978.30	
39	Imputations internes	6'112'559.58		5'957'100.00		5'882'269.16		5'882'269.16	
40	Impôts		52'300'540.33		52'056'000.00		52'869'564.11		52'869'564.11
41	Patentes, concessions		12'588.40		10'000.00		10'954.30		10'954.30
42	Revenus des biens		8'184'270.98		7'857'550.00		7'852'559.64		7'852'559.64
43	Contributions		19'678'808.68		19'760'300.00		20'005'051.86		20'005'051.86
44	Parts à des recettes sans affectation		324'036.35		290'000.00		348'986.30		348'986.30
45	Restitutions de collectivités publiques		2'617'018.39		2'592'000.00		2'679'996.20		2'679'996.20
46	Subventions		2'579'546.60		2'158'850.00		2'253'798.25		2'253'798.25
47	Subventions à redistribuer								
48	Prélèvements sur les financements spéciaux		363'297.89		437'800.00		696'248.83		696'248.83
49	Imputations internes		6'112'559.58		5'957'100.00		5'882'269.16		5'882'269.16
	Total des charges et revenus	94'708'508.29	92'172'667.20	95'169'400.00	91'119'600.00	93'584'091.69	92'599'428.65	93'584'091.69	92'599'428.65
	Excédent des revenus ou des charges		2'535'841.09		4'049'800.00		984'663.04		984'663.04

RECAPITULATION DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	15'968'845.61		18'741'000.00		17'363'795.23	
52 Prêts et participations permanentes						
56 Subventions accordées	2'029'438.75		2'210'000.00		2'978'380.00	
57 Subventions redistribuées						
58 Autres dépenses à porter à l'actif						
59 Report au bilan						
60 Transferts au patrimoine financier						
61 Contributions de tiers		954'588.15		774'000.00		393'017.40
62 Remboursements de prêts et de participations perma						
63 Facturation à des tiers						
64 Remboursement de subventions acquises						
66 Subventions acquises		2'259'799.95		1'941'000.00		1'002'098.55
67 Subventions redistribuées						
69 Report au bilan						
Total des dépenses et recettes	17'998'284.36	3'214'388.10	20'951'000.00	2'715'000.00	20'342'175.23	1'395'115.95
Excédent des recettes ou des dépenses		14'783'896.26		18'236'000.00		18'947'059.28

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2019 Fr.	2018 Fr.	Variation Fr.
<i>Patrimoine financier</i>			
1000 Caisse	21'110.10	19'959.85	1'150
1010 Chèques postaux	5'572'096.67	2'917'340.61	2'654'756
1020 Banques	676'006.43	1'605'468.27	-929'462
100 Disponibilités	6'269'213.20	4'542'768.73	1'726'444
1110 Comptes-courants	6'170'865.20	4'452'536.86	1'718'328
1120 Impôts à encaisser	14'699'595.68	13'435'920.62	1'263'675
1121 Factures diverses à encaisser	1'947'014.95	1'314'350.58	632'664
1150 Autres débiteurs	1'555'499.96	1'278'655.97	276'844
110 Avoirs	24'372'975.79	20'481'464.03	3'891'512
1200 Valeurs à revenus fixes	510'000.00	525'000.00	-15'000
1210 Actions et parts sociales	130'712.00	136'140.00	-5'428
1234 Terrains non affectés	25'212'025.40	25'629'306.10	-417'281
1235 Immeubles bâtis	5'362'968.00	6'125'240.00	-762'272
120 Placements	31'215'705.40	32'415'686.10	-1'199'981
130 Actifs transitoires	6'360'641.03	4'904'759.13	1'455'882
TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER	68'218'535.42	62'344'677.99	5'873'857
<i>Patrimoine administratif</i>			
1400 Terrains non bâtis	8'396'289.82	7'042'260.22	1'354'030
1410 Ouvrages de génie civil	20'060'963.82	20'542'385.22	-481'421
1420 Investissements autofinancés	16'641'291.75	15'107'550.27	1'533'741
1430 Terrains bâtis	75'721'644.52	77'982'988.80	-2'261'344
1460 Mobilier, machines, véhicules	1'531'003.64	1'701'204.72	-170'201
140 Investissements propres	122'351'193.55	122'376'389.23	-25'196
150 Participations permanentes	29'376'764.00	29'376'764.00	-
160 Subventions d'investissements	2'104'446.75	1'458'008.00	646'439
170 Autres dépenses activables	1.00	1.00	-
TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	153'832'405.30	153'211'162.23	621'243
TOTAL DES ACTIFS	222'050'940.72	215'555'840.22	6'495'101

Bilan au 31 décembre

PASSIF		2019 Fr.	2018 Fr.	Variation Fr.
200	Engagements courants	6'834'537.04	9'885'135.03	-3'050'598
210	Dettes à court terme	7'000'001.00	3'000'001.00	4'000'000
220	Dettes à moyen et long terme	62'515'000.00	55'645'000.00	6'870'000
2400	Compte de fonctionnement	5'694'412.40	5'428'850.98	265'561
2410	Compte des investissements	8'978'261.00	8'978'261.00	-
240	Provisions	14'672'673.40	14'407'111.98	265'561
250	Passifs transitoires	6'662'445.56	5'932'067.17	730'378
2801	Fonds pour abris publics	1'824'639.50	2'124'639.50	-300'000
2802	Fonds pour places de parc	407'500.00	202'500.00	205'000
2803	Fonds de renouvellement épuration des eaux	1'528'118.33	1'591'416.22	-63'298
2804	Fonds de renouvellement élimination des ordures	269'007.28	67'977.11	201'030
2810	Fonds de renouvellement service de l'eau	927'175.32	754'307.83	172'867
280	Engagements envers les financements spéciaux	4'956'440.43	4'740'840.66	215'600
290	Fortune nette	119'409'843.29	121'945'684.38	-2'535'841
TOTAL DES PASSIFS		222'050'940.72	215'555'840.22	6'495'101

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Job Transit Services, crédit LIM (CM 21.02.06)	168'000	224'000
- Association régionale pour l'épuration des eaux STEP à Granges (CM 24.11.92)	350'000	350'000
- Sierre-Energie SA (CG 19.12.01)	-	28'000'000
- Techno-pôle Sierre SA (CM 04.09.07 et CM 15.07.14)	3'270'000	3'270'000
- Télévision Sierre SA, crédit LIM (CM 18.07.06)	1'980'000	2'320'000
- Golf de la Brèche SA, crédit LIM (CM 12.09.06)	1'175'000	1'237'500
- Association Beaulieu (CM 02.12.2014)	2'627'000	2'627'000
- Club athlétisme Sierre (CM 12.06.18)	130'000	-
Cautionnements totaux	<u>9'700'000</u>	<u>38'028'500</u>

Rapport du réviseur sur les comptes annuels au conseil général de la commune de Sierre

En notre qualité de réviseur selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (ci-après OGFCo), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Sierre, comprenant le bilan, le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la commune municipale est considéré comme faible et que, durant l'exercice, il s'est augmenté par rapport à l'année précédente ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la commune est en mesure de faire face à ses engagements ;
- nous avons transmis notre rapport détaillé relatif à la révision 2019 aux membres du Conseil communal de manière électronique et répondu aux éventuelles questions en lien avec nos travaux, compte tenu des restrictions liées à la pandémie COVID-19 ; dès lors, l'entretien final avec le Conseil communal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Anne-Laure Rey
Experte-réviser agréée
Réviser responsable

Jessy Rudaz
Expert-réviser agréé

Martigny, le 7 avril 2020
Exemplaire numérique

Comptes 2019
Tableau des amortissements

No compte	Nature des actifs	Solde comptable avant amortissement 31 décembre 2019	Patrimoine financier 90.400.330.00	Amortissements 2019				Patrimoine adm. complémentaire 20.404.332.00	Total	
				Patrimoine administratif ordinaire						
				60.102.331.00	70.310.331.00	70.320.331.00	90.400.331.00			
120	Placements	31'615'705	400'000					400'000	1.3%	
140	Investissements (non autofinancés)	116'882'172				10'872'270	300'000	11'172'270	9.6%	
140	Investissements autofinancés	17'748'675		657'383	100'000	350'000		1'107'383	6.2%	
160	Subventions d'investissement	3'987'447				1'883'000	-	1'883'000	47.2%	
				13'862'653 10.0%						
150	Prêts et participations permanentes	29'376'764					-	-	0.0%	
	Total	199'610'763	400'000	657'383	100'000	350'000	12'755'270	300'000	14'562'653 7.3%	

Aperçu du bilan et du financement		Etat 31.12.2018	Etat 31.12.2019	Provenance des fonds	Emploi de fonds
1	Actif	215'555'840.22	222'050'940.72	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
	Patrimoine financier	62'344'677.99	68'218'535.42		
10	Disponibilités	4'542'768.73	6'269'213.20	-	1'726'444.47
11	Avoirs	20'481'464.03	24'372'975.79	-	3'891'511.76
12	Placements	32'415'686.10	31'215'705.40	1'199'980.70	-
13	Actifs transitoires	4'904'759.13	6'360'641.03	-	1'455'881.90
	Patrimoine administratif	153'211'162.23	153'832'405.30		
14	Investissements propres	122'376'389.23	122'351'193.55		
15	Prêts et participations permanentes	29'376'764.00	29'376'764.00		
16	Subventions d'investissement	1'458'008.00	2'104'446.75		
17	Autres dépenses activables	1.00	1.00		
	Financements spéciaux	-	-		
18	Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
	Découvert	-	-		
19	Découvert du bilan	-	-		
2	Passif	215'555'840.22	222'050'940.72		
	Engagement	88'869'315.18	97'684'657.00		
20	Engagements courants	9'885'135.03	6'834'537.04	-	3'050'597.99
21	Dettes à court terme	3'000'001.00	7'000'001.00	4'000'000.00	-
22	Dettes à moyen et à long terme	55'645'000.00	62'515'000.00	6'870'000.00	-
23	Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-
24	Provisions	14'407'111.98	14'672'673.40	265'561.42	-
25	Passifs transitoires	5'932'067.17	6'662'445.56	730'378.39	-
	Financements spéciaux	4'740'840.66	4'956'440.43		
28	Engagements envers les financements spéciaux	4'740'840.66	4'956'440.43	215'599.77	-
	Fortune	121'945'684.38	119'409'843.29		
29	Fortune nette	121'945'684.38	119'409'843.29		
	Excédent de financement du compte administratif			-	3'157'084.16
	Insuffisance de financement du compte administratif			13'281'520.28	13'281'520.28

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2018	2019	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	71.0%	78.6%	74.4%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2018	2019	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	15.6%	13.6%	14.6%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2018	2019	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.1%	10.0%	10.0%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2018	2019	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	9.7%	8.4%	9.1%

4. Endettement net par habitant (I4)	2018	2019	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	1573	1754	1663

Valeurs indicatives

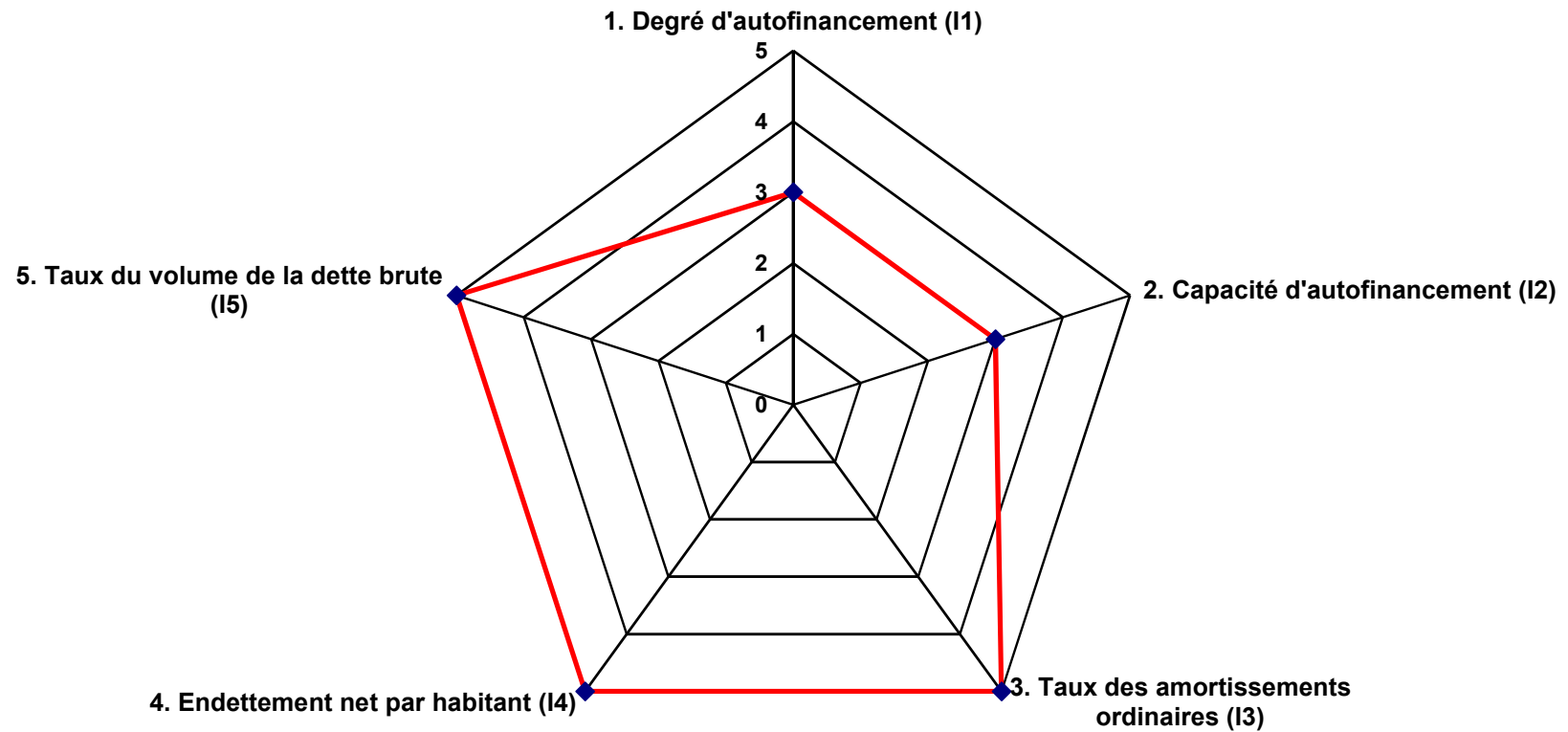
$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2018	2019	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	103.3%	114.0%	108.6%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

Graphique des indicateurs - moyenne des années 2018 et 2019



CREDITS SUPPLEMENTAIRES

FONCTIONNEMENT	Fr.	Fr.	Commentaires page
10.102.309.00	Autres charges du personnel	23'848	92
10.102.318.03	Frais fiduciaire et consultants	125'962	93
30.200.310.01	<i>Fournitures scolaires</i>	<i>54'764</i>	
30.209.436.00	<i>Participation des parents sport et culture</i>	<i>21'992</i>	
30.300.310.00	<i>Moyens d'enseignement</i>	<i>20'623</i>	
30.300.310.01	<i>Fournitures scolaires</i>	<i>52'380</i>	
30.300.317.01	<i>Journées sportives et culturelles</i>	<i>17'580</i>	
30.300.352.00	<i>Frais d'écolage (facturés par Grône)</i>	<i>13'000</i>	
30.309.436.03	<i>Participation des parents fournitures</i>	<i>24'500</i>	
	Frais scolaires	204'839	105
30.200.311.00	Mobilier, machines, appareils	42'568	105
30.300.311.00	Mobilier, machines, appareils	8'549	105
40.100.365.05	Fondation Rilke	6'000	109
40.200.311.01	Mobilier, matériel, équipements	5'357	110
50.100.318.03	Formation et cours d'appui apprentis	36'249	115
Total des crédits supplémentaires liés au fonctionnement		453'372	
INVESTISSEMENTS			
60.100.501.00	Réseau d'eau	130'937	119
Total des crédits supplémentaires liés à l'investissement		130'937	

ETAT DES CREDITS D'ENGAGEMENT

Ouvrage	Date de la décision initiale	Crédit d'engagement				Utilisation du crédit d'engagement			Solde disponible net	
		Crédit initial	Crédits complémentaires		Subvent. et particip. de tiers	Part à charge de la ville	Paiements effectués 31.12.2019	Montants de tiers reçus 31.12.2019		Coût net pour la ville 31.12.2019
			date	montant						
Station de pompage de Tschüdangna	04.06.03-CG	4'448'000			948'000	3'500'000	1'907'085		1'907'085	1'592'915
Complexe sud : gare routière, parking, passerelle	26.02.14-CG	19'095'000			1'477'500	17'617'500	20'968'699	1'877'500	19'091'199	(1'473'699)
Centre sportif Ecrossia	11.06.14-CG	8'555'230	19.02.20-CG	1'955'740	630'100	9'880'870	7'273'683	303'661	6'970'022	2'910'848
Granges : école, UAPE, abri PC	10.06.15-CG	11'855'000			1'370'765	10'484'235	11'820'344	1'408'570	10'411'774	72'461
Passage supérieur de Beaulieu	24.02.16-CG	3'363'860				3'363'860	403'173		403'173	2'960'687
Centre-ville, Connexion ouest	14.12.16-CG	6'304'369				6'304'369	125'637		125'637	6'178'732
TOTAL		53'621'459		1'955'740	4'426'365	51'150'834	42'498'621	3'589'731	38'908'890	12'241'944

Rappelons pour mémoire que le crédit d'engagement de Borzuat, accepté par le CG le 11.11.2009, présente un solde inutilisé de CHF 1'934'618, qui concerne exclusivement la déconstruction de l'ancienne école allemande et du pavillon (remplacés par le nouveau bâtiment Rilke), ainsi que l'aménagement de la cour d'école. Il a été admis que cette intervention serait réalisée au terme de la rénovation du bâtiment principal (Grande barre). Le crédit d'engagement concernant cette rénovation n'a pas encore été soumis au législatif.

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10	ADMINISTRATION GENERALE						
10.10	GENERALITES						
10.101	AUTORITES						
10.101.300.01	INDEMNITES DU CONSEIL	489'082.05		474'500.00		490'164.60	
10.101.300.02	INDEMNITES DES COMMISSIONS	4'032.00		6'000.00		6'370.25	
10.101.300.03	INDEMNITES DES SCRUTEURS	7'898.00		8'000.00		7'544.45	
10.101.300.04	INDEMNITES DU CONSEIL GENERAL	29'136.00		35'000.00		28'804.50	
10.101.303.00	CHARGES SOCIALES	73'124.35		80'500.00		72'488.60	
10.101.310.01	IMPRIMES ET FOURNITURES CONSEIL GENERAL	306.55		2'500.00		3'568.29	
10.101.317.00	DEDOMMAGEMENTS	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
10.101	TOTAL AUTORITES	621'578.95		624'500.00		626'940.69	
10.102	ADMINISTRATION						
10.102.301.01	TRAITEMENTS SECRETARIAT, ACHATS, PROMO ECONOMIQUE	880'020.45		877'000.00		844'953.35	
10.102.301.02	TRAITEMENTS SERVICE FINANCIER	318'885.05		311'000.00		308'545.70	
10.102.301.03	TRAITEMENTS SERVICE DES CONTRIBUTIONS ET CADASTRE	613'600.50		618'200.00		606'436.60	
10.102.303.00	CHARGES SOCIALES	364'537.80		371'000.00		360'066.35	
10.102.307.01	DOTATIONS SPECIALES PREVOYANCE PROF.	200'000.00		200'000.00		200'000.00	
10.102.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	54'847.50	92	31'000.00		9'098.30	
10.102.310.00	FOURNITURES DE BUREAU	7'191.40		7'000.00		6'575.00	
10.102.310.01	IMPRIMES, PUBLICATIONS	61'961.54	92	78'000.00		66'673.00	
10.102.310.02	INFORMATION ET COMMUNICATION	98'988.85	92	120'000.00		78'603.15	
10.102.311.00	ACHAT MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU	15'749.43	92	10'000.00		4'572.57	
10.102.313.01	CARNOTZET	8'994.75		9'000.00		9'403.40	
10.102.315.00	ENTRETIEN DES MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU	3'601.50		3'000.00		1'409.90	
10.102.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS	8'602.40		9'400.00		5'561.45	
10.102.318.00	FRAIS DE RECEPTION ET DIVERS	83'961.91		80'000.00		75'711.43	
10.102.318.01	JUMELAGE	90'000.00		90'000.00		14'000.00	
10.102.318.02	FRAIS JURIDIQUES	26'850.90		40'000.00		63'501.85	
10.102.318.03	FRAIS FIDUCIAIRE ET CONSULTANTS	153'962.35	93	28'000.00		38'374.00	
10.102.318.04	TELEPHONES, PORTS ET TAXES	173'659.25	93	205'000.00		178'865.00	
10.102.318.05	TAXES DU COMPTE POSTAL	30'230.40		40'000.00		33'376.31	
10.102.318.06	FRAIS DE POURSUITES	171'769.80		170'000.00		169'454.91	
10.102.318.07	ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE ET DIVERS	32'594.10	93	46'000.00		34'344.10	
10.102.318.08	IMPOTS CANTONAUX	181'013.40		130'000.00		199'473.00	
10.102.318.09	FORMATION	29'849.40		40'000.00		25'850.40	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10.102.318.12	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	2'350.75		1'500.00		2'341.75	
10.102.319.00	COTISATIONS ET DONS	32'833.20		32'000.00		31'326.35	
10.102.330.00	PERTES DEBITEURS DIVERS	80'098.80	93	25'000.00		66'772.51	
10.102.364.00	PARTICIPATION REGION VALAIS ROMAND	101'160.00		103'000.00		100'902.00	
10.102.365.00	SUBSIDE NOEL DE L'UPSPS	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
10.102.365.04	MANIFESTATIONS DIVERSES	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
10.102.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT	30'524.40	93	18'500.00		30'409.20	
10.102	TOTAL ADMINISTRATION	3'883'839.83		3'719'600.00		3'592'601.58	
10.109	REVENUS						
10.109.421.00	INTERETS DE RETARD ET FRAIS RECUPERES		340'360.80		300'000.00		337'759.45
10.109.421.01	FRAIS DE RAPPELS ET SOMMATIONS		2'160.00		10'000.00		3'510.60
10.109.431.00	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		18'316.85		20'000.00		19'434.00
10.109.431.01	EMOLUMENTS NOTAIRE PUBLIC		1'115.00		1'000.00		1'090.00
10.109.431.02	EMOLUMENTS TRAVAUX DE TAXATION		23'584.00		30'000.00		26'192.00
10.109.436.00	MANDATS D'ADMINISTRATION		17'731.50		18'000.00		17'063.05
10.109.436.02	PARTICIPATION FRAIS DE TELEPHONES		19'651.53		25'000.00		21'642.10
10.109.436.04	CARNOTZET		3'590.00		2'500.00		3'050.40
10.109.436.06	REMBOURSEMENT ET RECUPERATION DES SALAIRES		115'034.20		167'000.00		175'256.60
10.109.439.00	AUTRES RECETTES		12'628.71		20'000.00		41'663.42
10.109.439.01	PRESTATIONS DIVERSES		18'500.00		18'500.00		18'500.00
10.109	TOTAL REVENUS		572'672.59		612'000.00		665'161.62
10.10	TOTAL GENERALITES	4'505'418.78	572'672.59	4'344'100.00	612'000.00	4'219'542.27	665'161.62
10.20	HOTEL DE VILLE						
10.200	CHARGES						
10.200.301.00	CONCIERGERIE	99'056.25		96'100.00		95'009.30	
10.200.303.00	CHARGES SOCIALES	11'252.05		16'000.00		14'214.60	
10.200.312.00	CHAUFFAGE	47'904.70		46'000.00		40'772.20	
10.200.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	41'549.90		42'900.00		36'871.20	
10.200.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	254.60		300.00		243.95	
10.200.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN	6'659.60		7'000.00		4'448.80	
10.200.318.00	ASSURANCES CHOSES	19'368.00		19'400.00		19'400.00	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10.200.390.00	HOTEL DE VILLE, CONSOMMATION EAU	6'621.85		8'700.00		8'095.50	
10.200	TOTAL CHARGES	232'666.95		236'400.00		219'055.55	
10.209	REVENUS						
10.209.427.01	LOCATIONS		9'830.00		10'000.00		6'880.00
10.209	TOTAL REVENUS		9'830.00		10'000.00		6'880.00
10.20	TOTAL HOTEL DE VILLE	232'666.95	9'830.00	236'400.00	10'000.00	219'055.55	6'880.00
10.40	CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES						
10.400	CHARGES						
10.400.300.00	COMMISSIONS DE TAXATION	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
10.400.301.02	CONCIERGERIE REGISTRE FONCIER	11'250.55		11'000.00		12'062.60	
10.400.303.00	CHARGES SOCIALES	1'178.00		1'300.00		1'262.25	
10.400.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	1'202.70		1'000.00		324.25	
10.400.311.00	ACHAT MACHINES ET MOBILIER	488.70		500.00			
10.400.312.00	CHAUFFAGE BATIMENTS MUNICIPAUX	36'920.10		36'900.00		31'015.40	
10.400.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	6'678.45		8'900.00		7'088.75	
10.400.312.02	ENERGIE ELECTRIQUE BATIMENTS LOUES	6'203.60		7'200.00		6'133.95	
10.400.312.03	ENERGIE ELECTRIQUE REGISTRE FONCIER	2'184.50		2'300.00		2'151.20	
10.400.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE, R.F.	971.25		1'000.00		104.65	
10.400.314.00	ENTRETIEN DES DOMAINES MUNICIPAUX	2'056.90		5'000.00		533.20	
10.400.315.00	MATERIEL ET MOBILIER IMMEUBLES LOUES	2'838.95		10'000.00		9'064.65	
10.400.316.00	LOCATION LOCAUX REGISTRE FONCIER	69'480.00		67'000.00		65'619.00	
10.400.318.00	CONSERVATION DU CADASTRE	47'225.87	96	59'000.00		49'793.45	
10.400.318.02	POLICE SANITAIRE DU BETAIL	4.00		1'000.00		4.00	
10.400.318.04	OFFICE DE LA CULTURE DES CHAMPS	375.00		1'000.00		375.00	
10.400.318.05	ASSURANCES CHOSES	53'051.90		54'400.00		52'423.10	
10.400.318.06	VITICULTURE	5'887.21		5'900.00		5'887.21	
10.400.318.07	FRAIS D'ACTES	21'155.40		15'000.00		7'527.10	
10.400.318.09	SYSTEME D'INFORMATION DU TERRITOIRE	11'825.10		12'000.00		14'973.65	
10.400.318.11	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	1'956.20		1'800.00		1'938.80	
10.400.318.12	REDEVANCES AGRICOLES	3'752.70		3'500.00		14'364.10	
10.400.319.00	IMPOTS, TAXES ET CHARGES DE COPROPRIETES	10'168.05		15'000.00		22'916.40	
10.400.352.00	PARTICIPATION TRIAGE SIERRE/NOBLE-CONTREE	48'000.00		48'000.00		48'000.00	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10.400.365.00	CONSORTAGES ET AMELIORATIONS FONCIERES					375'558.85	
10.400.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT	25'407.55		23'400.00		25'181.05	
10.400.390.01	CONSOMMATION D'EAU BATIMENTS LOUES	3'561.25		1'400.00		1'547.25	
10.400	TOTAL CHARGES	379'823.93		399'500.00		761'849.86	
10.409	REVENUS						
10.409.423.00	LOCATIONS		96 1'377'644.30		1'284'000.00		1'352'574.70
10.409.423.01	REDEVANCES PUBLICITAIRES		12'544.30		10'000.00		
10.409.424.00	GAINS NETS SUR VENTES IMMOBILIERES		96 77'800.00				
10.409.431.00	EMOLUMENTS DU CADASTRE		32'443.00		32'000.00		28'582.00
10.409.436.01	CONSERVATION DU CADASTRE PARTICIPATIONS DIVERSES		96 46'650.70		55'000.00		46'977.05
10.409.461.00	SUBVENTIONS CANT.OFFICE DE LA CULTURE DES CHAMPS				500.00		
10.409	TOTAL REVENUS		1'547'082.30		1'381'500.00		1'428'133.75
10.40	TOTAL CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES	379'823.93	1'547'082.30	399'500.00	1'381'500.00	761'849.86	1'428'133.75
10.50	ECONOMIE ET TOURISME						
10.500	CHARGES						
10.500.318.00	PROMOTION ECONOMIQUE		97 39'819.52	65'000.00		75'444.80	
10.500.364.00	POLITIQUE TOURISTIQUE		531'649.60	535'000.00		537'891.40	
10.500.364.08	DEVELOPPEMENT DE FINGES		41'924.00	42'000.00		41'924.00	
10.500.364.10	FONDS REGIONAL (PROMOTION ECONOMIQUE)		29'505.00	29'000.00		29'429.75	
10.500.365.01	VINEA		124'000.00	124'000.00		100'000.00	
10.500.365.02	SOUTIEN A TECHNOARK		246'665.00	247'000.00		246'667.00	
10.500	TOTAL CHARGES	1'013'563.12		1'042'000.00		1'031'356.95	
10.50	TOTAL ECONOMIE ET TOURISME	1'013'563.12		1'042'000.00		1'031'356.95	
10	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	6'131'472.78	2'129'584.89	6'022'000.00	2'003'500.00	6'231'804.63	2'100'175.37

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20	SECURITE PUBLIQUE						
20.20	POLICE MUNICIPALE						
20.202	CHARGES						
20.202.300.00	TRIBUNAL DE POLICE, INDEMNITES	98	54'555.40	20'000.00		38'745.10	
20.202.301.00	TRAITEMENTS		2'889'256.15	2'903'600.00		2'790'116.20	
20.202.301.18	INDEMNITES SERVICES DE NUIT ET DE PIQUET		130'456.35	135'300.00		121'435.00	
20.202.303.00	CHARGES SOCIALES		606'862.35	606'000.00		570'355.75	
20.202.309.00	COURS ET FORMATION	99	12'851.95	22'000.00		14'011.35	
20.202.309.10	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL		612.10	3'500.00		2'540.60	
20.202.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL DE BUREAU		21'553.17	23'500.00		18'159.05	
20.202.310.01	PUBLICATIONS		6'724.43	10'000.00		5'817.37	
20.202.310.02	ABONNEMENTS ET COTISATIONS		3'462.68	4'300.00		3'565.00	
20.202.311.00	ACHAT MOBILIER ET MACHINES		5'943.16	6'000.00		1'970.00	
20.202.311.01	SIGNALISATION		2'998.40	3'000.00		2'986.15	
20.202.311.03	EQUIPEMENTS		34'191.60	34'000.00		36'685.35	
20.202.313.00	MATERIEL DE TIR		3'627.35	5'200.00		5'244.25	
20.202.313.01	CARBURANTS		15'727.80	13'000.00		13'995.75	
20.202.315.00	ENTRETIEN VEHICULES		17'370.15	16'000.00		15'688.90	
20.202.315.01	AUTRES ENTRETIENS		3'875.75	8'500.00		7'202.95	
20.202.315.02	ENTRETIEN PARCOMETRES		102'112.65	99'500.00		97'858.25	
20.202.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS		12'541.30	11'000.00		10'139.75	
20.202.318.00	TELEPHONES		9'144.75	5'500.00		7'376.11	
20.202.318.01	TAXES ET ASSURANCES VEHICULES		2'806.90	3'000.00		2'699.15	
20.202.318.02	PUPITRE DE COMMANDE		14'040.10	13'000.00		12'464.60	
20.202.318.03	ACTIONS DE SALUBRITE PUBLIQUE		8'023.25	6'000.00		6'231.00	
20.202.318.04	GESTION CENTRALE TAXIS		1'406.95	1'500.00		1'392.55	
20.202.318.06	CONTROLE DES CHAMPIGNONS		6'471.00	5'000.00		5'432.20	
20.202.318.07	TRANSPORT DE FONDS		13'095.05	13'000.00		13'252.15	
20.202.318.08	FRAIS DE POURSUITES		43'473.58	40'000.00		30'630.90	
20.202.318.10	FRAIS ORGANISATION FOIRE STE-CATHERINE		4'266.45	4'500.00		4'846.95	
20.202.351.01	PART AUX AMENDES POLICE INTERCOMMUNALE		36'267.50	35'000.00		35'151.65	
20.202	TOTAL CHARGES		4'063'718.27	4'050'900.00		3'875'994.03	
20.209	REVENUS						
20.209.427.00	PARKINGS NON SOUMIS A TVA	99	713'916.93		530'000.00		674'634.13
20.209.427.01	PARKINGS COUVERTS (TVA)	99	700'625.52		500'000.00		556'782.52

Comptes de fonctionnement			Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.209.427.02	PARKINGS NON COUVERTS (TVA)	99		54'282.80		300'000.00		88'897.90
20.209.427.03	RECETTES PARCOMETRES HISA	99				9'000.00		
20.209.431.00	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS			89'569.40		90'000.00		104'243.95
20.209.431.01	PATENTES POLICE DU COMMERCE			19'969.50		15'000.00		13'030.00
20.209.431.04	FOIRES ET MARCHES			16'345.30		20'000.00		16'472.51
20.209.431.11	RECETTES ADMINISTRATIVES TRIBUNAL DE POLICE	98		76'240.00		60'000.00		46'650.00
20.209.434.00	PRESTATIONS A DES TIERS			8'746.40		15'000.00		10'251.45
20.209.436.02	PARTICIPATION CONTROLE DES CHAMPIGNONS			2'735.50		2'500.00		3'216.10
20.209.437.00	AMENDES			682'188.05		700'000.00		679'450.63
20.209.441.00	TAXES ET REDEVANCES ETABLISSEMENTS PUBLICS			29'676.35		30'000.00		38'885.30
20.209.452.00	PART.COMMUNES PARTENAIRE			673'629.35		674'000.00		677'680.60
20.209	TOTAL REVENUS			3'067'925.10		2'945'500.00		2'910'195.09
20.20	TOTAL POLICE MUNICIPALE		4'063'718.27	3'067'925.10	4'050'900.00	2'945'500.00	3'875'994.03	2'910'195.09
20.30	CONTROLE DES HABITANTS							
20.302	CHARGES							
20.302.301.01	TRAITEMENTS		234'856.35		234'200.00		225'020.55	
20.302.303.00	CHARGES SOCIALES		46'294.80		48'000.00		43'785.50	
20.302.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL		490.00		500.00		440.00	
20.302.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL		994.23		1'500.00		565.50	
20.302.310.03	CARTES D'IDENTITE	99	22'914.80		31'200.00		31'364.80	
20.302.315.00	ENTRETIEN MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU		1'133.35		1'500.00		905.35	
20.302.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS		490.00		300.00		360.00	
20.302.318.01	TAXES TELEPHONIQUES		2'737.01		3'000.00		3'277.37	
20.302.351.00	TAXES CANTONALES	99	122'035.00		108'000.00		131'507.50	
20.302	TOTAL CHARGES		431'945.54		428'200.00		437'226.57	
20.309	REVENUS							
20.309.431.00	TAXES ET EMOLUMENTS			87'587.14		90'000.00		83'850.90
20.309.431.01	PERMIS	99		199'351.00		186'000.00		211'804.00

Comptes de fonctionnement			Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.309.436.01	RECETTES CARTES D'IDENTITE	99		34'340.00		45'000.00		41'630.00
20.309	TOTAL REVENUS			321'278.14		321'000.00		337'284.90
20.30	TOTAL CONTROLE DES HABITANTS		431'945.54	321'278.14	428'200.00	321'000.00	437'226.57	337'284.90
20.31	INFORMATIQUE							
20.312	CHARGES							
20.312.301.00	TRAITEMENTS, SERVICE INFORMATIQUE		262'807.65		266'000.00		266'086.35	
20.312.303.00	CHARGES SOCIALES		53'685.40		56'700.00		54'031.70	
20.312.315.01	ENTRETIEN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES		46'431.25		47'200.00		50'221.75	
20.312.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENT		1'139.00		1'500.00		1'039.00	
20.312.318.00	TAXES TELEINFORMATIQUES		21'119.65		21'500.00		21'113.15	
20.312.318.09	LICENCES, LOGICIELS ET PROGRAMMATION		290'487.31		295'000.00		266'914.24	
20.312	TOTAL CHARGES		675'670.26		687'900.00		659'406.19	
20.319	REVENUS							
20.319.431.00	REFACTURATION INFORMATIQUE			33'018.40		26'000.00		25'859.30
20.319	TOTAL REVENUS			33'018.40		26'000.00		25'859.30
20.31	TOTAL INFORMATIQUE		675'670.26	33'018.40	687'900.00	26'000.00	659'406.19	25'859.30
20.40	PROTECTION CIVILE							
20.402	ADMINISTRATION							
20.402.301.00	TRAITEMENTS		330'315.15		330'100.00		326'889.65	
20.402.303.00	CHARGES SOCIALES		71'038.10		72'500.00		69'630.10	
20.402.311.00	MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL		70'314.35		76'700.00		87'839.45	
20.402.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL		14'332.05		7'000.00		7'363.00	
20.402.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS		75.00		1'000.00		296.80	
20.402.318.00	TELEPHONES ET PORTS		1'537.00		2'000.00		1'582.50	
20.402.318.01	CONCIERGERIE		4'149.05		4'000.00		4'025.10	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.402.318.02	FRAIS DE COURS	55'503.05		55'000.00		56'949.85	
20.402	TOTAL ADMINISTRATION	547'263.75		548'300.00		554'576.45	
20.404	ABRIS PC PUBLICS						
20.404.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	8'722.60		13'400.00		9'801.50	
20.404.314.00	ENTRETIEN IMMEUBLES, INSTALLATIONS & MOBILIER	7'095.95		8'000.00		10'357.20	
20.404.318.00	ASSURANCES CHOSES	3'501.00		3'500.00		3'480.00	
20.404.318.01	TELEPHONES, PORTS ET ABONNEMENTS	7'569.05		7'000.00		6'268.20	
20.404.332.00	AMORTISSEMENT COMPLEMENT. ABRIS PC	300'000.00		300'000.00		8'435.50	
20.404	TOTAL ABRIS PC PUBLICS	326'888.60		331'900.00		38'342.40	
20.409	REVENUS						
20.409.427.00	LOCATIONS ABRIS PC		6'126.00		6'000.00		4'906.00
20.409.436.00	REMBOURSEMENT ET RECUPERATION DES SALAIRES		19'053.20		25'000.00		20'306.70
20.409.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES ENTRETIEN ABRIS PC		6'000.00		8'550.00		8'550.00
20.409.461.02	SUBV.CANT.FONCTIONNEMENT PC REGIONALE		528'210.55		523'000.00		534'269.75
20.409.480.00	PRELEVEMENT FONDS POUR ABRIS PUBLICS		300'000.00		300'000.00		8'435.50
20.409	TOTAL REVENUS		859'389.75		862'550.00		576'467.95
20.40	TOTAL PROTECTION CIVILE	874'152.35	859'389.75	880'200.00	862'550.00	592'918.85	576'467.95
20.50	SERVICE DU FEU						
20.502	CHARGES						
20.502.300.00	ASSEMBLEES ETAT-MAJOR	99	11'150.00	5'000.00		5'385.00	
20.502.301.00	TRAITEMENTS		266'984.90	260'600.00		252'401.25	
20.502.303.00	CHARGES SOCIALES		54'883.85	52'500.00		54'026.10	
20.502.308.00	PERSONNEL TEMPORAIRE	100	9'247.25	3'000.00		2'435.15	
20.502.308.01	CONCIERGERIE		10'864.20	11'300.00		10'888.55	
20.502.309.01	CORPS DES POMPIERS (SOLDE ET DIVERS)		217'999.12	240'000.00		239'602.40	
20.502.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL		3'601.65	3'500.00		4'439.78	
20.502.311.00	ACHAT EQUIPEMENT	100	40'683.72	25'500.00		17'890.30	
20.502.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE		698.00	1'500.00		945.35	
20.502.313.01	MATERIEL, LOCAL DU FEU A ITAGNE		12'422.98	16'000.00		19'309.51	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.502.314.00	ENTRETIEN IMMEUBLES	1'104.05		5'000.00		3'978.20	
20.502.315.00	ENTRETIEN MOBILIER ET VEHICULES	47'651.78	100	34'500.00		33'892.05	
20.502.315.01	ENTRETIEN HYDRANTS	12'209.50		20'000.00		18'026.00	
20.502.318.00	CORPS DES POMPIERS VISITES MEDICALES	1'967.15		3'000.00		2'682.30	
20.502.318.01	TELEPHONES ET TAXES	10'320.20		10'900.00		10'710.00	
20.502.318.02	ASSURANCES	15'992.35	100	6'500.00		6'291.70	
20.502.319.00	COTISATIONS	3'503.05		4'000.00		4'000.25	
20.502.319.01	FRAIS D'ASSEMBLEES	3'461.60		3'500.00		3'673.45	
20.502.390.00	IMPUTATIONS INTERNES, CARBURANTS	9'080.80		9'000.00		10'739.60	
20.502	TOTAL CHARGES	733'826.15		715'300.00		701'316.94	
20.503	INCENDIES ET INONDATIONS						
20.503.309.00	INDEMNITES DES POMPIERS SINISTRES	70'872.50		55'000.00		68'592.50	
20.503.319.00	FRAIS DES POMPIERS	5'076.05		6'500.00		4'924.00	
20.503	TOTAL INCENDIES ET INONDATIONS	75'948.55		61'500.00		73'516.50	
20.509	REVENUS						
20.509.430.00	TAXES EXEMPTION DU SERVICE DU FEU		273'902.10		250'000.00		270'254.00
20.509.434.00	PARTICIPATION POUR INTERVENTIONS		37'166.00		55'000.00		42'751.70
20.509.450.00	PARTICIPATION DE L'ETAT AU CSI		24'000.00		24'000.00		24'000.00
20.509.452.01	PARTICIPATION SERVICE DU FEU	99	150'132.30		125'000.00		153'476.05
20.509.460.00	PARTICIPATION DES ROUTES NATIONALES		40'000.00		40'000.00		40'000.00
20.509.461.00	SUBVENTION CANTONALE	100	11'792.50				32'449.10
20.509	TOTAL REVENUS		536'992.90		494'000.00		562'930.85
20.50	TOTAL SERVICE DU FEU	809'774.70	536'992.90	776'800.00	494'000.00	774'833.44	562'930.85
20.70	TRIBUNAL, AUTORITE PROTEC CURATELLE OFFICIELLE						
20.703	TRIBUNAL						
20.703.300.00	AUTORITES JUDICIAIRES	8'960.00		14'000.00		10'876.30	
20.703.301.00	PERSONNEL DE NETTOYAGE	22'385.80		23'000.00		20'317.15	
20.703.303.00	CHARGES SOCIALES	2'286.95		4'000.00		2'173.70	
20.703.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE	3'947.75		5'400.00		4'350.10	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.703.313.00	MATERIEL DE NETTOYAGE	971.25		2'000.00		139.50	
20.703.316.00	LOCATION LOCAUX	175'437.75		170'200.00		165'000.00	
20.703.318.00	ASSURANCE DU MOBILIER	187.00		200.00		187.00	
20.703	TOTAL TRIBUNAL	214'176.50		218'800.00		203'043.75	
20.704	AUTORITE DE PROTECTION CURATELLE OFFICIELLE						
20.704.300.00	INDEMNITES	11'100.05		12'000.00		8'561.75	
20.704.303.00	CHARGES SOCIALES	616.00		500.00		1'533.95	
20.704.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	11'458.45		6'000.00		6'480.10	
20.704.311.00	MOBILIER ET MACHINES	13'720.45		15'000.00		9'858.75	
20.704.318.00	MANDATS CURATEURS EXTERNES	101 99'860.90		90'000.00		75'063.95	
20.704.318.01	FRAIS D'EXPERTISES	101 13'157.54		30'000.00		36'432.21	
20.704.318.02	GESTIONS DOSSIERS ET ADMINISTRATION	1'196'399.73		1'190'000.00		1'117'628.40	
20.704.319.00	AUTRES FRAIS	23'362.76		16'000.00		18'487.00	
20.704.361.00	CONTRIBUTION CURATELLE EDUCATIVE	101 270'000.00		190'000.00		233'100.00	
20.704	TOTAL AUTORITE DE PROTECTION CURATELLE OFFICIELLE	1'639'675.88		1'549'500.00		1'507'146.11	
20.709	REVENUS						
20.709.431.00	PARTICIPATIONS ADMINISTRES	102	106'682.80		70'000.00		41'034.80
20.709.431.01	FRAIS DECISIONS	102	37'895.80		50'000.00		52'519.50
20.709.452.00	PART DES COMMUNES TRIBUNAL DE DISTRICT		91'319.00		95'000.00		95'270.00
20.709.452.01	PARTICIP. DES COMMUNES CURATELLE OFFICIELLE	102	88'752.00		120'000.00		147'576.00
20.709	TOTAL REVENUS		324'649.60		335'000.00		336'400.30
20.70	TOTAL TRIBUNAL, AUTORITE PROTEC CURATELLE OFFICIEL	1'853'852.38	324'649.60	1'768'300.00	335'000.00	1'710'189.86	336'400.30
20	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	8'709'113.50	5'143'253.89	8'592'300.00	4'984'050.00	8'050'568.94	4'749'138.39

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
30.10	GENERALITES						
30.100	CHARGES						
30.100.301.00	TRAITEMENTS DIRECTION DES ECOLES						
		470'593.20		470'600.00		475'042.10	
30.100.302.00	TRAITEMENTS PERSONNEL CPS	104		74'000.00		85'641.00	
30.100.303.00	CHARGES SOCIALES			112'000.00		118'861.85	
30.100.310.00	FOURNITURES, MATERIEL ET BIBLIOTHEQUE			1'500.00		1'840.85	
30.100.311.00	MOBILIER ET MACHINES			500.00		587.75	
30.100.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS			1'000.00		840.00	
30.100.318.02	FRAIS DIRECTS CPS	104		26'500.00		12'828.75	
30.100.318.06	PROJETS JEUNESSE	104		28'500.00		32'081.70	
30.100.351.00	PARTICIPATION ECOLE DE COMMERCE	104		30'000.00		24'167.65	
30.100.351.02	HES-SO VALAIS	105		3'150'000.00		3'083'752.83	
30.100.351.04	ECOLE DE DESIGN ET HAUTE ECOLE D'ART DU VS (EDHEA)	105		232'500.00		213'049.40	
30.100.351.08	INSTITUT DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE (ICARE)			120'000.00		120'000.00	
30.100.364.00	FORMATION UNIVERSITAIRE A DISTANCE (FS-CH)	105		400'000.00		473'542.30	
30.100.365.00	SUBSIDES ET SOUTIENS DIVERS			23'500.00		13'500.00	
30.100	TOTAL CHARGES			4'670'600.00		4'655'736.18	
30.109	REVENUS						
30.109.452.00	PART COMMUNES DISTRICT AUX FRAIS HES	105			378'500.00		504'084.40
30.109.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES TRAITEMENT DIRECTION				53'000.00		53'877.70
30.109.461.01	SUBVENTIONS CANTONALES CPS	104			100'000.00		107'400.65
30.109	TOTAL REVENUS				531'500.00		665'362.75
30.10	TOTAL GENERALITES			4'670'600.00	531'500.00	4'655'736.18	665'362.75
30.20	ECOLES PRIMAIRES						
30.200	CHARGES						
30.200.301.00	PATROUILLEURS SCOLAIRES			85'000.00		93'946.25	
30.200.302.00	ACTIVITES SPECIALISEES, ANIMATIONS, ENCADREMENT			289'000.00		293'481.90	
30.200.302.01	PREFETS			80'000.00		74'253.35	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.200.303.00	CHARGES SOCIALES	78'293.10		85'000.00		79'564.10	
30.200.309.00	FORMATION ET CHARGES DIV. PERSONNEL ENSEIGNANT	2'680.10		2'500.00		1'533.00	
30.200.310.00	MOYENS D'ENSEIGNEMENT	94'690.75		100'000.00		97'463.13	
30.200.310.01	FOURNITURES SCOLAIRES	134'764.29	105	80'000.00		68'959.27	
30.200.311.00	MOBILIER, MACHINES, APPAREILS	54'567.70	105	12'000.00		16'964.01	
30.200.313.00	DISTRIBUTION DE POMMES AUX ECOLES	7'854.10		10'000.00		6'628.20	
30.200.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, APPAREILS	65'828.75	105	60'000.00		58'477.85	
30.200.315.02	ENTRETIEN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	53'017.35	105	83'000.00		69'470.00	
30.200.316.00	LOCATIONS	52'025.00		53'000.00		52'475.00	
30.200.317.00	SPORT SCOLAIRE FACULTATIF	15'287.50		14'000.00		16'950.00	
30.200.317.01	APRES-MIDI DE SPORT ET CULTURE	97'018.15		95'500.00		76'577.60	
30.200.318.02	SOINS DENTAIRES SCOLAIRES	260'891.60	105	230'000.00		229'799.00	
30.200.318.04	SPECTACLES	50'665.75	106	45'000.00		43'871.85	
30.200.318.06	TRANSPORTS D'ELEVES	12'695.60		5'500.00		6'025.40	
30.200.319.01	DEPENSES DIVERSES	14'241.17		15'000.00		13'916.38	
30.200.352.00	FRAIS D'ECOLAGE	5'310.00		7'500.00		4'800.00	
30.200.361.00	TRANSPORT D'ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP	98'631.00		93'000.00		92'493.50	
30.200.361.01	CONTRIBUTION COMMUNALE AU PERS. ENSEIGN. PRIMAIRE	4'210'359.00	106	4'265'000.00		4'333'276.90	
30.200.390.00	TRANSPORTS D'ELEVES BUS SIERROIS	39'057.40		37'000.00		36'501.00	
30.200	TOTAL CHARGES	5'785'014.51		5'747'000.00		5'767'427.69	
30.209	REVENUS						
30.209.436.00	PARTICIPATION DES PARENTS ACTIVITES SPORTIVES/CULT		105	39'508.40	61'500.00		57'466.85
30.209.436.05	ETUDES SURVEILLEES, PARTICIPATION DES PARENTS		106	2'940.00	4'000.00		4'250.00
30.209.439.00	AUTRES RECETTES		106	15'838.00	7'500.00		2'409.60
30.209.452.00	FRAIS D'ECOLAGE			52'054.00	55'500.00		55'476.00
30.209.461.00	SUBVENTIONS MOYENS D'ENSEIGNEMENT			2'154.95	3'000.00		3'461.35
30.209.461.09	SUBVENTIONS LOCATIONS						12'938.00
30.209	TOTAL REVENUS			112'495.35	131'500.00		136'001.80
30.20	TOTAL ECOLES PRIMAIRES	5'785'014.51		112'495.35	5'747'000.00	5'767'427.69	136'001.80
30.30	CYCLES D'ORIENTATION						
30.300	CHARGES						
30.300.302.00	ACTIVITES SPECIALISEES, ANIMATIONS, ENCADREMENT	88'467.15		90'000.00		85'078.35	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.300.302.01	RESPONSABLES DE CENTRES			382'000.00		381'243.85	
30.300.303.00	CHARGES SOCIALES			110'000.00		110'838.80	
30.300.309.00	FORMATION ET CHARGES DIV. PERSONNEL ENSEIGNANT			5'000.00		5'151.70	
30.300.310.00	MOYENS D'ENSEIGNEMENT	105		75'000.00		78'838.46	
30.300.310.01	FOURNITURES SCOLAIRES	105		39'000.00		35'601.60	
30.300.311.00	MOBILIER, MACHINES, APPAREILS	105		28'000.00		29'060.71	
30.300.313.00	REPAS CANTINE SCOLAIRE, CO	106		67'000.00		70'085.05	
30.300.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, APPAREILS	105		44'000.00		36'784.25	
30.300.315.02	ENTRETIEN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	105		36'500.00		34'249.75	
30.300.316.01	LOCATIONS		250.00	2'500.00		3'300.00	
30.300.317.01	JOURNEES SPORTIVES CULTURELLES FRAIS DIVERS	105		22'000.00		18'709.25	
30.300.317.02	SPECTACLES		15'639.35	15'000.00		15'668.25	
30.300.318.02	SOINS DENTAIRE SCOLAIRES	105		200'000.00		195'852.60	
30.300.318.06	TRANSPORTS D'ELEVES		5'841.00	9'500.00		9'284.00	
30.300.319.01	DEPENSES DIVERSES		3'441.87	4'000.00		4'959.41	
30.300.352.00	FRAIS D'ECOLAGE	106		320'000.00		328'538.20	
30.300.361.00	CONTRIBUTION COMMUNALE AU PERS. ENSEIGN. SECONDAIR	106		1'642'500.00		1'561'901.50	
30.300.390.00	TRANSPORTS D'ELEVES BUS SIERROIS		6'900.00	6'000.00		6'600.00	
30.300	TOTAL CHARGES		3'387'902.74	3'098'000.00		3'011'745.73	
30.309	REVENUS						
30.309.435.01	REPAS CANTINE SCOLAIRE, CO	106	74'568.00		61'000.00		62'426.40
30.309.436.01	ETUDES SURVEILLEES	106	17'550.00		15'000.00		16'295.00
30.309.436.03	FOURNITURES SCOLAIRES	105			24'500.00		24'720.00
30.309.436.09	PARTICIPATION DES PARENTS ACTIVITES SPORTIVES/CULT		24'172.45		20'000.00		19'157.30
30.309.439.00	AUTRES RECETTES		2'443.20		1'000.00		1'371.80
30.309.452.00	FRAIS D'ECOLAGE		853'009.00		860'500.00		802'276.25
30.309.461.00	SUBVENTIONS MOYENS D'ENSEIGNEMENT		2'887.85		3'000.00		1'609.25
30.309.461.10	SUBVENTION RESPONSABLES DE CENTRES		109'130.05		107'000.00		108'810.55
30.309	TOTAL REVENUS		1'083'760.55		1'092'000.00		1'036'666.55
30.30	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION		3'387'902.74	1'083'760.55	3'098'000.00	3'011'745.73	1'036'666.55

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.40	BATIMENTS SCOLAIRES						
30.400	CHARGES						
30.400.301.00	CONCIERGERIE SALLE OMNISPORTS			27'000.00		25'376.15	
30.400.301.01	CONCIERGERIE ECOLES PRIMAIRES	106		576'600.00		605'663.30	
30.400.301.02	CONCIERGERIE CYCLES D'ORIENTATION			313'800.00		321'471.50	
30.400.303.00	CHARGES SOCIALES			145'000.00		138'372.85	
30.400.311.00	EQUIPEMENT SALLE OMNISPORTS			3'500.00		903.75	
30.400.311.01	EQUIPEMENT SALLES DE GYMNASTIQUE PRIMAIRES			7'000.00		8'823.63	
30.400.311.02	EQUIPEMENT SALLES DE GYMNASTIQUE, C.O.			2'500.00		3'427.55	
30.400.312.00	CHAUFFAGE SALLE OMNISPORTS			45'100.00		42'767.80	
30.400.312.01	CHAUFFAGE ECOLES PRIMAIRES			164'500.00		153'231.50	
30.400.312.02	CHAUFFAGE CYCLES D'ORIENTATION			74'400.00		60'876.20	
30.400.312.05	ENERGIE ELECTRIQUE SALLE OMNISPORTS			11'100.00		11'211.40	
30.400.312.06	ENERGIE ELECTRIQUE ECOLES PRIMAIRES			49'000.00		40'170.40	
30.400.312.07	ENERGIE ELECTRIQUE CYCLES D'ORIENTATION			28'700.00		26'478.40	
30.400.312.09	TVA CONSOMMATION EAU			300.00		450.15	
30.400.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE SALLE OMNISPORTS			4'000.00		4'108.25	
30.400.313.01	PRODUITS DE NETTOYAGE ECOLES PRIMAIRES	106		35'500.00		35'705.36	
30.400.313.02	PRODUITS DE NETTOYAGE CYCLES D'ORIENTATION			13'000.00		14'356.34	
30.400.314.00	ENTRETIEN SALLE OMNISPORTS			4'000.00		3'865.55	
30.400.314.01	ENTRETIEN ECOLES PRIMAIRES			45'500.00		46'346.67	
30.400.314.02	ENTRETIEN CYCLES D'ORIENTATION			20'000.00		24'743.96	
30.400.315.00	ENTRETIEN EQUIPEMENT SALLE OMNISPORTS	106		8'000.00		6'559.90	
30.400.315.01	ENTRETIEN EQUIPEMENT SALLES DE GYMN.,PRIMAIRES			15'000.00		11'601.87	
30.400.315.02	ENTRETIEN EQUIPEMENT SALLES DE GYMN.,C.O.			10'000.00		10'106.20	
30.400.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS ECOLES PRIMAIRES			8'000.00		7'838.45	
30.400.317.01	FRAIS DE DEPLACEMENTS CYCLES D'ORIENTATION			2'100.00		1'973.10	
30.400.318.00	ASSURANCES CHOSES SALLE OMNISPORTS			4'400.00		4'432.00	
30.400.318.01	ASSURANCES CHOSES ECOLES PRIMAIRES			42'000.00		35'991.00	
30.400.318.02	ASSURANCES CHOSES CYCLES D'ORIENTATION			29'900.00		29'926.00	
30.400.318.04	TAXES DE COMMUNICATION, ECOLES PRIMAIRES			8'500.00		10'162.85	
30.400.318.05	TAXES DE COMMUNICATION, CYCLE D'ORIENTATION			2'500.00		2'782.90	
30.400.318.06	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT			4'400.00		4'899.80	
30.400.390.01	ECOLES PRIMAIRES, CONSOMMATION EAU			5'400.00		6'222.50	
30.400.390.02	CYCLES D'ORIENTATION, CONSOMMATION EAU			3'900.00		9'430.00	
30.400.390.03	SALLE OMNISPORTS, CONSOMMATION EAU			2'000.00		2'355.15	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.400.390.04	TAXES D'ASSAINISSEMENT	63'516.95		56'800.00		63'634.25	
30.400	TOTAL CHARGES	1'815'503.94		1'773'400.00		1'776'266.68	
30.409	REVENUS						
30.409.427.00	LOCATIONS SALLE OMNISPORTS		9'350.00		14'500.00		22'380.00
30.409.427.01	LOCATION ECOLES PRIMAIRES		7'438.55		8'000.00		5'270.00
30.409.427.02	LOCATIONS CYCLES D'ORIENTATION		22'274.80		21'000.00		22'072.00
30.409.434.04	REVENU PARTICIPATION NETTOYAGES		30'000.00		30'000.00		30'000.00
30.409	TOTAL REVENUS		69'063.35		73'500.00		79'722.00
30.40	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES	1'815'503.94	69'063.35	1'773'400.00	73'500.00	1'776'266.68	79'722.00
30	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	15'641'504.10	1'877'973.00	15'289'000.00	1'828'500.00	15'211'176.28	1'917'753.10

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTE						
40.10	AFFAIRES CULTURELLES						
40.100	CHARGES						
40.100.301.00	TRAITEMENTS	367'239.55		367'600.00		388'738.05	
40.100.301.02	CONCIERGERIE MAISON DE COURTEN	8'910.45		12'200.00		14'719.90	
40.100.302.00	PERSONNEL CULTURE PARASCOLAIRE	43'000.00		43'000.00		44'156.10	
40.100.303.00	CHARGES SOCIALES	78'814.95		84'000.00		86'087.65	
40.100.310.00	MATERIEL D'ENSEIGNEMENT CULTURE PARASCOLAIRE	2'500.00		2'500.00		6'864.00	
40.100.310.01	IMPRIMES,PUBLICATIONS	838.90		1'200.00		824.09	
40.100.311.00	OEUVRES D'ART	24'991.93		25'000.00		790.00	
40.100.311.01	MOBILIER,MATERIEL, EQUIPEMENTS	6'890.14		7'000.00		6'760.30	
40.100.312.00	CHAUFFAGE BATIMENTS DE LA CULTURE	26'399.85		35'500.00		23'659.35	
40.100.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE BATIMENTS DE LA CULTURE	15'773.00		16'300.00		14'942.25	
40.100.312.02	TVA,CONSOMMATION EAU	19.05		50.00		41.50	
40.100.314.00	ENTRETIEN BATIMENTS	3'133.35		4'000.00		3'181.25	
40.100.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENT	2'868.65		3'000.00		2'640.65	
40.100.318.00	ASSURANCES BATIMENTS DE LA CULTURE	10'406.00		10'400.00		10'424.00	
40.100.318.01	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	623.15		600.00		628.55	
40.100.318.02	ABONNEMENTS-ALARME MAISON DE COURTEN	4'863.00		5'600.00		4'839.70	
40.100.318.04	PROJETS INTEGRATION SIERRE	53'935.45		54'100.00		104'162.61	
40.100.318.05	PROJETS INTEGRATION REGION	49'594.97		49'600.00			
40.100.365.00	SOCIETES CULTURELLES	84'781.25		85'000.00		62'199.95	
40.100.365.01	CENTRE DE LOISIRS ET CULTURE (ASLEC)	430'000.00		430'000.00		420'000.00	
40.100.365.02	MANIFESTATIONS ARTISTIQUES/CULTURELLES	91'248.05		92'000.00		91'994.85	
40.100.365.04	CONSERVATOIRE CANTONAL	13'700.00		15'000.00		13'500.00	
40.100.365.05	FONDATION RAINER MARIA RILKE	109 86'000.00		80'000.00		70'000.00	
40.100.365.07	MUSEE VALAISAN DE LA VIGNE ET DU VIN	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
40.100.365.08	EJMA,ECOLE DE JAZZ ET MUSIQUE ACTUELLE	21'600.00		22'000.00		21'200.00	
40.100.365.09	GERONDINE	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
40.100.365.14	FONDATION CHATEAU MERCIER	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
40.100.365.15	ART ET MUSIQUE	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
40.100.365.16	LUDOTHEQUE	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
40.100.365.18	PROMOTION IMAGE CONTEMPORAINE	109 43'500.00		50'000.00		29'850.00	
40.100.365.22	PROMOTION MUSIQUES ACTUELLES	48'100.00		48'000.00		25'000.00	
40.100.365.25	FESTIVALS	170'000.00		170'000.00		170'000.00	
40.100.390.00	CULTURE,CONSOMMATION EAU	760.35		1'000.00		1'660.55	
40.100.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	8'092.75		8'200.00		8'163.25	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.100.390.02	INTERETS ET AMORTISSEMENT BATIMENTS DE LA CULTURE	250'000.00		250'000.00		250'000.00	
40.100	TOTAL CHARGES	2'154'584.79		2'178'850.00		2'083'028.55	
40.109	REVENUS						
40.109.431.00	EMOLUMENTS NATURALISATION ET DIVERS		23'500.00		40'000.00		16'200.00
40.109.439.00	AUTRES RECETTES		10'350.00		5'200.00		17'782.50
40.109.461.01	SUBVENTIONS CANTONALES INTEGRATION		159'886.00		161'300.00		156'696.00
40.109.462.00	SUBVENTIONS COMMUNALES INTEGRATION		51'900.00		52'000.00		47'500.00
40.109	TOTAL REVENUS		245'636.00		258'500.00		238'178.50
40.10	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES	2'154'584.79	245'636.00	2'178'850.00	258'500.00	2'083'028.55	238'178.50
40.20	BIBLIOTHEQUE, ESPACE CULTUREL DES MARAIS						
40.200	CHARGES						
40.200.301.00	TRAITEMENTS BIBLIOTHEQUE	400'129.85		406'700.00		417'515.05	
40.200.301.05	CONCIERGERIE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	37'991.60		36'700.00		37'703.60	
40.200.303.00	CHARGES SOCIALES	87'977.05		81'000.00		82'675.40	
40.200.310.00	LIVRES ET IMPRIMES	49'932.68		50'000.00		49'679.13	
40.200.310.01	CD, DVD, SUPP.NUMERIQUES	9'578.20		10'000.00		10'100.70	
40.200.311.01	MOBILIER, MATERIEL, EQUIPEMENTS	15'356.56		10'000.00		10'337.40	
40.200.312.00	CHAUFFAGE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	11'022.15		9'400.00		8'858.25	
40.200.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	7'302.90		7'000.00		6'831.05	
40.200.312.02	TVA SUR CONSOMMATION EAU ESPACE CULTUREL	5.90		50.00		3.65	
40.200.313.00	ANIMATIONS	10'715.65		10'000.00		9'600.31	
40.200.314.00	ENTRETIEN BATIMENT ESPACE CULTUREL MARAIS	7'267.60		8'200.00		6'971.90	
40.200.315.00	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	2'721.90		3'500.00		3'651.40	
40.200.316.02	INFORMATIQUE	25'382.99		26'000.00		25'510.48	
40.200.318.00	TAXES DIVERSES	6'265.20		7'000.00		5'054.60	
40.200.318.01	ASSURANCE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	3'834.00		3'800.00		3'841.00	
40.200.318.02	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	229.25		200.00		202.95	
40.200.390.00	ESPACE CULTUREL DES MARAIS, CONSOMMATION D'EAU	236.00		100.00		145.80	
40.200.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	2'977.45		2'500.00		2'635.85	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.200.390.04	INTERETS ET AMORTISSEMENT ESPACE CULT.DES MARAIS	120'000.00		120'000.00		120'000.00	
40.200	TOTAL CHARGES	798'926.93		792'150.00		801'318.52	
40.209	REVENUS						
40.209.439.00	AUTRES RECETTES		12'358.95		15'000.00		12'433.00
40.209.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES		46'425.00		45'000.00		45'031.00
40.209	TOTAL REVENUS		58'783.95		60'000.00		57'464.00
40.20	TOTAL BIBLIOTHEQUE, ESPACE CULTUREL DES MARAIS	798'926.93	58'783.95	792'150.00	60'000.00	801'318.52	57'464.00
40.25	THEATRE LES HALLES						
40.250	CHARGES						
40.250.301.00	TRAITEMENTS	399'704.30		408'400.00		393'868.25	
40.250.303.00	CHARGES SOCIALES	80'642.30		85'500.00		79'327.55	
40.250.311.00	MOBILIER,MATERIEL, EQUIPEMENTS	33'210.83		33'500.00		35'744.65	
40.250.312.00	CHAUFFAGE	29'709.35		28'300.00		33'798.55	
40.250.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	11'681.15		12'800.00		12'143.60	
40.250.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	9.85		50.00		8.60	
40.250.313.01	ACHAT MARCHANDISES BARS	40'039.65		40'000.00		41'406.95	
40.250.313.02	PRODUITS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN	2'240.25		6'000.00		844.19	
40.250.315.00	ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT SPECTACLE	7'124.23		7'000.00		6'368.90	
40.250.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENT	4'962.60		5'000.00		2'903.20	
40.250.317.01	LOCATION MATERIEL	4'977.55		5'000.00		5'145.10	
40.250.318.00	ASSURANCES CHOSES	2'541.00		2'500.00		2'546.00	
40.250.318.01	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	478.20		600.00		521.15	
40.250.318.03	PROGRAMMATION	230'379.92	110	275'000.00		259'688.75	
40.250.318.04	DROITS D'AUTEURS	28'419.83	110	20'000.00		20'702.55	
40.250.318.05	PROMOTION	49'944.10		50'000.00		49'082.35	
40.250.318.06	TELEPHONES,TELECOMM. PORTS	1'938.41		2'500.00		1'414.00	
40.250.390.00	LES HALLES,CONSOMMATION D'EAU	393.30		400.00		343.60	
40.250.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	6'210.60		7'100.00		6'768.30	
40.250.390.02	INTERETS ET AMORTISSEMENT DU BATIMENT	100'000.00		100'000.00		100'000.00	
40.250	TOTAL CHARGES	1'034'607.42		1'089'650.00		1'052'626.24	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.259	REVENUS						
40.259.429.00	RECETTES BAR		79'446.35		90'000.00		81'732.90
40.259.434.00	RECETTES BILLETTERIE		117'959.25		130'000.00		111'872.30
40.259.434.01	LOCATIONS ET AUTRES RECETTES	110	1'545.80		15'000.00		
40.259.461.00	SUBVENTIONS ET DONNS	110	132'800.00		170'000.00		157'500.00
40.259	TOTAL REVENUS		331'751.40		405'000.00		351'105.20
40.25	TOTAL THEATRE LES HALLES	1'034'607.42	331'751.40	1'089'650.00	405'000.00	1'052'626.24	351'105.20
40.30	SPORTS						
40.300	CHARGES						
40.300.301.00	TRAITEMENTS		142'708.65	142'700.00		139'039.60	
40.300.301.01	CONCIERGERIE		52'604.05	54'700.00		60'303.85	
40.300.303.00	CHARGES SOCIALES		40'171.05	41'500.00		38'843.75	
40.300.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE PRATIQUE SPORTIVE		23'423.65	28'300.00		23'136.50	
40.300.312.02	TVA CONSOMMATION EAU		291.50	300.00		349.75	
40.300.312.03	CHAUFFAGE		9'801.40	10'800.00		8'774.30	
40.300.314.00	ENTRETIEN ET INSTALLATIONS SPORTIVES		38'097.35	41'500.00		39'769.90	
40.300.316.00	LOCATION VESTIAIRES PAVILLON		1'500.00	1'500.00		1'500.00	
40.300.318.00	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT		328.60	300.00		286.75	
40.300.318.01	ASSURANCES AMENAGEMENTS SPORTIFS		5'104.00	5'100.00		4'981.00	
40.300.365.00	SOCIETES SPORTIVES		100'000.00	101'000.00		100'000.00	
40.300.365.07	MANIFESTATIONS SPORTIVES		52'500.00	52'500.00		45'500.00	
40.300.365.09	MERITE SPORTIF		6'620.15	6'000.00			
40.300.390.01	SPORT,CONSOMMATION EAU		11'660.60	11'500.00		13'988.30	
40.300.390.03	TAXES D'ASSAINISSEMENT		4'267.70	3'500.00		3'724.25	
40.300.390.04	INTERETS ET AMORTISSEMENT INFRASTRUCTURES SPORTIVE	112	550'000.00	450'000.00		200'000.00	
40.300	TOTAL CHARGES		1'039'078.70	951'200.00		680'197.95	
40.30	TOTAL SPORTS		1'039'078.70	951'200.00		680'197.95	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.31	PISCINE DE GUILLAMO						
40.310	CHARGES						
40.310.301.00	TRAITEMENTS	322'938.35		302'800.00		319'040.35	
40.310.303.00	CHARGES SOCIALES	58'343.95		57'000.00		58'418.65	
40.310.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	6'503.20		6'000.00		6'605.45	
40.310.311.00	MOBILIER, MACHINES ET LOCAL MACHINES	5'964.54		6'000.00		2'128.95	
40.310.312.00	CHAUFFAGE	51'457.60	112	41'300.00		47'686.75	
40.310.312.01	PISCINE, ENERGIE	26'688.45		32'600.00		23'818.55	
40.310.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	182.35		200.00		167.85	
40.310.313.00	MATERIEL DE DESINFECTION/ NETTOYAGE	24'504.65		24'500.00		24'642.75	
40.310.313.01	AUTRE MATERIEL	6'646.45		5'500.00		7'122.35	
40.310.313.03	ACHAT MARCHANDISE BUVETTE ET AUTOMATE	8'723.75		11'000.00		11'358.30	
40.310.315.00	ENTRETIEN MOBILIER/MACHINES	28'259.88		28'000.00		31'936.34	
40.310.318.00	TAXES ET PRIMES (TELEPHONES, LABORATOIRE)	4'380.36		5'500.00		4'989.57	
40.310.318.01	PUBLICITE	1'116.25		1'500.00		2'692.50	
40.310.318.02	ASSURANCES DES BATIMENTS	6'373.00		6'400.00		6'385.00	
40.310.318.03	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	713.90		700.00		691.15	
40.310.390.01	INTERETS ET AMORTISSEMENT PISCINE	350'000.00		350'000.00		350'000.00	
40.310.390.02	PISCINE DE GUILLAMO CONSOMMATION EAU	7'293.15		6'400.00		6'713.25	
40.310.390.03	TAXES D'ASSAINISSEMENT	9'271.70		9'000.00		8'975.65	
40.310	TOTAL CHARGES	919'361.53		894'400.00		913'373.41	
40.319	REVENUS						
40.319.429.00	RECETTES BUVETTE		9'041.25		11'000.00		10'401.65
40.319.429.01	RECETTES AUTOMATE		7'781.05		9'000.00		9'313.40
40.319.434.00	ENTREES PISCINE		200'872.85		210'000.00		215'118.84
40.319.436.00	PARTICIPATIONS DIVERSES		6'190.00		5'500.00		4'260.00
40.319	TOTAL REVENUS		223'885.15		235'500.00		239'093.89
40.31	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO	919'361.53	223'885.15	894'400.00	235'500.00	913'373.41	239'093.89

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.32	BAINS DE GERONDE						
40.320	CHARGES						
40.320.301.00	TRAITEMENTS	189'584.40		181'400.00		195'494.40	
40.320.303.00	CHARGES SOCIALES	31'476.80		32'000.00		32'858.95	
40.320.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	1'320.00		2'000.00		1'470.00	
40.320.311.00	MOBILIER, MACHINES	5'827.45		7'000.00		2'766.00	
40.320.312.00	ENERGIE	31'633.40		27'200.00		26'393.90	
40.320.312.01	TVA, CONSOMMATION EAU	219.20		200.00		245.35	
40.320.313.00	MATERIEL DE DESINFECTION, NETTOYAGE	15'417.81		16'000.00		17'194.96	
40.320.313.01	AUTRE MATERIEL	2'348.00		2'000.00		3'030.45	
40.320.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	35'964.95		30'000.00		38'268.83	
40.320.318.00	TAXES ET DIVERS	3'399.05		2'500.00		2'804.00	
40.320.318.01	PUBLICITE	1'799.10		2'000.00		2'858.65	
40.320.318.02	ASSURANCES DES BATIMENTS	5'883.00		5'800.00		5'763.00	
40.320.318.03	TVA, TAXES D'ASSAINISSEME	530.20		600.00		592.55	
40.320.390.00	INTERETS ET AMORTISSEMENT BAINS DE GERONDE	600'000.00		600'000.00		600'000.00	
40.320.390.01	BAINS DE GERONDE CONSOMMATION EAU	8'767.55		9'900.00		9'814.80	
40.320.390.02	TAXES D'ASSAINISSEMENT	6'885.95		7'200.00		7'695.65	
40.320	TOTAL CHARGES	941'056.86		925'800.00		947'251.49	
40.329	REVENUS						
40.329.427.00	LOCATION BUVETTE		15'000.00		15'000.00		15'000.00
40.329.429.00	RECETTES DIVERSES		20'067.90		18'000.00		21'302.35
40.329.434.00	ENTREES PISCINE		184'061.16		200'000.00		198'846.00
40.329	TOTAL REVENUS		219'129.06		233'000.00		235'148.35
40.32	TOTAL BAINS DE GERONDE	941'056.86	219'129.06	925'800.00	233'000.00	947'251.49	235'148.35
40.35	PATINOIRES						
40.350	CHARGES						
40.350.301.00	TRAITEMENTS	186'987.90		177'000.00		166'460.05	
40.350.303.00	CHARGES SOCIALES	40'644.45		38'000.00		37'295.90	
40.350.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE ET GAZ	163'257.15		155'400.00		137'668.60	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.350.312.01	TVA CONSOMMATION EAU	532.50		400.00		379.95	
40.350.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN	2'065.25		1'000.00		1'309.45	
40.350.314.00	ENTRETIEN BATIMENT	69'779.28	113	53'000.00		73'069.35	
40.350.315.00	ENTRETIEN MACHINE A GLACE	3'018.00		3'000.00		5'476.15	
40.350.318.00	ASSURANCES	7'195.30		6'500.00		7'231.50	
40.350.318.01	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	1'856.55		1'400.00		1'475.85	
40.350.318.02	TELEPHONES ET TAXES	3'297.15		2'600.00		3'591.05	
40.350.318.04	INSTALLATION & EXPLOIT. PATINOIRE DECOUVERTE	54'980.10		55'000.00		55'232.50	
40.350.390.00	PATINOIRES, CONSOMMATION EAU	21'300.09	113	16'800.00		15'197.90	
40.350.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	24'111.25		17'600.00		19'167.05	
40.350.390.02	INTERETS ET AMORTISSEMENT PATINOIRES	400'000.00		400'000.00		400'000.00	
40.350.390.03	IMPUTATIONS INTERNES, CARBURANTS	2'271.70		3'000.00		4'830.00	
40.350	TOTAL CHARGES	981'296.67		930'700.00		928'385.30	
40.359	REVENUS						
40.359.436.00	LOCATIONS EXCLUSIVES		14'184.00		8'000.00		8'345.00
40.359	TOTAL REVENUS		14'184.00		8'000.00		8'345.00
40.35	TOTAL PATINOIRES	981'296.67	14'184.00	930'700.00	8'000.00	928'385.30	8'345.00
40.40	CULTE						
40.400	CHARGES						
40.400.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	112.15		300.00		142.50	
40.400.362.00	SUBVENTION PAROISSES CATHOLIQUES	945'415.79		949'000.00		899'014.36	
40.400.362.04	SUBVENTION PAROISSE PROTESTANTE	96'684.00		97'000.00		96'201.60	
40.400.390.00	COUVENT DE GERONDE, IRRIGATION	4'485.70		11'500.00		5'700.20	
40.400	TOTAL CHARGES	1'046'697.64		1'057'800.00		1'001'058.66	
40.40	TOTAL CULTTE	1'046'697.64		1'057'800.00		1'001'058.66	
40	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTTE	8'915'610.54	1'093'369.56	8'820'550.00	1'200'000.00	8'407'240.12	1'129'334.94

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
50	ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES						
50.10	ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES COMMUNE						
50.100	CHARGES						
50.100.310.00	MOBILIER, IMPRIMES ET MATERIEL		2'739.75	5'000.00		1'369.76	
50.100.318.00	COLONIES, ANIMATIONS DIVERSES	115	91'708.92	82'000.00		81'229.78	
50.100.318.01	CRECHE - UAPE	115	1'268'996.16	1'531'000.00		1'386'633.61	
50.100.318.02	OFFICE DU TRAVAIL	115	45'993.40	60'000.00		52'969.00	
50.100.318.03	FORMATION ET COURS D'APPUI APPRENTIS	115	52'249.30	16'000.00		12'805.65	
50.100.318.04	PARTICIPATION CENTRE D'INFORMATION-ORIENTATION		24'011.00	25'000.00		24'011.00	
50.100.318.05	TVA, TAXE D'ASSAINISSEMENT					1'158.65	
50.100.352.00	PARTICIPATION AU CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL	116	1'781'977.56	1'955'000.00		1'638'214.30	
50.100.364.00	FRAIS D'ITINERAIRES (APPRENTIS ET ETUDIANTS)	116	305'691.65	317'000.00		324'818.40	
50.100.365.00	SUBSIDES AUX INSTITUTIONS SOCIALES		82'852.50	81'000.00		77'541.85	
50.100.365.01	ACTIONS PRECISES TIERS MONDE		20'000.00	25'000.00		25'000.00	
50.100.365.04	JOB-TRANSIT SERVICES	116	95'153.75	62'000.00		57'769.50	
50.100.366.00	SUBVENTIONS TAXE ENVIRONNEMENTALE		20'064.00	25'000.00		21'432.00	
50.100.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT					15'047.80	
50.100.390.01	INTERETS ET AMORTISSEMENT CRECHES ET UAPE		542'000.00	542'000.00		542'000.00	
50.100	TOTAL CHARGES		4'333'437.99	4'726'000.00		4'262'001.30	
50.109	REVENUS						
50.109.434.00	CONTRIBUTIONS COLONIES, ANIMATIONS DIVERSES	115	44'840.00		34'000.00		25'920.00
50.109.461.00	SUBVENTIONS COURS D'APPUI AUX APPRENTIS		3'426.95		5'000.00		4'644.00
50.109.461.01	SUBV. FRAIS D'ITINERAIRES (APPRENTIS ET ETUDIANTS)	116	156'879.35		157'500.00		159'744.90
50.109	TOTAL REVENUS		205'146.30		196'500.00		190'308.90
50.10	TOTAL ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES COMMUNE		4'333'437.99	205'146.30	4'726'000.00	4'262'001.30	190'308.90
50.30	PARTICIPATIONS A L'ACTION SOCIALE CANTONALE						
50.300	CHARGES						
50.300.361.00	AIDES AUX CHOMEURS-FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	116	243'114.53	230'000.00		218'643.04	
50.300.361.01	CONTRIB. INSTITUTIONS DIVERSES	116	2'475'711.43	2'500'000.00		2'646'614.39	

Comptes de fonctionnement			Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
50.300.361.02	FINANCEMENT PRESTATION COMPL.(PART.COMMUNALE)	116	1'450'425.44		1'200'000.00		1'199'314.17	
50.300.364.00	SOINS EN EMS (PART.COMMUNALE)	116	1'347'559.41		1'300'000.00		1'326'009.34	
50.300.366.03	AIDES SOCIALES, PARTICIPATIONS DIV.(LIAS)	116	1'794'790.98		1'400'000.00		1'067'376.03	
50.300	TOTAL CHARGES		7'311'601.79		6'630'000.00		6'457'956.97	
50.30	TOTAL PARTICIPATIONS A L'ACTION SOCIALE CANTONALE		7'311'601.79		6'630'000.00		6'457'956.97	
50	TOTAL ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES		11'645'039.78	205'146.30	11'356'000.00	196'500.00	10'719'958.27	190'308.90

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60	EAU ET ENERGIE						
60.10	SERVICE DE L'EAU						
60.100	APPROVISIONNEMENT						
60.100.312.00	ACHATS D'EAU	119	105'305.15	110'000.00		90'946.70	
60.100.312.05	ENERGIE DE POMPAGE	119	153'190.03	146'200.00		137'279.50	
60.100.315.00	SURVEILLANCE,CONTROLE, ANALYSE (FORFAIT)		94'800.00	94'800.00		94'800.00	
60.100.315.01	EXPLOITATION ET ENTRETIEN	119	101'740.51	185'700.00		152'356.85	
60.100	TOTAL APPROVISIONNEMENT		455'035.69	536'700.00		475'383.05	
60.101	DISTRIBUTION						
60.101.315.00	EXPLOITATION,SURVEILLANCE CONTROLE,PIQUET(FORFAIT)		80'400.00	80'400.00		80'400.00	
60.101.315.01	EXPLOITATION,ENTRETIEN ET REPARATION	120	332'005.80	404'800.00		343'860.94	
60.101	TOTAL DISTRIBUTION		412'405.80	485'200.00		424'260.94	
60.102	ADMINISTRATION						
60.102.318.00	ASSURANCES ET AUTRES FRAIS		7'431.01	8'200.00		7'485.60	
60.102.318.01	SERVICE DES ABONNEMENTS ET FACTURATION		189'365.08	189'500.00		188'375.00	
60.102.318.02	FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION(FORFAIT)		42'000.00	42'000.00		42'000.00	
60.102.331.00	AMORTISSEMENT RESEAU D'EAU	120	657'382.99	662'400.00		583'479.85	
60.102.380.00	ATTRIBUTIONS AUX FONDS		172'867.49	70'500.00		376'027.84	
60.102.390.00	INTERETS RESEAU D'EAU		150'500.00	158'200.00		143'200.00	
60.102	TOTAL ADMINISTRATION		1'219'546.57	1'130'800.00		1'340'568.29	
60.109	REVENUS						
60.109.435.00	VENTES D'EAU	120	1'790'976.82		1'874'100.00		1'933'197.63
60.109.490.00	EAU LIVREE A LA COMMUNE		296'011.24		278'600.00		307'014.65
60.109	TOTAL REVENUS		2'086'988.06		2'152'700.00		2'240'212.28
60.10	TOTAL SERVICE DE L'EAU		2'086'988.06	2'152'700.00	2'152'700.00	2'240'212.28	2'240'212.28

Comptes de fonctionnement				Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
				Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60.20	AMENAGEMENTS DE PRODUCTION								
60.200	CHARGES								
60.200.312.00	FRAIS D'EXPLOITATION DES AMENAGEMENTS DE PRODUCTIO	123		5'495'229.64		6'264'000.00		6'231'640.89	
60.200.318.00	FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE GESTION			131'100.08		131'100.00		131'100.00	
60.200.352.00	FRAIS ENERGIE RESTITUTION FM GOUGRA SA			205'380.00		208'000.00		253'323.10	
60.200	TOTAL CHARGES			5'831'709.72		6'603'100.00		6'616'063.99	
60.209	REVENUS								
60.209.426.05	ENERGIE DE RESTITUTION FM GOUGRA SA			574'421.05		572'000.00		555'622.20	
60.209.435.00	RECETTES D'AMENAGEMENT DE PRODUCTION	123		9'011'131.41		8'596'000.00		9'305'647.66	
60.209	TOTAL REVENUS			9'585'552.46		9'168'000.00		9'861'269.86	
60.20	TOTAL AMENAGEMENTS DE PRODUCTION			5'831'709.72	9'585'552.46	6'603'100.00	9'168'000.00	6'616'063.99	9'861'269.86
60.30	IMMEUBLES								
60.300	CHARGES								
60.300.312.00	ELECTRICITE,GAZ			25'197.00		22'200.00		21'787.45	
60.300.314.00	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	124		64'151.05		52'000.00		47'284.54	
60.300.318.00	ASSURANCE CHOSES ET RC			5'035.72		8'800.00		10'396.95	
60.300.318.01	ADMINISTRATION ET GESTION			16'085.55		16'100.00		16'085.55	
60.300.319.00	IMPOTS ET TAXES			3.30				3.65	
60.300.390.00	BATIMENT ITAGNE, CONSOMMATION D'EAU			131.45		100.00		145.90	
60.300	TOTAL CHARGES			110'604.07		99'200.00		95'704.04	
60.309	REVENUS								
60.309.427.00	LOYERS BATIMENT ADMINISTRATIF ITAGNE				176'800.00		176'800.00		176'800.00
60.309.427.01	LOYERS BATIMENT TECHNIQUE ITAGNE				243'050.00		243'050.00		243'050.00

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60.309.427.04	LOYERS AIRE DE STOCKAGE		78'000.00		78'000.00		78'000.00
60.309	TOTAL REVENUS		497'850.00		497'850.00		497'850.00
60.30	TOTAL IMMEUBLES	110'604.07	497'850.00	99'200.00	497'850.00	95'704.04	497'850.00
60.40	ECLAIRAGE PUBLIC						
60.400	CHARGES						
60.400.312.00	ENERGIE ECLAIRAGE PUBLIC	182'903.45		185'800.00		173'967.50	
60.400.315.00	ENTRETIEN ET INSTALLATION ECLAIRAGE PUBLIC	510'240.65		472'000.00		524'183.15	
60.400.318.00	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	177.05		200.00		177.05	
60.400.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT	2'299.55		2'300.00		2'299.55	
60.400	TOTAL CHARGES	695'620.70		660'300.00		700'627.25	
60.40	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC	695'620.70		660'300.00		700'627.25	
60.50	PRESTATIONS COLLECTIVITES PUBLIQUES						
60.509	REVENUS						
60.509.427.00	TAXE UTILISAT. DU DOMAINE PUBLIC, ELECTRICITE		800'240.05		855'000.00		797'743.55
60.509.427.01	TAXE UTILISAT. DU DOMAINE PUBLIC, GAZ + CHALEUR		351'246.20		354'000.00		337'475.25
60.509	TOTAL REVENUS		1'151'486.25		1'209'000.00		1'135'218.80
60.50	TOTAL PRESTATIONS COLLECTIVITES PUBLIQUES		1'151'486.25		1'209'000.00		1'135'218.80
60	TOTAL EAU ET ENERGIE	8'724'922.55	13'321'876.77	9'515'300.00	13'027'550.00	9'652'607.56	13'734'550.94

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE						
70.1	GENERALITES						
70.110	ADMINISTRATION						
70.110.301.00	TRAITEMENTS		1'710'122.40	1'751'000.00		1'640'707.95	
70.110.303.00	CHARGES SOCIALES		378'766.65	368'000.00		343'981.35	
70.110.310.00	FOURNITURES DE BUREAU		6'349.05	5'000.00		6'662.95	
70.110.310.01	PUBLICATIONS ET ANNONCES OFFICIELLES		9'446.37	12'000.00		9'462.65	
70.110.310.03	REVUES ET DOCUMENTATIONS		10'382.50	9'500.00		8'994.85	
70.110.310.04	COTISATIONS ASSOCIATIONS DIVERSES		6'404.60	7'000.00		5'791.50	
70.110.311.00	MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU		2'397.20	2'000.00		6'214.45	
70.110.317.00	DEPLACEMENTS ET DEBOURS		30'037.80	34'000.00		25'957.15	
70.110.318.05	MISE A JOUR DES PLANS ET POLYGONATION		2'439.20	2'500.00		2'459.05	
70.110	TOTAL ADMINISTRATION		2'156'345.77	2'191'000.00		2'050'231.90	
70.119	REVENUS						
70.119.431.00	EMOLUMENTS, TAXES ET DIVERS		669.45		1'000.00		
70.119.436.01	REMBOURSEMENT ET RECUPERATION DES SALAIRES		65'371.40		115'000.00		71'420.40
70.119.439.00	PRESTATIONS DIVERSES		34'500.00		34'500.00		34'500.00
70.119.490.00	FACTURATION INTERNE, SALAIRES	129	623'924.13		685'000.00		667'794.80
70.119	TOTAL REVENUS		724'464.98		835'500.00		773'715.20
70.1	TOTAL GENERALITES		2'156'345.77	724'464.98	2'191'000.00	2'050'231.90	773'715.20
70.2	TRAVAUX PUBLICS						
70.210	ROUTES ET PARKINGS						
70.210.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE	131	68'919.80	51'300.00		60'555.60	
70.210.312.01	TVA CONSOMMATION EAU		3'193.20	3'000.00		3'329.45	
70.210.314.02	ENTRETIEN DES ROUTES URBAINES	131	270'773.75	300'000.00		136'431.66	
70.210.314.11	ENTRETIEN CHEMINS AGRICOLES		3'996.00	8'000.00		2'376.55	
70.210.314.31	SENTIERS PEDESTRES		1'991.55	2'000.00		3'808.15	
70.210.314.37	ENTRETIEN PIECES D'EAU	131	33'626.10	15'000.00		9'130.15	
70.210.314.38	PRESTATIONS DE MOBILITE DOUCE		36'055.80	50'000.00		16'165.75	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.210.318.03	ETUDES ET DIVERS	68'441.20		90'000.00		49'907.95	
70.210.318.09	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	6'612.50		9'400.00		6'743.40	
70.210.332.00	AMORTISSEMENT COMPLEM. PLACES DE PARC					477'500.00	
70.210.361.00	RC ENTRETIEN	131 860'956.55		630'000.00		659'950.45	
70.210.361.01	RC EXTRACANTONALES T9	36'086.90		45'000.00		80'952.30	
70.210.361.02	RC REGION SIERRE, DIVERSES PARTICIPATIONS	131 507'757.65		600'000.00		502'643.35	
70.210.362.00	AGGLO VALAIS CENTRAL	50'580.00		50'000.00		50'451.00	
70.210.380.00	ATTRIBUTION AU FONDS POUR PLACES DE PARC	131 205'000.00		5'000.00		165'000.00	
70.210.390.00	TRAVAUX PUBLICS, CONSOMMATION D'EAU	127'715.45		121'700.00		133'169.40	
70.210.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	131 85'877.05		122'700.00		87'576.10	
70.210	TOTAL ROUTES ET PARKINGS	2'367'583.50		2'103'100.00		2'445'691.26	
70.219	REVENUS						
70.219.427.00	REDEVANCES UTILISATION GARE ROUTIERE		60'600.00		60'000.00		87'900.00
70.219.430.00	TAXES COMPENSATOIRES PLACES DE PARC	131 205'000.00			5'000.00		165'000.00
70.219.434.06	TAXES D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC		17'859.75		30'000.00		8'422.50
70.219.439.00	PARTICIPATIONS DIVERSES	132 40'799.70			20'000.00		8'002.40
70.219.480.00	PRELEVEMENTS FONDS POUR PLACE DE PARC						477'500.00
70.219	TOTAL REVENUS		324'259.45		115'000.00		746'824.90
70.220	VOIRIE						
70.220.301.00	TRAITEMENTS	2'507'932.60		2'540'000.00		2'569'138.70	
70.220.303.00	CHARGES SOCIALES	531'843.80		525'000.00		539'538.35	
70.220.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE	30'952.50		31'500.00		27'318.75	
70.220.312.01	TVA CONSOMMATION EAU	63.40		50.00		46.45	
70.220.313.00	OUTILLAGE ET EQUIPEMENT	36'744.15		38'000.00		32'581.49	
70.220.313.01	FOURNITURES	24'968.35		33'000.00		24'281.65	
70.220.313.02	MATERIAUX POUR ENTRETIEN DES ROUTES	22'403.30		28'000.00		37'437.80	
70.220.313.03	PRODUITS POUR SERVICE HIVERNAL	34'334.90		35'000.00		73'310.80	
70.220.313.04	BALUSTRADES DIVERSES	1'914.40		5'000.00		1'306.55	
70.220.314.00	TRAVAUX EN REGIE	47'089.85		35'000.00		36'143.90	
70.220.314.01	DENEIGEMENT	52'400.45		60'000.00		37'447.50	
70.220.314.02	BALAYAGE MECANIQUE	133 59'216.71		37'000.00		34'370.85	
70.220.318.00	ASSURANCES CHOSES ITAGNE	3'577.00		3'600.00		3'582.00	
70.220.318.01	TELEPHONES ET TAXES RESEAU RADIO	210.45		300.00		815.50	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.220.390.00	VOIRIE, CONSOMMATION EAU	2'536.00		1'800.00		1'858.50	
70.220	TOTAL VOIRIE	3'356'187.86		3'373'250.00		3'419'178.79	
70.229	REVENUS						
70.229.434.00	PRESTATIONS DE SERVICE	133	42'278.55		24'000.00		22'192.75
70.229.490.00	FACTURATION INTERNE, SALAIRES	133	1'510'108.28		1'412'500.00		1'558'426.67
70.229	TOTAL REVENUS		1'552'386.83		1'436'500.00		1'580'619.42
70.230	VEHICULES						
70.230.313.00	CARBURANTS	133	166'166.91	143'000.00		162'848.60	
70.230.313.01	MATERIEL D'ENTRETIEN ET REPARATIONS		95'605.50	90'000.00		72'190.35	
70.230.315.00	ENTRETIEN ET REPARATIONS ORDINAIRES		31'295.80	40'000.00		30'215.25	
70.230.318.00	ASSURANCES		19'504.80	15'500.00		16'244.65	
70.230.318.01	TAXES		20'016.55	16'000.00		21'437.50	
70.230	TOTAL VEHICULES		332'589.56	304'500.00		302'936.35	
70.239	REVENUS						
70.239.435.00	VENTES DIVERSES	133	42'161.65		24'500.00		49'850.70
70.239.490.00	REFACTURATION INTERNE		39'712.85		38'000.00		43'830.65
70.239	TOTAL REVENUS		81'874.50		62'500.00		93'681.35
70.240	SIGNALISATION						
70.240.313.00	SIGNAUX ROUTIERS ET INDICATEURS DE DIRECTION		35'759.35	35'000.00		32'715.70	
70.240.313.01	FOURNITURES POUR MARQUAGE ET BALISAGE		10'592.25	10'000.00		8'106.00	
70.240.314.00	ENTRETIEN SIGNALISATION LUMINEUSE		3'206.10	10'500.00		6'649.05	
70.240.314.01	TRAVAUX DE BALISAGE		11'842.05	15'000.00		28'935.60	
70.240	TOTAL SIGNALISATION		61'399.75	70'500.00		76'406.35	
70.250	TRANSPORTS PUBLICS						
70.250.310.00	BILLETS, HORAIRES, DIVERS	133	22'491.46	13'000.00		26'796.09	
70.250.314.01	PLACES D'ARRETS ET ABRIS		1'265.85	4'000.00		5'057.25	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.250.318.00	FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE CONTROLE	28'753.96		35'000.00		29'057.46	
70.250.365.00	PARTICIPATION TRANSPORTS PUBLICS REGIONAUX	394'100.25		400'000.00		413'745.25	
70.250.365.01	TRANSPORTS PUBLICS, BUS SIERROIS	1'671'862.48		1'660'000.00		1'730'745.34	
70.250.390.00	SALAIRES	104'754.04		95'000.00		97'145.42	
70.250	TOTAL TRANSPORTS PUBLICS	2'223'228.04		2'207'000.00		2'302'546.81	
70.259	REVENUS						
70.259.434.01	ABONNEMENTS, TICKETS		133	328'606.55	375'000.00		333'171.90
70.259.434.02	PUBLICITE BUS SIERROIS			20'441.45	20'000.00		20'441.45
70.259.439.00	RECETTES EXTRAORDINAIRES		134	329'979.65			
70.259.461.00	SUBVENTIONS TRANSPORTS PUBLICS		134	410'700.00	470'000.00		464'700.00
70.259.490.00	PARTICIPATION DES ECOLES			45'957.40	43'000.00		43'101.00
70.259	TOTAL REVENUS			1'135'685.05	908'000.00		861'414.35
70.260	PARCS ET JARDINS						
70.260.301.00	TRAITEMENTS	1'046'179.15		1'023'000.00		994'353.35	
70.260.303.00	CHARGES SOCIALES	214'740.05		208'000.00		204'772.45	
70.260.308.00	PERSONNEL TEMPORAIRE	43'239.20		48'500.00		47'213.40	
70.260.311.00	OUTILLAGE PARCS ET JARDINS	11'499.50		12'500.00		11'837.65	
70.260.312.00	CHAUFFAGE	34'902.30		28'300.00		26'495.90	
70.260.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	3'606.15		3'700.00		2'711.10	
70.260.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	1'401.95		1'300.00		1'511.25	
70.260.313.00	FLEURS ET MATERIEL DIVERS	40'513.47		40'000.00		40'061.44	
70.260.313.02	INFRASTRUCTURE PLACES DE JEUX ET DE REPOS	5'150.25		8'000.00		4'348.90	
70.260.313.03	TRAITEMENT DES VEGETAUX	3'309.75		3'000.00		3'968.03	
70.260.313.05	ACHATS D'ARBRES	10'376.85		10'000.00		6'688.70	
70.260.313.06	TERRAINS DE SPORT, ENGRAIS ET DIVERS	18'689.70		22'000.00		27'348.37	
70.260.314.00	ENTRETIEN ESPACES VERTS	18'861.05		20'000.00		24'768.80	
70.260.314.02	ENTRETIEN ECOLES	2'207.85		3'000.00		2'305.80	
70.260.314.03	TERRAINS DE SPORT, ENTRETIEN	36'379.95		30'000.00		33'424.75	
70.260.314.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS D'EAU	15'642.50		12'000.00		23'772.90	
70.260.314.06	ENTRETIEN SURFACES BOISEES ET ARBRES	13'572.05		20'000.00		14'771.05	
70.260.314.13	ENTRETIEN ENTOURAGES ARBRES D'AVENUE	18'179.25		22'000.00		6'674.45	
70.260.315.00	ENTRETIEN ET REPARATIONS DES MACHINES ET VEHICULES	32'169.90		30'000.00		33'891.90	
70.260.318.00	ASSURANCES CHOSES CENTRE HORTICOLE	1'101.00		1'100.00		1'102.00	
70.260.318.01	ASSURANCES ET TAXES VEHICULES	7'954.75		7'300.00		6'427.05	
70.260.318.03	TELEPHONES ET TAXES	2'361.75		2'500.00		2'484.70	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.260.318.04	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	2'868.35				3'073.20	
70.260.390.01	IMPUTATIONS INTERNES, CARBURANTS	19'360.35		17'000.00		19'261.05	
70.260.390.02	PARCS ET JARDINS, CONSOMMATION EAU	56'064.50		51'700.00		60'426.35	
70.260.390.04	TAXES D'ASSAINISSEMENT	37'251.05				39'911.90	
	134						
70.260	TOTAL PARCS ET JARDINS	1'697'582.62		1'624'900.00		1'643'606.44	
70.269	REVENUS						
70.269.434.00	PRESTATIONS DE SERVICE						150.00
70.269.490.00	FACTURATION INTERNE, SALAIRES		155'268.73		180'000.00		159'005.54
70.269	TOTAL REVENUS		155'268.73		180'000.00		159'155.54
70.270	CIMETIERES						
70.270.308.00	PERSONNEL TEMPORAIRE	12'891.70		12'500.00		16'290.15	
70.270.311.00	ACHATS DE MACHINES					3'721.05	
70.270.312.00	CHAUFFAGE	4'262.65		5'400.00		5'377.05	
70.270.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	5'218.65		5'700.00		5'614.45	
70.270.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	303.90		200.00		149.20	
70.270.313.00	ACHATS DIVERS	2'272.10		3'500.00		5'318.25	
70.270.314.00	ENTRETIEN CIMETIERES	17'737.25		17'500.00		15'652.45	
70.270.318.00	CREUSEMENT DES TOMBES ET CREMATION	80'574.95		78'500.00		66'847.65	
70.270.318.01	ASSURANCES DES IMMEUBLES	1'020.00		1'000.00		1'022.00	
70.270.318.02	TELEPHONES ET TAXES			500.00		494.50	
70.270.390.00	SALAIRES	248'706.80		262'500.00		256'910.06	
70.270.390.02	CIMETIERES,CONSOMMATION EAU	12'156.00		6'100.00		5'966.60	
	134						
70.270	TOTAL CIMETIERES	385'144.00		393'400.00		383'363.41	
70.279	REVENUS						
70.279.427.00	LOCATION CENTRE FUNERAIRE		9'400.00		10'000.00		8'200.00
70.279.427.01	CONCESSIONS,INHUMATIONS		69'700.00		75'000.00		66'200.00

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.279.434.00	ENTRETIEN DES TOMBES		55'590.00		58'000.00		60'965.00
70.279	TOTAL REVENUS		134'690.00		143'000.00		135'365.00
70.2	TOTAL TRAVAUX PUBLICS	10'423'715.33	3'384'164.56	10'076'650.00	2'845'000.00	10'573'729.41	3'577'060.56
70.3	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT						
70.310	EPURATION DES EAUX						
70.310.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE		4'764.40		6'600.00		5'443.55
70.310.314.01	ENTRETIEN COLLECTEURS		77'743.43		80'000.00		76'848.82
70.310.314.02	CURAGE BOUCHES ET SACS D'EAU		69'936.30		60'000.00		66'564.60
70.310.314.04	PROTECTION DE LA NAPPE		1'568.00		2'000.00		9'355.10
70.310.318.00	ETUDES ET SONDAGES		27'022.30		40'000.00		23'345.30
70.310.318.01	FRAIS ADMINISTRATIFS OIKEN		44'070.00		45'000.00		43'890.00
70.310.330.00	PERTES SUR TAXES EPURATION		3'203.95				1'470.25
70.310.331.00	AMORTISSEMENT COLLECTEURS		100'000.00		150'000.00		100'000.00
70.310.352.01	STEP DE NOES		1'378'658.04		1'400'000.00		1'607'834.21
70.310.352.02	STEP DE GRANGES	136	264'929.25		205'000.00		199'047.75
70.310.390.01	SALAIRES		229'895.56		255'000.00		240'315.60
70.310.390.04	ENVIRONNEMENT, CONSOMMATION EAU		17'474.30		18'200.00		24'233.10
70.310	TOTAL EPURATION DES EAUX		2'219'265.53		2'261'800.00		2'398'348.28
70.319	REVENUS						
70.319.434.00	TAXES DE QUANTITE SUR EAUX		1'007'310.35		1'000'000.00		1'068'034.20
70.319.434.01	TAXES DE BASE ASSAINISSEMENT		932'254.30		932'500.00		911'492.85
70.319.434.02	TAXES DE POMPAGES		10'968.85		14'000.00		17'973.70
70.319.452.00	TAXES COMMUNES VOISINES		39'351.89		32'500.00		29'423.60
70.319.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES		12'491.10				
70.319.480.00	PRELEVEMENT DEFICIT SUR LE FONDS	136	63'297.89		137'800.00		210'313.33
70.319.490.00	IMPUTATIONS INTERNES TAXES D'EPURATION EAUX		139'212.15		131'000.00		143'043.60
70.319.490.01	INTERETS EPURATION DES EAUX		14'379.00		14'000.00		18'067.00
70.319	TOTAL REVENUS		2'219'265.53		2'261'800.00		2'398'348.28

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.320	ELIMINATION DES ORDURES						
70.320.310.00	INFORMATION / SURVEILLANCE		18'651.30	15'000.00		8'660.26	
70.320.312.00	ENERGIES	136	1'093.65	2'800.00		141.05	
70.320.313.01	CARBURANTS		44'440.05	45'000.00		50'144.15	
70.320.315.00	FRAIS D'ENTRETIEN VEHICULES		32'801.90	35'000.00		54'797.74	
70.320.315.02	ENTRETIEN DEPOTS DECHETS		29'455.08	31'000.00		31'517.57	
70.320.318.00	TRANSPORTS BENNES	136		3'000.00			
70.320.318.03	BACS A VERRE		11'250.00	12'000.00		12'310.28	
70.320.318.04	EXPLOITATION AIRES DE COMPOSTAGE	137	149'522.47	250'000.00		167'810.07	
70.320.318.05	DECHARGE MATERIAUX INERTES		15'622.45	12'000.00		14'610.25	
70.320.318.08	DECHETTERIES	137	228'490.72	340'000.00		239'106.72	
70.320.318.09	TAXES VEHICULES		24'810.85	24'000.00		23'484.75	
70.320.318.10	ASSURANCES		14'221.30	11'000.00		10'270.60	
70.320.318.11	DECHETS SPECIAUX ET CARNES		13'784.70	14'500.00		13'574.11	
70.320.330.00	PERTES SUR TAXES ORDURES		8'080.05			18'181.40	
70.320.331.00	AMORTISSEMENT VEHICULES, AIRES COMPOSTAGE, DECHETT.		350'000.00	350'000.00		300'000.00	
70.320.352.00	UTO, UVRIER	137	593'216.10	740'000.00		657'144.76	
70.320.380.00	ATTRIBUTION AU FONDS	137	201'030.17	391'500.00		253'950.46	
70.320.390.00	SALAIRES		1'230'982.02	1'240'000.00		1'293'759.40	
70.320.390.01	FRAIS ANNEXES DE VEHICULES		9'000.00	9'000.00		9'000.00	
70.320.390.02	INTERETS ELIMINATION DES ORDURES		58'004.00	57'000.00		58'639.00	
70.320	TOTAL ELIMINATION DES ORDURES		3'034'456.81	3'582'800.00		3'217'102.57	
70.329	REVENUS						
70.329.434.03	COMPOSTAGE, DECHETTERIE PARTICIPATIONS DIVERSES	137	97'579.13		60'000.00		81'089.24
70.329.434.06	TAXES DE BASE, DECHETS		1'208'238.50		1'183'000.00		1'182'488.90
70.329.434.07	TAXES DE QUANTITE, ORDURES	138	1'308'229.11		1'920'000.00		1'504'200.88
70.329.434.08	DIVERSES RECETTES	138	14'701.47		47'000.00		38'397.75
70.329.437.00	AMENDES		17'750.00				42'500.00
70.329.452.00	COMPOSTAGES- DECHETTERIES PARTICIPATIONS COMMUNES		220'476.80		225'000.00		190'279.55
70.329.490.00	IMPUTATIONS INTERNES, TAXES ORDURES		167'481.80		147'800.00		178'146.25
70.329	TOTAL REVENUS		3'034'456.81		3'582'800.00		3'217'102.57
70.330	COURS D'EAU						
70.330.314.00	TORRENTS, BISSES, CANAUX		34'176.57	45'000.00		97'039.23	
70.330.314.06	RHONE ENTRETIEN BERGES ET LIT MAJEUR		65'833.15	65'000.00		62'309.85	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.330.314.09	PLANS D'EAUX, ENTRETIEN ET AMENAGEMENT	4'591.10		7'000.00		3'057.05	
70.330.319.00	DEGATS CAUSES PAR LES COURS D'EAU	138 209'395.45					
70.330.352.00	PARTICIPATION BISSE DU ZITTORET	138		1'000.00			
70.330.352.01	PARTICIPATION BISSES PLANIGE/ZITTORET	8'516.00		6'500.00		13'477.20	
70.330.390.00	SALAIRES	138 474'962.72		425'000.00		497'096.53	
70.330	TOTAL COURS D'EAU	797'474.99		549'500.00		672'979.86	
70.339	REVENUS						
70.339.436.01	REMBOURSEMENT DE TIERS	139	31'212.00				15'866.30
70.339.452.00	PARTICIPATION BISSE DE PLANIGE	1'272.75			2'000.00		453.75
70.339.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES	139 571'437.90			260'000.00		314'616.00
70.339	TOTAL REVENUS		603'922.65		262'000.00		330'936.05
70.340	DECHARGE DE MATERIAUX						
70.340.318.00	REMBLAYAGE	139 26'982.75		70'000.00		89'025.80	
70.340	TOTAL DECHARGE DE MATERIAUX	26'982.75		70'000.00		89'025.80	
70.349	REVENUS						
70.349.434.00	TAXES DE MISE EN DECHARGE	139 66'762.00			252'000.00		74'214.00
70.349.461.00	SUBVENTIONS RENATURATION	139 143'791.95					
70.349	TOTAL REVENUS		210'553.95		252'000.00		74'214.00
70.350	NUISANCES						
70.350.318.01	ANALYSE DES NUISANCES			1'000.00			
70.350	TOTAL NUISANCES			1'000.00			
70.3	TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	6'078'180.08	6'068'198.94	6'465'100.00	6'358'600.00	6'377'456.51	6'020'600.90

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.4	EDILITE ET URBANISME						
70.410	EDILITE						
70.410.314.00	ENTRETIEN DES BATIMENTS MUNICIPAUX	448'384.65		428'000.00		427'117.68	
70.410.314.01	ENTRETIEN DES BATIMENTS SCOLAIRES	287'860.72		293'000.00		215'077.08	
70.410.314.03	MESURES D'ECONOMIE D'ENERGIE	207'602.16		225'000.00		67'847.05	
70.410.318.00	MAQUETTES MISES A JOUR	5'000.00		5'500.00			
70.410.318.01	EMOLUMENTS CANTONAUX	53'273.00		50'000.00		43'671.50	
70.410.318.02	ETUDES EDILITE	9'486.80		45'000.00		43'877.65	
		140					
70.410	TOTAL EDILITE	1'011'607.33		1'046'500.00		797'590.96	
70.419	REVENUS						
70.419.431.00	PERMIS DE CONSTRUIRE		108'281.00		150'000.00		150'508.00
70.419.431.01	AUTRES EMOLUMENTS		12'896.00		4'000.00		5'930.00
70.419.436.01	REMBOURSEMENT ASSURANCES ET DIVERS		6'341.45		15'000.00		4'742.90
70.419.437.00	AMENDES POUR INFRACTIONS		14'000.00		30'000.00		3'000.00
		141					
70.419	TOTAL REVENUS		141'518.45		199'000.00		164'180.90
70.420	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
70.420.318.00	ETUDES DIVERSES		7'000.00	10'000.00		14'717.15	
70.420	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		7'000.00	10'000.00		14'717.15	
70.430	ESPACES URBAINS						
70.430.314.00	DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS		4'634.55	25'000.00		6'796.95	
		141					
70.430	TOTAL ESPACES URBAINS		4'634.55	25'000.00		6'796.95	
70.4	TOTAL EDILITE ET URBANISME	1'023'241.88	141'518.45	1'081'500.00	199'000.00	819'105.06	164'180.90
70	TOTAL TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE	19'681'483.06	10'318'346.93	19'814'250.00	10'238'100.00	19'820'522.88	10'535'557.56

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	FINANCES ET IMPOTS						
90.20	PORTEFEUILLE ET PLACEMENTS DE FONDS						
90.209	REVENUS						
90.209.422.01	INTERETS CREANCIERS ET DIVERS		11'445.01		15'000.00		11'407.34
90.209.426.00	DIVIDENDE FM GOUGRA SA		112'500.00		112'500.00		112'500.00
90.209.426.01	DIVIDENDE FM MATTMARK SA		225'000.00		225'000.00		225'000.00
90.209.426.02	DIVIDENDE FM LIZERNE ET MORGES S.A.		40'000.00		40'000.00		40'000.00
90.209.426.03	DIVIDENDE AKEB,BUGEY		19'390.50		17'700.00		17'716.50
90.209.426.04	DIVIDENDE FM VALAISANNES SA		18'873.35		28'000.00		28'310.00
90.209.426.05	DIVIDENDE SOGAVAL SA		800'000.00		800'000.00		800'000.00
90.209.426.06	DIVIDENDE SIESA	142	967'190.00		860'000.00		827'580.00
90.209	TOTAL REVENUS		2'194'398.86		2'098'200.00		2'062'513.84
90.20	TOTAL PORTEFEUILLE ET PLACEMENTS DE FONDS		2'194'398.86		2'098'200.00		2'062'513.84
90.3	IMPOTS						
90.300	CHARGES						
90.300.319.02	RETROCESSIONS D'IMPOTS		11'370.25	10'000.00		10'905.35	
90.300.329.00	INTERETS REMUNERATOIRES		438.37	1'000.00		4'736.01	
90.300.330.00	PERTES FISCALES S/ REVENU & FORTUNE PERS PHYSIQUES		956'492.55	875'000.00		1'025'838.21	
90.300.330.01	AUTRES PERTES FISCALES		45'196.10	40'000.00		44'839.20	
90.300.330.02	REMISES D'IMPOTS	146	58'020.60	20'000.00		12'720.00	
90.300.342.00	IMPOT SUR IMMEUBLES BATIS (ART.188 LF)		364'885.50	380'000.00		373'624.95	
90.300	TOTAL CHARGES		1'436'403.37	1'326'000.00		1'472'663.72	
90.309	REVENUS IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES						
90.309.400.00	IMPOT SUR LE REVENU	146	29'095'109.65		28'500'000.00		28'784'670.45
90.309.400.01	IMPOT SUR LA FORTUNE		4'690'374.95		4'650'000.00		4'643'990.25
90.309.400.03	IMPOT PRELEVE A LA SOURCE	146	1'763'400.78		2'000'000.00		1'591'337.21
90.309.400.04	IMPOT PERSONNEL		246'779.55		220'000.00		244'080.15
90.309.400.05	IMPOT GLOBAL		112'574.20		110'000.00		105'362.00
90.309.400.06	IMPOT SUR IMMEUBLES BATIS (ART.188 LF)		506'892.75		480'000.00		481'325.45

Comptes de fonctionnement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90.309.402.00	IMPOT FONCIER PERSONNES PHYSIQUES (Y.C.FORAINS)		1'360'944.75		1'400'000.00		1'349'352.65
90.309.403.00	IMPOT PREST CAPITAL PROV. DE LA PREVOYANCE PROF	146	693'523.65		780'000.00		951'718.45
90.309.403.01	IMPOT SUR LES BENEFICES DE LIQUIDATION	147	2'537.35		60'000.00		210'743.40
90.309.403.02	IMPOT SUR LES GAINS DE LOTERIE		17'837.30		20'000.00		10'014.60
90.309	TOTAL REVENUS IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES		38'489'974.93		38'220'000.00		38'372'594.61
90.319	REVENUS IMPOTS PERSONNES MORALES						
90.319.401.00	IMPOT SUR LE BENEFICE	147	7'482'891.05		7'700'000.00		7'225'914.15
90.319.401.01	IMPOT SUR LE CAPITAL	147	2'411'755.55		2'100'000.00		2'257'611.90
90.319.401.02	IMPOT MINIMUM	147	249'990.55		200'000.00		246'032.15
90.319.402.00	IMPOT FONCIER PERSONNES MORALES	147	1'860'329.50		2'075'000.00		2'032'377.20
90.319	TOTAL REVENUS IMPOTS PERSONNES MORALES		12'004'966.65		12'075'000.00		11'761'935.40
90.329	REVENUS AUTRES IMPOTS						
90.329.403.00	IMPOT SUR GAINS IMMOBILIERS	147	314'452.85		400'000.00		421'484.95
90.329.404.00	DROITS DE MUTATIONS COMMUNAUX		776'068.00		730'000.00		1'590'306.70
90.329.405.00	IMPOT SUR SUCCESSIONS ET DONATIONS		489'275.40		480'000.00		571'931.45
90.329.406.00	IMPOT SUR LES CHIENS		146'102.50		130'000.00		135'565.00
90.329.407.00	AMENDES FISCALES PERS PHYSIQUES	147	79'700.00		20'000.00		15'746.00
90.329.407.01	AMENDES FISCALES PERS MORALES				1'000.00		
90.329.411.00	REDEVANCES HYDRAULIQUES		12'588.40		10'000.00		10'954.30
90.329.424.00	RACHAT ADB IMPOTS PERS. PHYSIQUES		159'114.92		180'000.00		215'020.00
90.329.424.01	RACHATS ADB AUTRES IMPOTS		1'609.35		10'000.00		10'617.20
90.329.444.00	PEREQUATION FINANCIERE	147	294'360.00		260'000.00		310'101.00
90.329	TOTAL REVENUS AUTRES IMPOTS		2'273'271.42		2'221'000.00		3'281'726.60
90.3	TOTAL IMPOTS		1'436'403.37	1'326'000.00	52'516'000.00	1'472'663.72	53'416'256.61
90.40	SERVICE DE LA DETTE						
90.400	CHARGES						
90.400.321.00	INTERETS SUR C/C ET DIVERS		4'352.61	10'000.00		3'178.29	
90.400.322.16	EMPRUNT A LONG TERME		648'956.80	710'000.00		628'404.00	
90.400.330.00	AMORTISSEMENT PATRIMOINE FINANCIER		400'000.00	400'000.00		400'000.00	

Comptes de fonctionnement			Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90.400.331.00	AMORTISSEMENT PATRIMOINE ADMINISTRATIF	142	12'755'270.20		13'300'000.00		12'967'900.00	
90.400.390.01	INTERETS EPURATION DES EAUX		14'379.00		14'000.00		18'067.00	
90.400	TOTAL CHARGES		13'822'958.61		14'434'000.00		14'017'549.29	
90.409	REVENUS							
90.409.490.03	INTERETS ELIMINATION DES ORDURES			58'004.00		57'000.00		58'639.00
90.409.490.04	INTERETS ET AMORTISSEMENT CRECHES ET UAPE			542'000.00		542'000.00		542'000.00
90.409.490.06	INTERETS ET AMORTISSEMENT PISCINE DE GUILLAMO			350'000.00		350'000.00		350'000.00
90.409.490.07	INTERETS ET AMORTISSEMENT BAINS DE GERONDE			600'000.00		600'000.00		600'000.00
90.409.490.09	INTERETS ET AMORTISSEMENT PATINOIRES			400'000.00		400'000.00		400'000.00
90.409.490.11	INTERETS RESEAU D'EAU			150'500.00		158'200.00		143'200.00
90.409.490.18	INTERETS ET AMORTISSEMENT BATIMENTS DE LA CULTURE			250'000.00		250'000.00		250'000.00
90.409.490.19	INTERETS ET AMORTISSEMENT ESPACE CULT.DES MARAIS			120'000.00		120'000.00		120'000.00
90.409.490.20	INTERETS ET AMORTISSEMENT DES HALLES			100'000.00		100'000.00		100'000.00
90.409.490.21	INTERETS ET AMORTISSEMENT INFRASTRUCTURES SPORTIVE	142		550'000.00		450'000.00		200'000.00
90.409	TOTAL REVENUS			3'120'504.00		3'027'200.00		2'763'839.00
90.40	TOTAL SERVICE DE LA DETTE		13'822'958.61	3'120'504.00	14'434'000.00	3'027'200.00	14'017'549.29	2'763'839.00
90	TOTAL FINANCES ET IMPOTS		15'259'361.98	58'083'115.86	15'760'000.00	57'641'400.00	15'490'213.01	58'242'609.45
	Total compte de fonctionnement		94'708'508.29	92'172'667.20	95'169'400.00	91'119'600.00	93'584'091.69	92'599'428.65
	Excédent de revenus ou de charges			2'535'841.09		4'049'800.00		984'663.04

Comptes d'investissement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
10	ADMINISTRATION GENERALE						
10.40	CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES						
10.400	CHARGES						
10.400.500.00	ACHATS DE TERRAINS					288'100.00	
10.400.503.00	ACHATS IMMEUBLES	350'000.00		350'000.00		470'000.00	
10.400	TOTAL CHARGES	350'000.00		350'000.00		758'100.00	
10.40	TOTAL CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES	350'000.00		350'000.00		758'100.00	
10	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	350'000.00		350'000.00		758'100.00	

Comptes d'investissement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20	SECURITE PUBLIQUE						
20.20	POLICE MUNICIPALE						
20.202	CHARGES						
20.202.506.00	ACHATS VEHICULES					54'352.10	
20.202.506.02	PARCOMETRES COLLECTIFS	99	89'241.40	415'000.00		35'938.17	
20.202.506.03	RADAR		39'458.60	45'000.00			
20.202	TOTAL CHARGES		128'700.00	460'000.00		90'290.27	
20.20	TOTAL POLICE MUNICIPALE		128'700.00	460'000.00		90'290.27	
20.31	INFORMATIQUE						
20.312	CHARGES						
20.312.506.00	EQUIPEMENT ELECTRONIQUE, INFORMATIQUE		43'805.25	41'500.00		88'196.29	
20.312	TOTAL CHARGES		43'805.25	41'500.00		88'196.29	
20.31	TOTAL INFORMATIQUE		43'805.25	41'500.00		88'196.29	
20.50	SERVICE DU FEU						
20.502	CHARGES						
20.502.506.00	AUTO-EHELLE SERV.DU FEU					1'005'187.00	
20.502.506.05	INSTALLATION BORNES HYDRANTES		40'197.45	40'000.00		55'494.45	
20.502	TOTAL CHARGES		40'197.45	40'000.00		1'060'681.45	

Comptes d'investissement				Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20.509	REVENUS								
20.509.661.00	SUBVENTIONS CANTONALES	100			436'500.00				
20.509	TOTAL REVENUS				436'500.00				
20.50	TOTAL SERVICE DU FEU			40'197.45	436'500.00	40'000.00		1'060'681.45	
20	TOTAL SECURITE PUBLIQUE			212'702.70	436'500.00	541'500.00		1'239'168.01	

Comptes d'investissement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
30	ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
30.20	ECOLES PRIMAIRES						
30.200	CHARGES						
30.200.506.00	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	125'733.40		128'000.00		127'984.18	
30.200	TOTAL CHARGES	125'733.40		128'000.00		127'984.18	
30.209	REVENUS						
30.209.661.00	SUBVENTION EQUIPEMENT INFORMATIQUE		19'755.00		20'000.00		20'130.00
30.209	TOTAL REVENUS		19'755.00		20'000.00		20'130.00
30.20	TOTAL ECOLES PRIMAIRES	125'733.40	19'755.00	128'000.00	20'000.00	127'984.18	20'130.00
30.30	CYCLES D'ORIENTATION						
30.300	CHARGES						
30.300.506.00	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	72'310.25		71'500.00		66'486.00	
30.300	TOTAL CHARGES	72'310.25		71'500.00		66'486.00	
30.309	REVENUS						
30.309.661.00	SUBVENTIONS EQUIPEMENT INFORMATIQUE		9'315.00		9'000.00		8'745.00
30.309	TOTAL REVENUS		9'315.00		9'000.00		8'745.00
30.30	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION	72'310.25	9'315.00	71'500.00	9'000.00	66'486.00	8'745.00
30	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	198'043.65	29'070.00	199'500.00	29'000.00	194'470.18	28'875.00

Comptes d'investissement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
40	AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTE						
40.10	AFFAIRES CULTURELLES						
40.100	CHARGES						
40.100.503.04	ANCIENS ABATTOIRS			50'000.00			
40.100.503.07	SKATEPARK	109	131'924.55	45'000.00		301'392.75	
40.100	TOTAL CHARGES		131'924.55	95'000.00		301'392.75	
40.109	REVENUS						
40.109.661.01	SUBVENTION SKATEPARK	109		155'000.00	50'000.00		
40.109	TOTAL REVENUS			155'000.00	50'000.00		
40.10	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES		131'924.55	95'000.00	50'000.00	301'392.75	
40.25	THEATRE LES HALLES						
40.250	CHARGES						
40.250.503.00	HALLES		57'595.95	59'000.00		118'297.78	
40.250	TOTAL CHARGES		57'595.95	59'000.00		118'297.78	
40.25	TOTAL THEATRE LES HALLES		57'595.95	59'000.00		118'297.78	
40.30	SPORTS						
40.300	CHARGES						
40.300.501.00	CENTRE SPORTIF ECOSSIA	112	1'849'218.35	2'950'000.00		2'484'093.45	
40.300.501.02	ESPACES DE JEUX DE QUARTIERS		44'088.60	33'000.00			
40.300	TOTAL CHARGES		1'893'306.95	2'983'000.00		2'484'093.45	

Comptes d'investissement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
40.309	REVENUS						
40.309.661.01	SUBVENTIONS CANTONALES INFRASTRUCTURES SPORTIVES		9'400.00				
40.309	TOTAL REVENUS		9'400.00				
40.30	TOTAL SPORTS	1'893'306.95	9'400.00	2'983'000.00		2'484'093.45	
40.31	PISCINE DE GUILLAMO						
40.310	CHARGES						
40.310.503.00	PISCINE DE GUILLAMO, REFECTION	232'762.35		236'500.00		57'519.50	
40.310	TOTAL CHARGES	232'762.35		236'500.00		57'519.50	
40.31	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO	232'762.35		236'500.00		57'519.50	
40.35	PATINOIRES						
40.350	CHARGES						
40.350.503.00	PATINOIRES	516'361.25		520'000.00		416'353.35	
40.350.506.00	ACHAT MACHINE A GLACE	165'825.10		180'000.00			
40.350	TOTAL CHARGES	682'186.35		700'000.00		416'353.35	
40.35	TOTAL PATINOIRES	682'186.35		700'000.00		416'353.35	
40	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTE	2'997'776.15	164'400.00	4'073'500.00	50'000.00	3'377'656.83	

Comptes d'investissement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES						
50.10	ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES COMMUNE						
50.100	CHARGES						
50.100.564.00	PARTICIPATION CONSTRUCTION EMS	116 1'004'438.75		1'350'000.00		1'350'000.00	
50.100	TOTAL CHARGES	1'004'438.75		1'350'000.00		1'350'000.00	
50.10	TOTAL ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES COMMUNE	1'004'438.75		1'350'000.00		1'350'000.00	
50	TOTAL ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES	1'004'438.75		1'350'000.00		1'350'000.00	

Comptes d'investissement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	EAU ET ENERGIE						
60.10	SERVICE DE L'EAU						
60.100	APPROVISIONNEMENT						
60.100.501.00	RESEAU D'EAU	119	2'018'436.91	1'887'500.00		1'441'442.00	
60.100.501.01	POMPAGE D'EAU DE TCHUDANGNA	120	19'796.08	10'000.00		69'637.85	
60.100	TOTAL APPROVISIONNEMENT		2'038'232.99	1'897'500.00		1'511'079.85	
60.109	REVENUS						
60.109.610.00	TAXES RACCORDEMENT EAU	120			94'050.00	24'000.00	63'800.00
60.109	TOTAL REVENUS				94'050.00	24'000.00	63'800.00
60.10	TOTAL SERVICE DE L'EAU		2'038'232.99	1'897'500.00	24'000.00	1'511'079.85	63'800.00
60	TOTAL EAU ET ENERGIE		2'038'232.99	1'897'500.00	24'000.00	1'511'079.85	63'800.00

Comptes d'investissement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE						
70.2	TRAVAUX PUBLICS						
70.210	ROUTES ET PARKINGS						
70.210.501.00	DIVERS AMENAGEMENTS DE ROUTES	131	643'686.57	1'750'000.00		1'807'316.85	
70.210.501.09	AVENUE DU ROTHORN	132	1'042'590.40	1'750'000.00		4'804.84	
70.210.501.22	GLAREY, SECTEUR TRANCHEE CFF	132	274'090.01	200'000.00		87'025.20	
70.210.501.52	CENTRE-VILLE, SECTEUR AVENUE DE LA GARE	132	3'266.00	50'000.00			
70.210.501.56	PONT DE BEAULIEU, ASSAINISSEMENT	132		500'000.00		176'020.75	
70.210.501.86	CENTRE-VILLE, CONNEXION OUEST	132	4'728.60	25'000.00		3'771.65	
70.210.501.88	AMENAGEMENTS MOBILITE DOUCE	132	228'493.57	500'000.00		219'198.35	
70.210.503.02	COMPLEXE GARE (PARKING + GARE ROUTIERE)	132	1'228'373.95	250'000.00		1'575'265.22	
70.210	TOTAL ROUTES ET PARKINGS		3'425'229.10	5'025'000.00		3'873'402.86	
70.219	REVENUS						
70.219.610.00	SOULTE CLASSEMENT/ DECLASSEMENT ROUTES	132			411'302.10	300'000.00	
70.219.661.01	PART. CANTON COMPLEXE GARE (PASSERELLE)	133			400'000.00		
70.219	TOTAL REVENUS				811'302.10	300'000.00	
70.220	VOIRIE						
70.220.506.00	EQUIPEMENTS		34'733.25	35'000.00			
70.220	TOTAL VOIRIE		34'733.25	35'000.00			
70.230	VEHICULES						
70.230.506.06	UTILITAIRES VOIRIE,ACHATS	133	419'889.32	380'000.00		338'309.35	
70.230	TOTAL VEHICULES		419'889.32	380'000.00		338'309.35	

Comptes d'investissement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70.260	PARCS ET JARDINS						
70.260.503.02	CONSTRUCTIONS PLACES DE JEUX	201'628.10		200'000.00		208'088.45	
70.260	TOTAL PARCS ET JARDINS	201'628.10		200'000.00		208'088.45	
70.270	CIMETIERES						
70.270.501.00	CIMETIERES, REFECTIONS DIVERSES	29'694.64		27'500.00		40'831.47	
70.270.501.01	CIMETIERES ET COLUMBARIUMS	61'217.45	134	50'000.00		4'776.50	
70.270	TOTAL CIMETIERES	90'912.09		77'500.00		45'607.97	
70.2	TOTAL TRAVAUX PUBLICS	4'172'391.86		5'717'500.00	300'000.00	4'465'408.63	
70.3	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT						
70.310	EPURATION DES EAUX						
70.310.501.00	EVACUATION GENERALE DES EAUX	584'535.89	136	820'000.00		591'219.54	
70.310	TOTAL EPURATION DES EAUX	584'535.89		820'000.00		591'219.54	
70.319	REVENUS						
70.319.610.00	TAXES DE RACCORDEMENT			449'236.05	400'000.00		329'217.40
70.319	TOTAL REVENUS			449'236.05	400'000.00		329'217.40
70.320	ELIMINATION DES ORDURES						
70.320.501.03	DECHETTERIE INTERCOMM. OUEST	130'866.12	137	165'000.00			
70.320.503.00	DECHETTERIE					601'511.66	
70.320.503.03	RAMASSAGE CENTRALISE	102'600.82		105'000.00		78'876.56	
70.320.506.05	MACHINES CENTRE COMPOSTAGE	328'174.70	137	375'000.00			
70.320	TOTAL ELIMINATION DES ORDURES	561'641.64		645'000.00		680'388.22	

Comptes d'investissement		Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70.330	COURS D'EAU						
70.330.501.06	AMENAGEMENTS MONDERECHE	83'414.05		80'000.00		181'146.73	
70.330.501.23	SIGNESE			40'000.00			
70.330.501.25	AMENAGEMENTS BONNE-EAU			120'000.00			
70.330.501.26	REHABILITATION DES LACS	90'247.10		50'000.00		225'292.70	
70.330.501.27	PROTECTION CONTRE LES CRUES	7'008.55		20'000.00			
70.330.501.28	AMENAGEMENTS LOQUETTE	53'682.30		50'000.00		6'978.15	
70.330.562.00	RESEAUX D'IRRIGATION			10'000.00		2'380.00	
70.330	TOTAL COURS D'EAU	234'352.00		370'000.00		415'797.58	
70.339	REVENUS						
70.339.661.00	SUBVENTIONS COURS D'EAU						304'000.00
70.339.661.01	SUBVENTIONS SECURISATION COURS D'EAU		2'000.00		300'000.00		108'765.10
70.339	TOTAL REVENUS		2'000.00		300'000.00		412'765.10
70.350	NUISANCES						
70.350.501.00	ASSAINISSEMENT ET OUVRAGE DE PROTECTION	59'242.70		70'000.00		271'913.15	
70.359.661.00	SUBVENTIONS CANTONALES		698.55		15'000.00		310'932.25
70.350	TOTAL NUISANCES	59'242.70	698.55	70'000.00	15'000.00	271'913.15	310'932.25
70.3	TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1'439'772.23	451'934.60	1'905'000.00	715'000.00	1'959'318.49	1'052'914.75
70.4	EDILITE ET URBANISME						
70.410	EDILITE						
70.410.503.00	REFECTION DES BATIMENTS COMMUNAUX	1'746'126.68		1'866'500.00		729'553.28	
70.410.503.01	REFECTION DES BATIMENTS SCOLAIRES	102'032.80		220'000.00		180'649.75	
70.410.503.03	BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS			50'000.00			
70.410.503.09	EXTENSION CO GOUBING					461'913.75	
70.410.503.10	SERRES	500'000.00		550'000.00		58'058.40	
70.410.503.12	ECOLE DE GRANGES, AGRANDISSEMENT	1'826'573.05		600'000.00		2'253'914.48	
70.410.503.23	CENTRE SCOLAIRE DE BORZUAT	18'791.50		350'000.00		13'810.60	

Comptes d'investissement				Comptes	2019	Budget	2019	Comptes	2018
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70.410.561.00	PARTICIPATION CONSTR. ETABL. SCOLAIRE CANTONAL	141		1'025'000.00		850'000.00		1'626'000.00	
70.410	TOTAL EDILITE			5'218'524.03		4'486'500.00		5'323'900.26	
70.419	REVENUS								
70.419.660.01	SUBVENTIONS FEDERALES BATIMENTS								214'655.20
70.419.661.00	SUBVENTIONS BATIMENTS SCOLAIRES	141			1'108'570.40		1'370'000.00		34'871.00
70.419.661.01	SUBVENTIONS BATIMENTS COMMUNAUX	141			118'561.00		177'000.00		
70.419	TOTAL REVENUS				1'227'131.40		1'547'000.00		249'526.20
70.420	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE								
70.420.501.00	ETUDES PAZ, RCCZ ET PLANS SPECIAUX			265'558.05		250'000.00		163'072.98	
70.420	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			265'558.05		250'000.00		163'072.98	
70.429	REVENUS								
70.429.610.00	PART. DES PROPRIETAIRES AUX PAD ET PDQ	141					50'000.00		
70.429	TOTAL REVENUS						50'000.00		
70.430	ESPACES URBAINS								
70.430.501.00	AMENAGEMENTS DE QUARTIERS	141		100'843.95		180'000.00			
70.430	TOTAL ESPACES URBAINS			100'843.95		180'000.00			
70.4	TOTAL EDILITE ET URBANISME			5'584'926.03	1'227'131.40	4'916'500.00	1'597'000.00	5'486'973.24	249'526.20
70	TOTAL TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE			11'197'090.12	2'490'368.10	12'539'000.00	2'612'000.00	11'911'700.36	1'302'440.95
	Total compte d'investissement			17'998'284.36	3'214'388.10	20'951'000.00	2'715'000.00	20'342'175.23	1'395'115.95
	Investissements nets				14'783'896.26		18'236'000.00		18'947'059.28

Note sur la lecture des comptes

Les numéros qui figurent en tête des rubriques correspondent à ceux qui se trouvent dans le fascicule comptable. Voici quelques indications pour faciliter leur lecture.

Prenons, à titre d'exemple, le numéro 30.400.301.02

30	indique le département dont il s'agit
400	désigne la section
301	renseigne sur la nature du compte
02	constitue la sous-rubrique

Le troisième groupe de chiffres est particulièrement important pour la bonne compréhension des informations. Quatre centaines sont utilisées. Elles révèlent la nature du compte. Soit

300	charges de fonctionnement	400	recettes de fonctionnement
500	charges d'investissement	600	recettes d'investissement

Ainsi, dans le numéro que nous donnons en exemple plus haut, on a affaire à une charge de fonctionnement.

Le fascicule comptable fournit le détail des comptes. On y a introduit un système d'index qui permet de savoir :

- 1) si une rubrique fait l'objet d'un commentaire
- 2) dans quelle partie du message se trouve le commentaire.

Comptes 2019

Message du Conseil municipal au Conseil général

1. Les comptes 2019 de la ville de Sierre

En lieu et place de l'excédent de charges de 4 millions de francs inscrit au budget, l'exercice 2019 s'achève sur un déficit de 2.5 millions. La commune demeure certes dans les chiffres rouges, mais dans une mesure nettement plus réduite, ce qui constitue un signe encourageant.

Cette situation s'explique pour une part importante par la bonne tenue des aménagements de production hydroélectrique, dont le bénéfice net continue de progresser. Cette tendance s'était déjà amorcée en 2018. L'amélioration par rapport au budget est de l'ordre de 1.2 million de francs. La progression est toutefois moins spectaculaire en comparaison des comptes 2018, dès lors que ceux-ci avaient été favorablement influencés par le dénouement heureux d'un litige qui opposait la ville à la société Alpiq.

L'augmentation des dépenses sociales répercutées par le canton continue de peser sur les finances communales. Elles excèdent les prévisions de près de 700'000 francs. Un constat réjouissant mérite cependant d'être souligné : les deux postes les plus coûteux de l'action sociale et médico-sociale communale (participation au Centre médico-social et Crèche-UAPE) reculent tous les deux par rapport au budget, et même par rapport aux comptes 2018 pour ce qui a trait à l'accueil de l'enfance (moins 100'000 francs).

A relever également l'impact du récent arrêt du tribunal fédéral qui institue la gratuité totale de l'enseignement obligatoire. Il fait désormais supporter aux communes la totalité des fournitures et activités scolaires, dont une partie était jusqu'à présent assumée par les parents. L'impact de cette mesure en 2019 se monte à plus de 200'000 francs.

Les autres écarts de fonctionnement sont de moindre importance et démontrent la bonne gestion des charges par l'administration communale.

Quant aux impôts, ils sont globalement conformes aux attentes budgétaires.

Pour ce qui est de la marge d'autofinancement, conséquence des résultats meilleurs que prévus, elle se situe à un peu plus de 11.5 millions de francs, en retrait toutefois par rapport à 2018 (13.5 millions de francs).

Les investissements bruts ont été réalisés à hauteur de 86 %. On observe que les crédits d'engagement en cours ont connu des sorts divers en ce qui concerne leur rythme d'avancement par rapport au budget, sans que ceci n'ait un impact sur les montants qui seront finalement engagés : l'école de Granges et le complexe de la gare notamment ont davantage progressé que ce qui était planifié. Quelques autres objets n'ont pas suivi le rythme d'avancement escompté, essentiellement pour des raisons procédurales.

2. Variations majeures

Les variations majeures de l'exercice 2019 concernent essentiellement les comptes suivants (les chiffres négatifs correspondent à des écarts défavorables) :

10.102.318.03	Frais fiduciaire et consultants		-125'962.35
20.209.427.00	Parkings non soumis à TVA	183'916.93	
20.209.427.01	Parkings couverts (TVA)	200'625.52	
20.209.427.02	Parkings non couverts (TVA)	-245'717.20	138'825.25
30.200.310.01	Fournitures scolaires	-54'764.29	
30.300.310.01	Fournitures scolaires	-52'380.01	-107'144.30
30.300.352.00	Frais d'écolage		-102'378.80
50.100.318.01	Crèche - UAPE		26'200.84
50.100.352.00	Participation au Centre médico-social régional		173'022.44
50.300.361.02	Financement prestation compl. (part. communale)	-250'425.44	
50.300.366.03	Aides sociales, participations diverses (LIAS)	-394'790.98	-645'216.42
60.200.312.00	Frais d'exploitation des aménagements de production	768'770.36	
60.209.435.00	Recettes d'aménagements de production	415'131.41	1'183'901.77
70.210.361.00	Routes cantonales, entretien		-230'956.55
70.259.439.00	Recettes extraordinaires		329'979.65
70.320.318.04	Exploitation aires de compostage		100'477.53
70.320.318.08	Déchetteries		111'509.28
70.320.352.00	UTO, Uvrier		146'783.90
70.329.434.07	Taxes de quantité, ordures		-611'770.89
70.330.319.00	Dégâts causés par les cours d'eau		-209'395.45
70.339.461.00	Subventions cantonales		311'437.90
70.349.434.00	Taxes de mise en décharge		-185'238.00
70.349.461.00	Subventions renaturation		143'791.95
90.209.426.06	Dividende SIESA		107'190.00
90.309.400.00	Impôt sur le revenu	595'109.65	
90.309.400.03	Impôt prélevé à la source	-236'599.22	358'510.43
90.319.401.00	Impôt sur le bénéfice	-217'108.95	
90.319.401.01	Impôt sur le capital	311'755.55	
90.319.402.00	Impôt foncier personnes morales	-214'670.50	-120'023.90
90.400.331.00	Amortissement patrimoine administratif		544'729.80
	Total		1'574'077.08

3. Comptes de fonctionnement

3.1. Comparaison comptes - budget

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>	<i>Variations</i>	
Revenus de fonctionnement	91'119'600	92'172'667	1'053'067	1.16%
Charges de fonctionnement	95'169'400	94'708'508	(460'892)	-0.48%
Excédent de revenus (charges)	(4'049'800)	(2'535'841)	1'513'959	

3.2. Ecarts constatés dans les différents services

Administration générale	16'612
Sécurité publique	42'390
Enseignement et formation	-303'031
Culture, sports et culte	-201'691
Actions sociales et médico-sociales	-280'393
Eau et énergie	1'084'704
Services techniques	213'014
Finances et impôts	942'354
Amélioration du résultat	1'513'959

3.3. Charges de fonctionnement par nature

Considérées par nature, les charges ont évolué comme suit entre le budget et les comptes 2019 (en milliers de CHF) :

	<i>Budget 2019</i>	<i>Comptes 2019</i>	<i>Variations</i>	
Charges par nature				<i>en %</i>
Charges du personnel	20'406	20'466	61	0.30
Biens, services, marchandises	21'901	20'918	-983	-4.49
Intérêts passifs	721	654	-67	-9.33
Amortissements	16'122	15'714	-409	-2.53
Parts à contributions sans affectation	380	365	-15	-3.98
Dédommagements collectivités	8'567	8'383	-184	-2.14
Subventions	20'649	21'518	869	4.21
Attribution aux financements spéciaux	467	579	112	23.96
Imputations internes	5'957	6'113	155	2.61
Total	95'169	94'709	-461	-0.48

Nous présentons ci-après les dépenses les plus significatives en fonction de leur nature.

3.3.1. Charges du personnel (Rubrique 30)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	20'405'600	20'466'192
Ecart en francs		60'592
Ecart en %		0.30

La ventilation des charges du personnel, y compris les charges sociales, se présente comme suit :

	Autorités et commissions		Collaborateurs communaux		Autres charges du personnel		Personnel enseignant non financé par l'Etat		Total	
	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %
<i>Comptes 2015</i>	598'721		17'143'592		522'572		1'097'032		19'361'916	
<i>Comptes 2016</i>	628'930	5.05	17'305'405	0.94	487'896	-6.64	1'101'248	0.38	19'523'479	0.83
<i>Comptes 2017</i>	645'146	2.58	17'457'667	0.88	505'378	3.58	1'094'547	-0.61	19'702'739	0.92
<i>Comptes 2018</i>	674'941	4.62	17'702'162	1.40	625'873	23.84	1'112'067	1.60	20'115'041	2.09
<i>Comptes 2019</i>	695'038	2.98	17'999'284	1.68	649'594	3.79	1'122'277	0.92	20'466'192	1.75
<i>Budget 2019</i>	661'000		17'992'500		642'800		1'109'300		20'405'600	

3.3.1.1. Collaborateurs communaux

Le budget 2019 prévoyait une augmentation de la masse salariale de 1 % pour les ajustements liés au mérite. A fin octobre 2018, le taux d'inflation s'élevait à + 1.1 % par rapport à octobre 2017. Le Conseil municipal a donc décidé de procéder à une augmentation générale des salaires de 0.5 % pour compenser partiellement ce renchérissement, sachant que le cumul négatif de ces dernières années n'avait pas influencé à la baisse les traitements de base.

3.3.1.2. Départs, engagements de personnel

Ont pris leur retraite:

Marinette de Staercke, auxiliaire de police
 Daniel André, responsable patinoire
 Paul-André Antille, responsable de l'atelier mécanique
 Jean-Denis Zufferey, responsable de la voirie
 Nenad Brajuskovic, collaborateur technique à la patinoire
 Jocelyne Cottier, collaboratrice administrative au service financier

Ont quitté le service communal:

Pascal Rion, agent de police
 Alexandre Doublet, directeur du TLH
 Sylviane Ferrari, collaboratrice administrative à la chancellerie
 David Widmer, collaborateur technique au service du feu
 Elena Rinaldi, collaboratrice administrative au service culture, sport et intégration

Les collaborateurs suivants ont été engagés:

Kevin Perroud, auxiliaire de police
 Bertrand Constantin, responsable patinoire
 Genti Ramadani, délégué à la jeunesse
 Rafael Ruiz del Portal, spécialiste des transports et de la mobilité
 Jean-Christophe Clos, responsable de l'atelier mécanique
 Elma Bisevac, responsable administrative des services techniques
 Julien Jacquérior, directeur du TLH
 Stefano Cassano, agent de police
 Marco Mateus, collaborateur technique à la patinoire
 Rodrigo Dos Santos, collaborateur à la voirie

3.3.1.3. Répartition des effectifs dans les services

Le tableau qui suit indique, non pas le nombre de personnes employées, mais le nombre de postes équivalant à un emploi à plein temps (EPT).

Service	EPT effectif 2019	EPT effectif 2018	EPT effectif 2017
Chancellerie - Réception	5.8	5.8	5.8
Promotion économique	1.4	1.4	1.4
Concierges	5.6	5.6	5.6
Police municipale	29.9	29.7	29.7
Informatique	2.0	2.0	2.0
Contrôle de l'habitant	2.7	2.7	2.7
PCi, feu	5.5	5.5	5.5
Direction des écoles	7.0	7.0	7.0
Affaires culturelles et sportives	4.7	4.7	4.7
Bibliothèque	5.05	5.05	4.8
Théâtre Les Halles	4.5	4.5	4.5
Piscines municipales	4.2	4.2	4.2
Patinoires	2.1	2	2
Finances	2.9	3.4	3.7
Contributions et cadastre	6.7	6.8	7.3
Total administration	90.05	90.35	90.9
Administration services techniques	15.5	14.8	14.1
Parcs & jardins	11.9	12	12
Voirie	33	33	33
Total services techniques	60.4	59.8	59.1
Total général	150.45	150.15	150.0

On constate que la ville de Sierre emploie 150.45 EPT.

La différence entre l'effectif 2018 et 2019 s'explique comme suit :

- augmentation à la police (0.2 EPT),
- augmentation aux infrastructures sportives (0.1 EPT),
- diminution au service financier (- 0.5 EPT),
- diminution au service des contributions (- 0.1 EPT),
- augmentation à l'administration des services techniques (+ 0.7 EPT),
- diminution aux parcs & jardins (- 0.1 EPT).

Ne sont pas compris dans ces effectifs le personnel de nettoyage, les auxiliaires rattachés aux différents services, les apprentis et stagiaires ainsi que le personnel temporaire.

3.3.2. Biens, services, marchandises (rubrique 31)

	Budget	Comptes
En francs	21'901'300	20'918'078
Ecart en francs		-983'222
Ecart en %		-4.49

Le tableau suivant permet d'apprécier les écarts par rubriques entre les comptes et le budget.

Rubriques		En milliers de CHF		
		comptes	budget	différence
310	Matériel, imprimés	798	714	84
311	Mobilier, véhicules, machines	397	327	70
312	Eau, énergie, combustibles	7'035	7'813	-778
313	Autres marchandises	864	847	17
314	Entretien des immeubles	2'114	2'137	-23
315	Entretien d'objets mobiliers	1'797	1'949	-152
316	Loyers	324	320	4
317	Dédommagements	261	246	15
318	Honoraires, prestations de service	7'011	7'442	-431
319	Frais divers	317	106	211
	Total	20'918	21'901	-983

Cette diminution de charges provient de diverses variations budgétaires, à la hausse comme à la baisse. Les variations les plus significatives sont indiquées ci-après :

312 – Eau, énergie, combustibles

60.200.312.00	Frais d'exploitation des aménagements de production	-769	-769
---------------	---	------	------

315 – Entretien d'objets mobiliers

60.100.315.01	Exploitation et entretien, approvisionnement eau	-84	
60.101.315.01	Exploitation, entretien et réparation, distribution eau	-73	-157

318 – Honoraires, prestations de service

10.102.318.03	Frais fiduciaire et consultants	126	
50.100.318.01	Crèche - UAPE	-262	
70.320.318.04	Exploitation aires de compostage	-100	
70.320.318.08	Déchetteries	-112	-348

319 – Frais divers

70.330.319.00	Dégâts causés par les cours d'eau	209	209
---------------	-----------------------------------	-----	-----

3.3.3. Intérêts passifs (rubrique 32)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	721'000	653'748
Ecart en francs		-67'252
Ecart en %		-9.33

Des taux d'intérêt particulièrement bas, notamment lors du dernier renouvellement d'emprunt réalisé par la ville (en juin 2019, voir ci-dessous), expliquent l'écart par rapport aux prévisions budgétaires.

L'endettement bancaire a augmenté de 4 millions de francs par rapport au bouclage 2018.

La ville a conclu trois contrats de crédits cadres, dont le dernier, encore ouvert, lui permet d'emprunter jusqu'à un plafond de 35 millions de francs, au taux Libor ou SWAP, plus la marge. Ces crédits cadres ont été conclus :

- pour le premier, avec un consortium bancaire composé de : Banque Cantonale du Valais, Crédit Suisse, Banque Raiffeisen, UBS,
- pour le second, avec un consortium bancaire composé de : Banque Cantonale du Valais, UBS,
- pour le dernier, avec la Banque Cantonale du Valais.

En fonction des conditions offertes par le marché, les emprunts sont parfois conclus auprès d'autres organismes de prêts.

Emprunts à moyens et longs termes existants au 31 décembre 2019

<i>Bailleurs de fonds</i>	<i>début</i>	<i>fin</i>	<i>taux</i>	<i>montant</i>	<i>intérêts</i>
Consortium bancaire	26.01.2012	26.01.2022	1.525	2'000'000	30'500
Consortium bancaire	24.02.2012	24.02.2022	1.525	3'000'000	45'750
Consortium bancaire	27.08.2012	29.08.2022	1.5	4'000'000	60'000
Consortium bancaire	30.06.2014	30.06.2023	1.5	3'500'000	52'500
Consortium bancaire	30.06.2014	28.06.2024	1.63	3'500'000	57'050
SUVA	27.10.2014	28.10.2024	1.1	4'000'000	44'000
Consortium bancaire	24.06.2015	24.06.2025	1.13	4'000'000	45'200
Consortium bancaire	22.12.2015	22.12.2025	0.98	4'000'000	39'200
BCVs	25.08.2016	25.08.2026	0.6	4'000'000	24'000
BCVs	22.12.2016	20.12.2030	0.88	5'000'000	44'000
BCVs	21.07.2017	21.07.2027	0.77	4'000'000	30'800
BCVs	25.08.2017	24.08.2029	0.95	8'000'000	76'000
BCVs	24.09.2018	22.09.2028	0.83	3'000'000	24'900
BCVs	24.09.2018	24.09.2030	1.02	3'000'000	30'600
Caisse pension Migros	26.06.2019	26.06.2031	0.375	7'000'000	8'200
Crédits LIM				515'000	
Total				62'515'000	612'700

Précisons encore que la commune s'est portée caution de divers prêts. Le détail de ces engagements figure en annexe aux comptes.

3.3.4. Amortissements (rubrique 33)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	16'122'400	15'713'745
Ecart en francs		-408'655
Ecart en %		-2.53

Les amortissements du patrimoine administratif, y compris les services autofinancés tels que les services de l'eau, de l'épuration des eaux et de l'élimination des ordures, varient principalement en fonction du volume des investissements réalisés. Ces derniers sont demeurés en deçà des prévisions budgétaires.

Les amortissements ont été calculés de manière à satisfaire au taux prescrit par les articles 51 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004.

Les comptes de pertes sur débiteurs enregistrent les actes de défaut de biens (ADB) reçus durant l'année ainsi que les provisions constituées pour se prémunir contre les risques encourus de non-paiement. Les montants provisionnés découlent de l'analyse périodique de l'état des débiteurs, basée sur des critères d'appréciation constants tels que leur niveau de solvabilité et les perspectives d'encaissement résultant des recours engagés.

Les principaux écarts enregistrés sur ces comptes, par rapport aux prévisions, sont les suivants (en milliers de CHF) :

Amortissements ordinaires

70.310.331.00	Amortissement collecteurs	-50	
90.400.331.00	Amortissement patrimoine administratif	-545	-595

Pertes sur débiteurs

10.102.330.00	Pertes sur débiteurs divers	55	
90.300.330.00	Pertes fiscales s/ revenu & fortune personnes physiques	81	136
	Total		-459

3.3.5. Parts à des contributions sans affectation (rubrique 34)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	380'000	364'886
Ecart en francs		-15'115
Ecart en %		-3.98

3.3.6. Dédommagements à des collectivités publiques (rubrique 35)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	8'566'500	8'382'894
Ecart en francs		-183'606
Ecart en %		-2.14

Cette rubrique enregistre globalement une légère baisse. Les variations les plus significatives sont les suivantes :

- La participation au Centre médico-social (compte 50.100.352.00) enregistre une baisse de l'ordre de CHF 170'000.– par rapport aux prévisions budgétaires. Elle se situe toutefois à un niveau supérieur à celui enregistré lors du bouclage 2018 (+ CHF 150'000.– environ).
- La participation communale aux frais de l'UTO à Uvrier (compte 70.320.352.00) profite d'une réduction du tonnage des déchets ménagers plus importante qu'escomptée lors de l'établissement du budget. L'impact de la taxe au sac a en effet dépassé les projections les plus optimistes, réduisant cette charge de quelque CHF 150'000.–.
- Les frais d'écolage (compte 30.300.352.00), qui concernent principalement les élèves de Granges qui fréquentent le cycle d'orientation de Grône, ont connu quant à eux une forte hausse, de quelque CHF 100'000.–, en raison notamment de l'augmentation du nombre d'enfants concernés, de l'augmentation du coût par élève et de la répercussion sur la ville de l'ensemble des coûts du matériel scolaire.

3.3.7. Subventions accordées et redistribuées (rubriques 36 + 37)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	20'648'500	21'517'508
Ecart en francs		869'008
Ecart en %		4.21

Au chapitre des subventions accordées, des variations sont enregistrées, tant à la hausse qu'à la baisse, dans de très nombreux comptes. Les principaux écarts concernent des contributions obligatoires sur lesquelles la commune n'a aucune prise, telles que les participations communales à l'aide sociale (compte 50.300.366.03, + CHF 400'000.–), au financement des prestations complémentaires (compte 50.300.361.02, + CHF 250'000.–), ainsi qu'à l'entretien des routes cantonales (compte 70.210.361.00, + CHF 230'000.–).

3.3.8. Attributions aux financements spéciaux (rubrique 38)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	467'000	578'898
Ecart en francs		111'898
Ecart en %		23.96

Cette rubrique concerne les attributions aux fonds constitués en faveur des services autofinancés (service de l'eau, épuration des eaux et élimination des ordures), lorsque ceux-ci présentent un excédent de revenus. Elle enregistre par ailleurs les dotations aux fonds pour financements spéciaux, notamment les taxes compensatoires pour places de parc et les intérêts rémunérateurs du fonds pour abris PC. Les écarts suivants ont été enregistrés sur ces comptes par rapport aux prévisions :

60.102.380.00	Attribution au fonds, service de l'eau	+ 102'367
70.210.380.00	Attribution au fonds, places de parc	+ 200'000
70.320.380.00	Attribution au fonds, élimination des ordures	- 190'470
Total		+ 111'898

Le budget 2019 prévoyait un excédent de moindre importance pour le service de l'eau, il s'est révélé supérieur de plus de CHF 100'000.– par rapport aux prévisions. S'agissant du service de l'élimination des ordures, les recettes enregistrent une baisse, liée à la diminution des tonnages de déchets ménagers récupérés et à celle du prix de rétrocession de la vente des sacs aux communes. L'attribution au fonds a été moindre qu'escompté (- CHF 190'000.–).

Le solde de l'écart par rapport au budget, soit CHF 200'000.–, concerne l'attribution au fonds en faveur des places de parc. La commune facture une taxe compensatoire aux propriétaires qui ne respectent pas les prescriptions minimales du règlement des constructions en matière de places de stationnement ; cette recette peut difficilement être évaluée avec précision. En fin d'exercice, le compte de charges est destiné à balancer le compte des recettes « Taxes compensatoires places de parc » enregistrées durant l'année. En 2019, tout comme en 2018, d'importantes taxes ont été perçues.

3.4. Revenus de fonctionnement par nature

Par rapport au budget, les revenus de fonctionnement ont évolué comme suit (en milliers de CHF) :

<i>Revenus par nature</i>	<i>Budget 2019</i>	<i>Comptes 2019</i>	<i>Variations</i>	
			<i>en %</i>	
Impôts + patentes	52'066	52'313	247	0.47
Revenus des biens	7'858	8'184	327	4.16
Contributions	19'760	19'679	-81	-0.41
Parts à des recettes sans affectation	290	324	34	11.74
Restitutions de collectivités publiques	2'592	2'617	25	0.97
Subventions	2'159	2'580	421	19.49
Prélèvement financements spéciaux	438	363	-75	-17.02
Imputations internes	5'957	6'113	155	2.61
Total	91'120	92'173	1'053	1.16

Nous présentons ci-après les revenus les plus significatifs en fonction de leur nature.

3.4.1. Impôts (rubriques 40 + 41)

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
En francs	52'066'000	52'313'129
Ecart en francs		247'129
Ecart en %		0.47

Globalement, les recettes fiscales se situent très légèrement au-dessus des prévisions budgétaires.

Concernant les personnes physiques, c'est l'impôt perçu sur le revenu qui enregistre la plus importante progression. Cette progression est toutefois atténuée par la diminution des recettes provenant des impôts prélevés à la source, des transferts étant intervenus entre ces deux comptes. Quant aux personnes morales, le résultat global se situe quelque peu en-deçà des attentes.

Les principaux écarts s'observent sur les postes suivants (en milliers de CHF) :

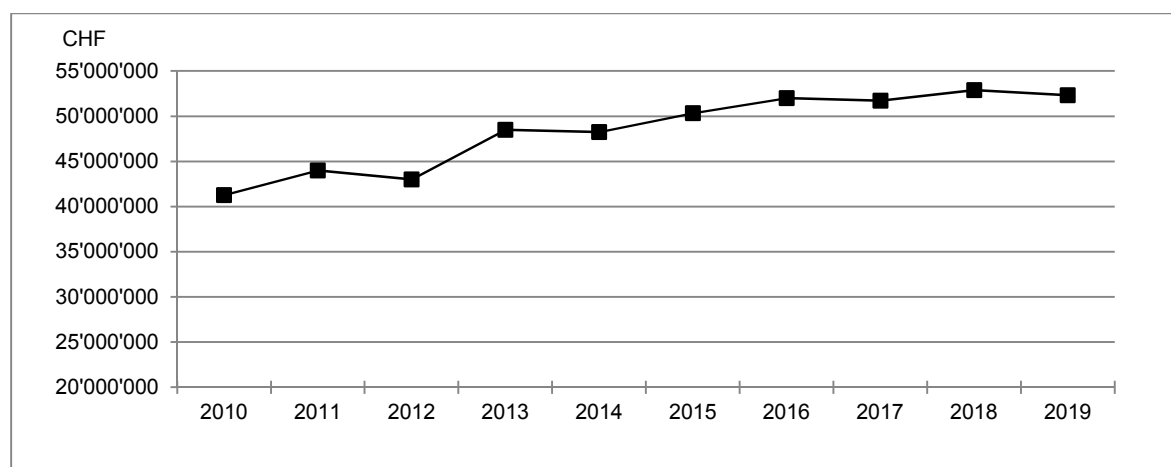
Impôts des personnes physiques

90.309.400.00	Impôt sur le revenu	595	
90.309.400.03	Impôt prélevé à la source	-237	358

Impôts des personnes morales

90.319.401.00	Impôt sur le bénéfice	-217	
90.319.401.01	Impôt sur le capital	312	
90.319.402.00	Impôt foncier personnes morales	-215	-120

Evolution des recettes fiscales



3.4.2. Revenus des biens (rubrique 42)

	Budget	Comptes
En francs	7'857'550	8'184'271
Ecart en francs		326'721
Ecart en %		4.16

Les variations les plus significatives sont les suivantes (en milliers de CHF) :

20.209.427.00	Parkings non soumis à TVA	184	
20.209.427.01	Parkings couverts (TVA)	201	
20.209.427.02	Parkings non couverts (TVA)	-246	139
90.209.426.06	Dividende SIESA		107
Total			246

Les recettes liées aux parkings ont été réorganisées dans 3 comptes distincts pour répondre à des exigences de la TVA ; elles connaissent ainsi d'importantes variations à la hausse et à la baisse. Considérées dans leur globalité, ces recettes enregistrent une augmentation de quelque CHF 140'000.– par rapport aux prévisions.

3.4.3. Contributions (rubrique 43)

	Budget	Comptes
En francs	19'760'300	19'678'809
Ecart en francs		-81'491
Ecart en %		-0.41

Les variations majeures qui influencent cette rubrique sont (en milliers de CHF) :

60.209.435.00	Recettes des aménagements de production	415
70.219.430.00	Taxes compensatoires places de parc	200
70.259.439.00	Recettes extraordinaires	330
70.329.434.07	Taxes de quantité, ordures	-612
70.349.434.00	Taxes de mise en décharge	-185
	Total	148

Pour le solde, des variations de moindre importance, à la hausse comme à la baisse, sur un nombre significatif de comptes, expliquent l'écart constaté.

3.4.4. Part à des recettes sans affectation, restitutions, subventions (rubriques 44-47)

	Budget	Comptes
En francs	5'040'850	5'520'601
Ecart en francs		479'751
Ecart en %		9.52

La perception de deux subventions, non prévues au budget, expliquent une grande partie de la progression enregistrée dans cette rubrique. Il s'agit d'une part de subventions liées à un entretien plus important des cours d'eau et des canaux et aux mesures urgentes entreprises suite aux intempéries de juillet sur la Sinièse/Raspille et, d'autre part, du subside perçu pour la réalisation de la 1^{ère} étape des mesures de renaturation de la gouille de Pramont (comptes 70.339.461.00 et 70.349.461.00).

3.4.5. Prélèvements financements spéciaux (rubrique 48)

	Budget	Comptes
En francs	437'800	363'298
Ecart en francs		-74'502
Ecart en %		-17.02

Cette rubrique concerne principalement les prélèvements sur les fonds constitués en faveur des services autofinancés (service de l'eau, épuration des eaux et élimination des ordures), lorsque ceux-ci présentent un excédent de charges. Ces comptes sont sollicités en fonction des besoins avérés pour parvenir à l'autofinancement. Pour le service de l'épuration des eaux, un écart de près de CHF 75'000.- a été enregistré par rapport aux prévisions.

3.5. Compte d'investissement

Le compte d'investissement se présente comme suit :

	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
Total des dépenses	20'951'000	17'998'284
Total des recettes	2'715'000	3'214'388
Investissements nets	18'236'000	14'783'896
Ecart investissements nets		-3'452'104

Le taux de réalisation des investissements budgétisés s'élève à près de 86 % pour l'exercice 2019. Il était de quelque 75 % pour l'exercice 2018.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2019 se rapportent aux objets suivants :

Réseau d'eau	2'018'437
Centre sportif Ecosia	1'849'218
Ecole de Granges, agrandissement	1'826'573
Réfection des bâtiments communaux	1'746'127
Complexe gare (parking + gare routière)	1'228'374
Avenue du Rothorn	1'042'590
Participation constr. établ. scolaire cantonal	1'025'000
Participation construction EMS	1'004'439
Total	11'740'758

Parmi les écarts les plus significatifs, tant à la hausse qu'à la baisse, nous relèverons les éléments ci-après :

- le volume des travaux liés à l'école de Granges, au centre sportif Ecosia et au complexe sud, engagés en 2019, s'est écarté des montants pressentis lors de l'établissement du budget : ces travaux faisant l'objet de crédits d'engagement, leur rythme d'avancement peut fluctuer sans conséquence sur la réalisation complète des ouvrages ;
- divers aménagements de routes ont subi des retards, à l'image de la réfection du pont sur le Rhône et de la nouvelle passerelle à Pont-Chalais, de la réalisation du nouveau parking sous l'église à Noës et de la création d'une zone de croisement au chemin des Vendanges, ceci principalement pour des raisons procédurales.

3.6. Financement des investissements

Investissements nets	14'783'896	100%
Marge d'autofinancement	11'626'812	79%
Insuffisance de financement	3'157'084	21%

En ce qui concerne la couverture des investissements par la marge d'autofinancement, la situation est la suivante sur les derniers 10 ans :

<i>Année</i>	<i>Marge d'autofinancement</i>	<i>Investissements nets</i>	<i>Taux de couverture (en %)</i>
2010	8'620'728	14'365'219	60.01
2011	12'708'587	14'086'464	90.22
2012	10'596'728	16'980'454	62.41
2013	14'920'947	19'476'891	76.61
2014	11'438'733	17'262'870	66.26
2015	11'108'080	16'243'452	68.38
2016	9'314'538	18'446'570	50.49
2017	8'467'443	18'810'988	45.01
2018	13'452'652	18'947'059	71.00
2019	11'626'812	14'783'896	78.65

En dix ans, la municipalité a investi un montant net de CHF 169'403'864.-. Ces dépenses ont été payées majoritairement par les marges d'autofinancement successives dont le total s'élève à CHF 112'255'248.-.

Les investissements ont ainsi été autofinancés à hauteur de 66.26 %.

4. Bilan

4.1. Administration communale - bilan groupé au 31 décembre

Schématiquement, le bilan de la commune se présente comme suit :

<i>Actifs</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2019 en %</i>
Capitaux circulants (disponible + avoir)	37'002'830	29'928'992	17
Patrimoine financier	31'215'705	32'415'686	14
Patrimoine administratif	153'832'405	153'211'162	69
Total	222'050'941	215'555'840	100

<i>Passifs</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2019 en %</i>
Engagements courants	6'834'537	9'885'135	3
Dettes à court terme	13'662'447	8'932'068	6
Dettes à moyen et long termes	62'515'000	55'645'000	28
Engagements envers financements spéciaux	4'956'440	4'740'841	2
Provisions	14'672'673	14'407'112	7
Fortune nette	119'409'843	121'945'684	54
Total	222'050'941	215'555'840	100

4.2. Endettement

L'endettement net par habitant se détermine comme suit (16'952 habitants, population au 31.12.2019) :

	2019	2018	2019 par habitant
Engagements courants	6'834'537	9'885'135	
Dettes à court terme	7'000'001	3'000'001	
Dettes à moyen et long termes	62'515'000	55'645'000	
Provisions	14'672'673	14'407'112	
Passifs transitoires	6'662'446	5'932'067	
Dette brute	97'684'657	88'869'315	5'762
Disponibilités	6'269'213	4'542'769	
Avoirs	24'372'976	20'481'464	
Placements	31'215'705	32'415'686	
Actifs transitoires	6'360'641	4'904'759	
Patrimoine financier réalisable	68'218'535	62'344'678	4'024
Endettement net	29'466'122	26'524'637	1'738

4.3. Patrimoine financier

Le poste « Terrains non affectés » a vu sa valeur comptable passer de CHF 25'629'306.10 à CHF 25'212'025.40, soit une réduction de quelque CHF 400'000.–. Quant au poste « Immeubles bâtis », il a diminué de près de CHF 760'000.–. Sa valeur se situe désormais à CHF 5'362'968.–.

Pour ces deux postes, les principales écritures qui expliquent ces diminutions sont :

- la vente d'une parcelle située dans le secteur du giratoire des Platanes ;
- le transfert de valeurs du patrimoine financier au patrimoine administratif d'un terrain bâti situé à l'entrée de la route de Riondaz, qui avait été acquis par la ville pour une affectation routière à moyen terme.

A cela s'ajoutent des amortissements pour près de CHF 400'000.–.

4.4. Amortissements comptables

Les amortissements comptables, y compris les amortissements complémentaires du patrimoine administratif, s'élèvent à CHF 14'162'653.19. Le détail se présente comme suit :

N° de compte	Libellé	Montant
20.404.332.00	Amortissement du patrimoine administratif complémentaire, investissements non autofinancés Abris PC	300'000
60.102.331.00	Amortissement du patrimoine administratif ordinaire, investissements autofinancés Service de l'eau	657'383
70.310.331.00	Amortissement du patrimoine administratif ordinaire, investissements autofinancés Epuration des eaux	100'000

70.320.331.00	Amortissement du patrimoine administratif ordinaire, investissements autofinancés Elimination des ordures	350'000
90.400.331.00	Amortissement du patrimoine administratif ordinaire, investissements non autofinancés	12'755'270
	Total	14'162'653

Il convient d'y ajouter un montant de CHF 400'000.–, affecté à l'amortissement du patrimoine financier et enregistré dans le compte 90.400.330.00.

Les articles 51 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 précisent les principes applicables en matière d'amortissement.

Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de 10 % de sa valeur résiduelle. Cet amortissement est comptabilisé comme charge, au titre d'amortissement ordinaire (comptes par nature 331). Des taux d'amortissement différenciés selon le type d'actifs et la durée d'utilisation des installations sont autorisés, sous réserve que le total des amortissements représente au minimum 10 % du patrimoine administratif déterminant.

Le taux d'amortissement découlant des comptes communaux 2019 s'établit à 10.0 %.

4.5. Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels sont publiés dans le présent fascicule, en annexe au bilan.

Pour le surplus, il y a lieu de mentionner l'engagement pris par la ville à l'égard des collaborateurs qui étaient en fonction à la date du changement de caisse de pension (passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations au 1^{er} avril 2012). Ce changement de primauté va entraîner pour ces personnes une diminution des avoirs de libre passage, que le Conseil municipal a décidé de compenser. Cette mesure ne sera toutefois exigible qu'à la date de départ à la retraite, et ceci pour autant que le collaborateur soit encore au service de la ville à cette échéance.

Les charges induites sont lissées sur les années durant lesquelles les départs à la retraite sont attendus. Selon les estimations actuelles, elles s'élèveront à environ 1.8 million de francs et s'étendront encore sur une période de 13 ans (CHF 200'000.– de 2020 à 2024 et CHF 100'000.– de 2025 à 2032). Si la prévision se révèle excessive, c'est-à-dire si les départs avant l'âge officiel de la retraite sont plus nombreux que prévu, les dernières dotations seront réduites, voire supprimées.

5. Fortune nette

La fortune nette de la commune a évolué comme suit :

Situation de la fortune au 1 ^{er} janvier 2019	121'945'684.38
Diminution de fortune résultant des comptes 2019	-2'535'841.09
Situation de la fortune au 31 décembre 2019	119'409'843.29

6. Conclusions

L'exercice qui s'achève présente un excédent de charges pour la sixième année consécutive. Pourtant, les recettes fiscales se maintiennent à un niveau respectable et les recettes annexes de la ville, constituées principalement par les aménagements hydroélectriques, progressent de manière réjouissante.

Ce bref constat sans complaisance met en lumière deux particularités dont souffre notre ville sur le plan économique :

- des charges de centre, au profit de l'ensemble de la région, mais qu'elle est seule à supporter et qui pèsent lourdement sur ses dépenses, alors que son profil fiscal demeure comparativement modeste,
- l'existence, bienvenue par ailleurs, de plusieurs écoles de degré tertiaire sur son territoire, dont un effet indésirable est malheureusement de grever ses finances par une participation annuelle de plus de 3.8 millions de francs, spécificité valaisanne s'il en est.

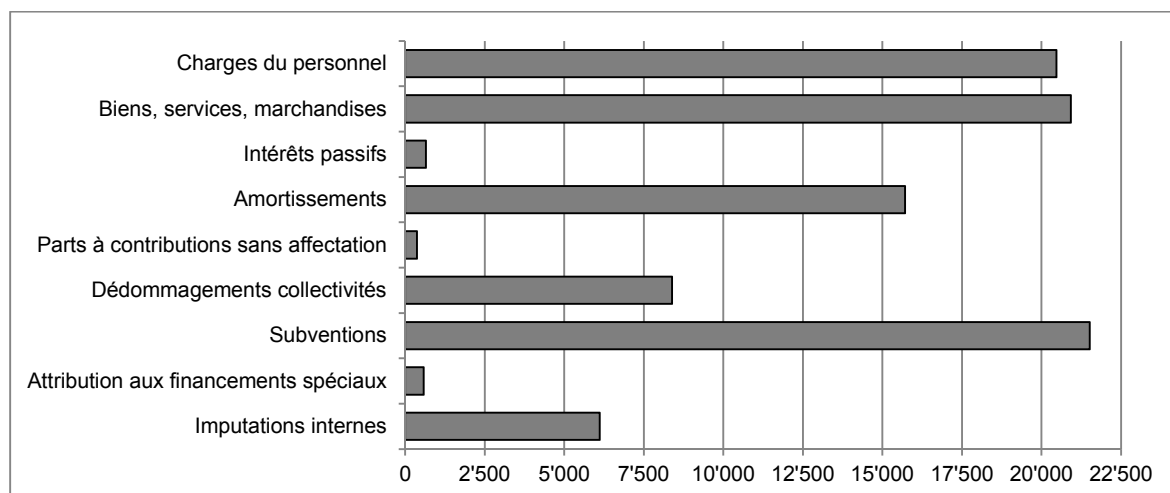
L'introduction de mesures compensatoires, ciblées sur ces deux phénomènes, gommerait tout déficit structurel de notre ville et la transformerait en centre régional aux finances saines, parfaitement en mesure de rayonner dans son district, comme sa nature le justifierait. Ce combat doit se conduire sur le plan politique, avec d'autant plus de détermination que plusieurs cantons suisses ont déjà pris les mesures pour corriger ce type d'injustice, et ce de manière très convaincante. C'est à quoi s'emploie le Conseil municipal.

Pour le surplus, l'exécutif conserve une attitude résolument positive et s'active au déploiement de nouveaux projets et de nouvelles infrastructures qui amélioreront l'attractivité de la ville et la qualité de vie de ses habitants.

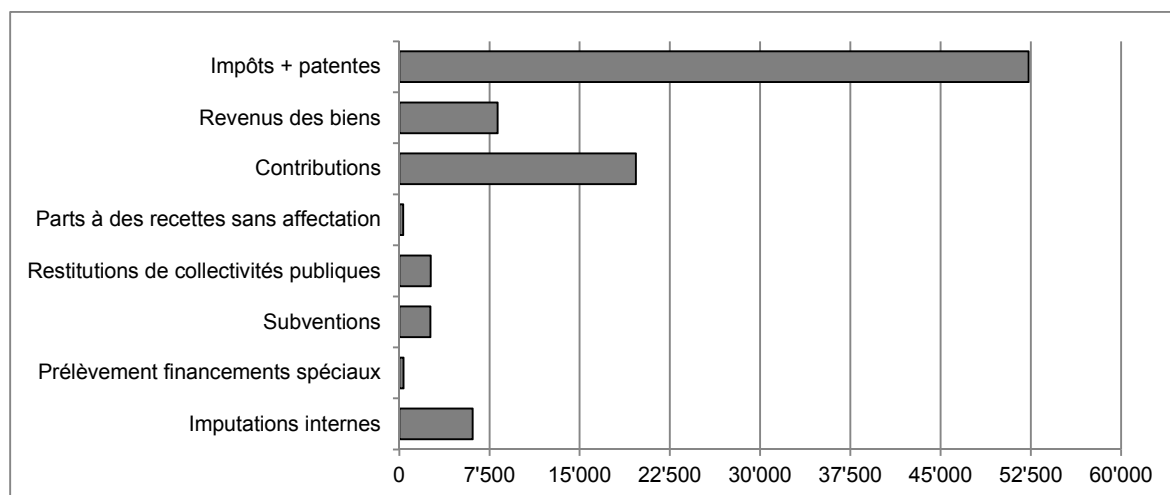

Pierre Berthod
Président


Jérôme Grettol
Secrétaire municipal

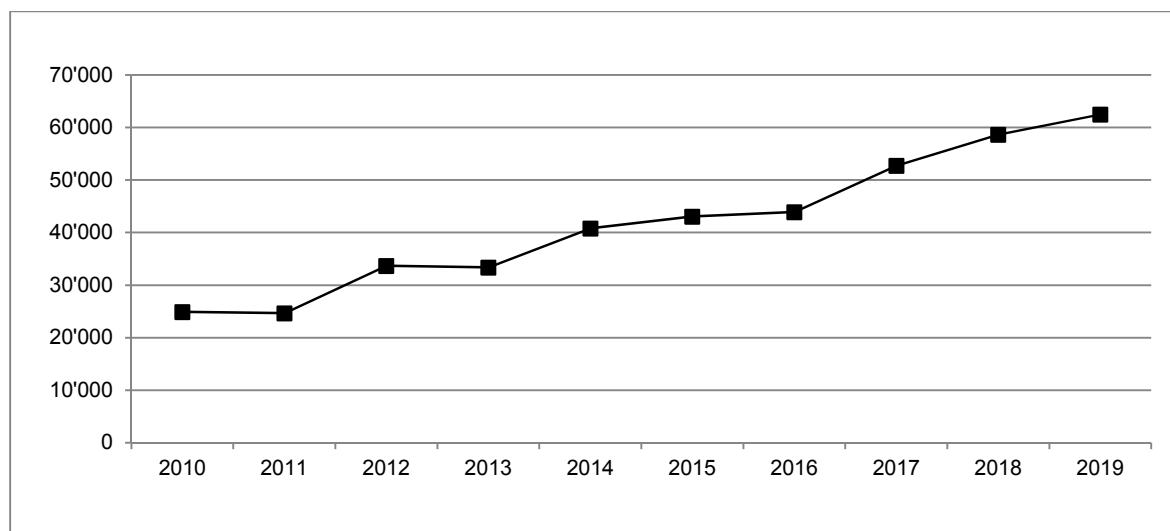
Répartition des charges de fonctionnement (en milliers de CHF)



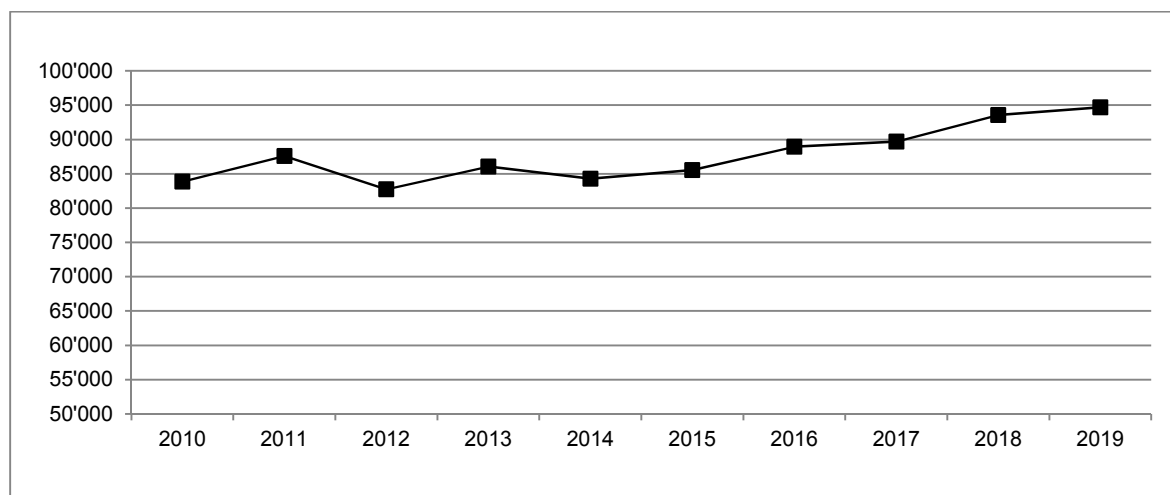
Répartition des revenus de fonctionnement (en milliers de CHF)



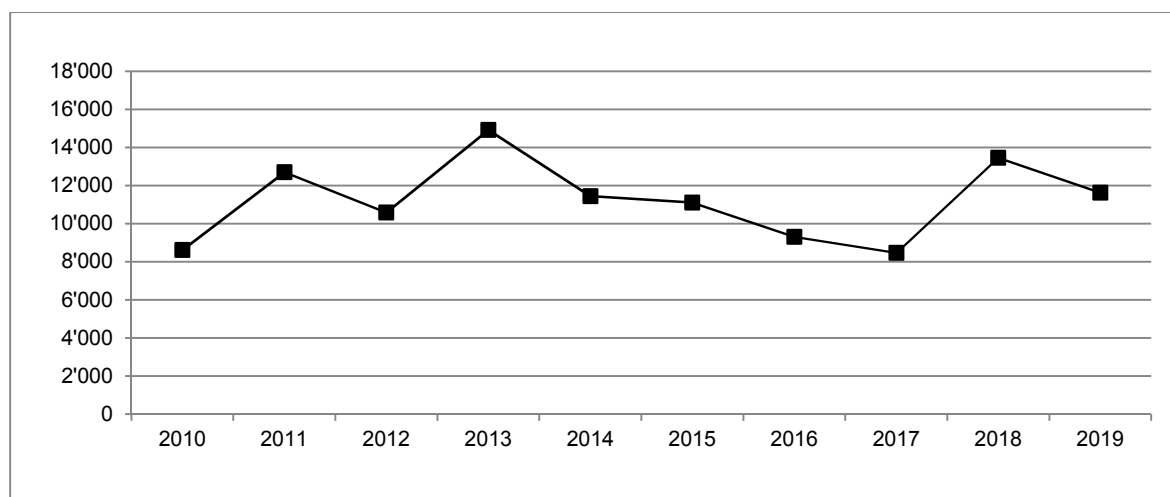
Evolution de la dette consolidée (en milliers de CHF)



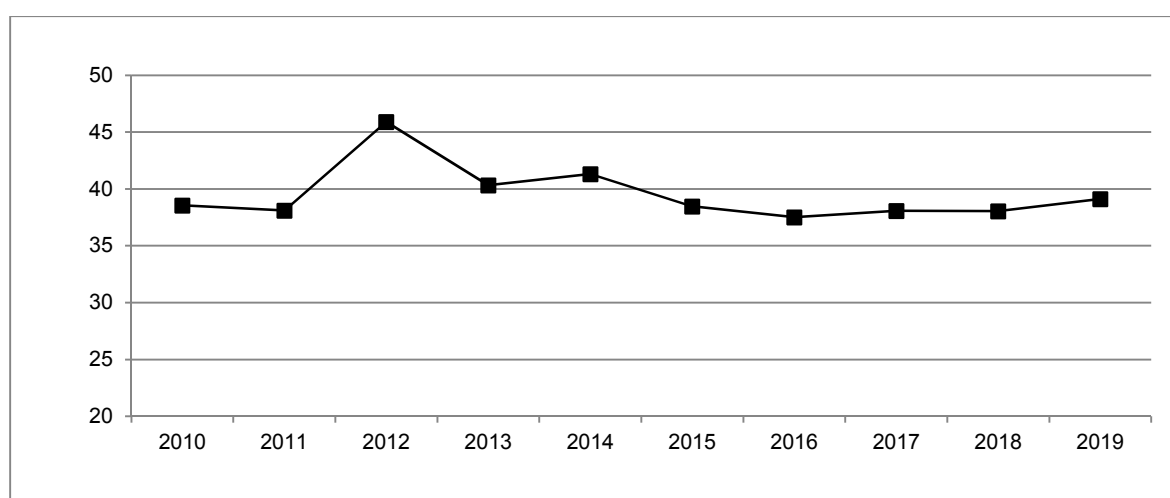
Charges de fonctionnement totales (en milliers de CHF)



Marge d'autofinancement (en milliers de CHF)



Charges du personnel divisées par les recettes fiscales (en %)



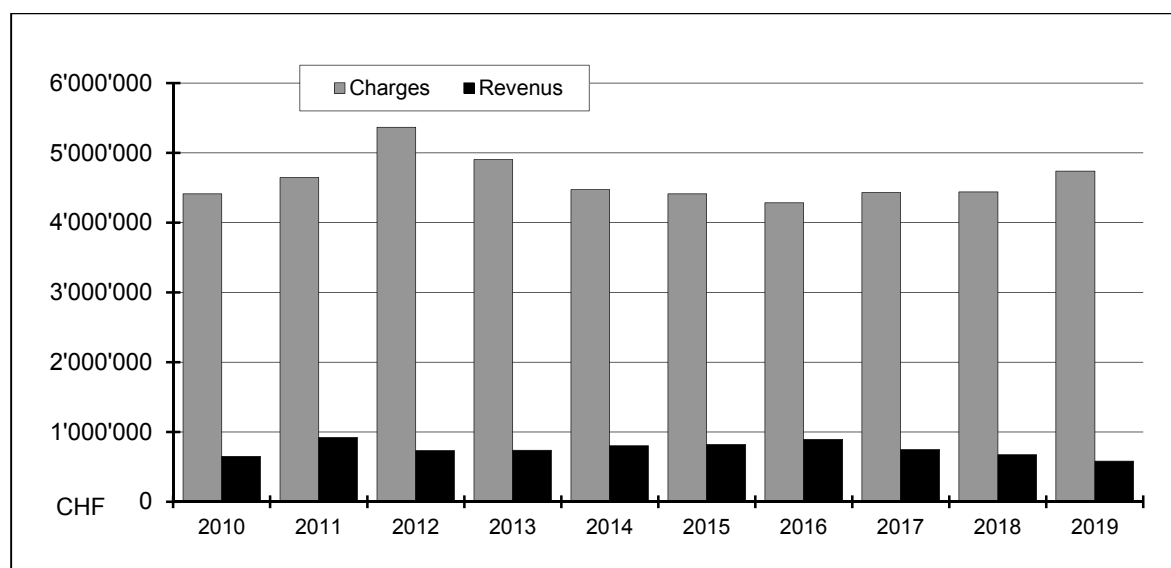
Les charges relatives aux traitements du personnel enseignant ne sont pas prises en considération dans ce graphique.

Administration générale

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	4'580'500	622'000
Comptes	4'738'086	582'503
Ecart en CHF	157'586	-39'497
Ecart en %	3.44	-6.35

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

10.102.309.00	Autres charges du personnel + 23'847.50 Divers dysfonctionnements observés au sein du service du feu ont conduit la municipalité à mandater un auditeur indépendant. Cette dépense non prévue au budget a fait l'objet d'un crédit supplémentaire accordé par le Conseil municipal.
10.102.310.01	Imprimés, publications - 16'038.46 L'achat d'un photocopieur, pour remplacer un modèle à fort tirage utilisé depuis de nombreuses années, était prévu au budget. Finalement, au terme de l'analyse, c'est la variante de location qui a été privilégiée.
10.102.310.02	Information et communication - 21'011.15 Un montant était porté au budget afin de recourir à un mandataire externe pour des prestations de coordination de la communication. Cette dépense a été reportée, puisqu'un chargé de communication entrera en fonction courant 2020.
10.102.311.00	Achat mobilier et machines de bureau + 5'749.43 Les fontaines à eau de l'Hôtel de Ville, pour lesquelles les interventions de réparation étaient devenues trop fréquentes et trop coûteuses, ont dû être remplacées.

10.102.318.03	<p>Frais fiduciaire et consultants + 125'962.35</p> <p>Trois crédits supplémentaires ont été accordés dans cette rubrique, dont un de la compétence du Conseil général, pour faire face à des dépenses non prévues. Il s'agit des objets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuite de l'étude de fusion entre les communes de Sierre, Chalais, Chippis et Grône, - mandat d'analyse des charges de centre des villes valaisannes, - mandat d'accompagnement du bilan de mi-législature du Conseil municipal.
10.102.318.04	<p>Téléphones, ports et taxes - 31'340.75</p> <p>Les frais d'affranchissement enregistrent une baisse, notamment en raison d'un nombre de votations organisées en 2019 plus faible que prévu. Notons également que la modification des abonnements de téléphonie fixe, avec le passage à la technologie voix sur IP, a permis de réaliser une économie.</p>
10.102.318.07	<p>Assurances responsabilités civiles et divers - 13'405.90</p> <p>Les conditions contractuelles de diverses polices ont été revues en 2018, après l'établissement du budget 2019. Un recours accru à de l'auto-assurance, notamment, a entraîné une réduction sensible des primes payées.</p>
10.102.330.00	<p>Pertes débiteurs divers + 55'098.80</p> <p>Ce compte enregistre les actes de défaut de biens reçus durant l'année, ainsi que les provisions constituées pour se prémunir contre les risques encourus d'insolvabilité. Les montants provisionnés découlent de l'analyse périodique de l'état des débiteurs, basée sur des critères d'appréciation constants tels que leur niveau de solvabilité et les perspectives d'encaissement résultant des recours engagés.</p>
10.102.390.00	<p>Taxes d'assainissement + 12'024.40</p> <p>L'introduction de la taxe au sac a modifié la manière de financer l'enlèvement des ordures. La charge 2019 est du même ordre de grandeur que celle de 2018, montant qui n'avait pas pu être porté de manière précise au budget car les modalités financières exactes étaient encore inconnues lors de l'établissement de ce dernier.</p>

Service du cadastre et de la gérance immobilière

Cadastre, agriculture, viticulture, forêts, gérance immobilière, taxations

Cadastre et taxations

Le service du cadastre et de la gérance immobilière est rattaché hiérarchiquement au service des contributions.

Le cadastre communal enregistre les mutations des transactions immobilières sur la base des actes déposés par les notaires.

Pour l'année 2019, ce sont 487 actes représentant une valeur globale de presque 111 millions de francs qui ont été présentés pour l'enregistrement des mutations. Le tableau en page suivante montre l'évolution des transactions au cours des dix dernières années.

La mise à jour des transactions permet la communication correcte des valeurs fiscales. Elle sert également au prélèvement des taxes de base liées à la parafiscalité (eaux usées, enlèvement des ordures) ainsi que des taxes uniques de raccordement.

Ces valeurs fiscales sont reportées sur les déclarations individuelles pour servir de base au calcul de l'impôt sur la fortune et pour le prélèvement de l'impôt foncier communal. Relevons que pour les personnes physiques, ce dernier impôt n'est pas prélevé par le canton. Le taux d'imposition est de 1 ‰ de la valeur fiscale des bâtiments et des terrains (biens-fonds) sis sur le territoire communal.

Pour les personnes morales, l'impôt foncier est prélevé par le canton. Le taux cantonal est de 0.8 ‰ et le taux communal de 1.25 ‰. Il est calculé sur les taxes fiscales et industrielles (machines et installations fixes de production).

Le service du cadastre s'occupe également de toutes les questions liées à l'agriculture et à la viticulture (contrôle pour les paiements directs, contrôle des acquits de vendange, registre des vignes, contributions diverses liées à l'exploitation des sols), ainsi qu'au cadastre forestier.

La commission communale de taxation procède chaque année à l'estimation des nouvelles constructions et des transformations de biens immobiliers sis sur le territoire de la commune. Elle communique ensuite les estimations, pour validation, à la commission cantonale des taxes cadastrales. Elle procède également aux estimations demandées par diverses autorités cantonales (caisse de compensation, autorités fiscales).

Pour le SIT (système d'information du territoire), la mise à jour est mensuelle en ce qui concerne les propriétaires. Elle est annuelle pour les nouvelles constructions. La consultation est possible sur le site internet de la commune.

Gérance immobilière

La gérance immobilière a la responsabilité de veiller à l'administration et à la location des biens communaux. 480 dossiers sont concernés ; il s'agit essentiellement de biens non bâtis (terrains).

L'établissement des contrats de location, la facturation, le suivi de l'encaissement des loyers et toute l'activité liée à la gestion immobilière sont assurés par le bureau de la gérance immobilière, ainsi que par une agence immobilière de la place.

Cadastre et gérance immobilière

Compte de fonctionnement

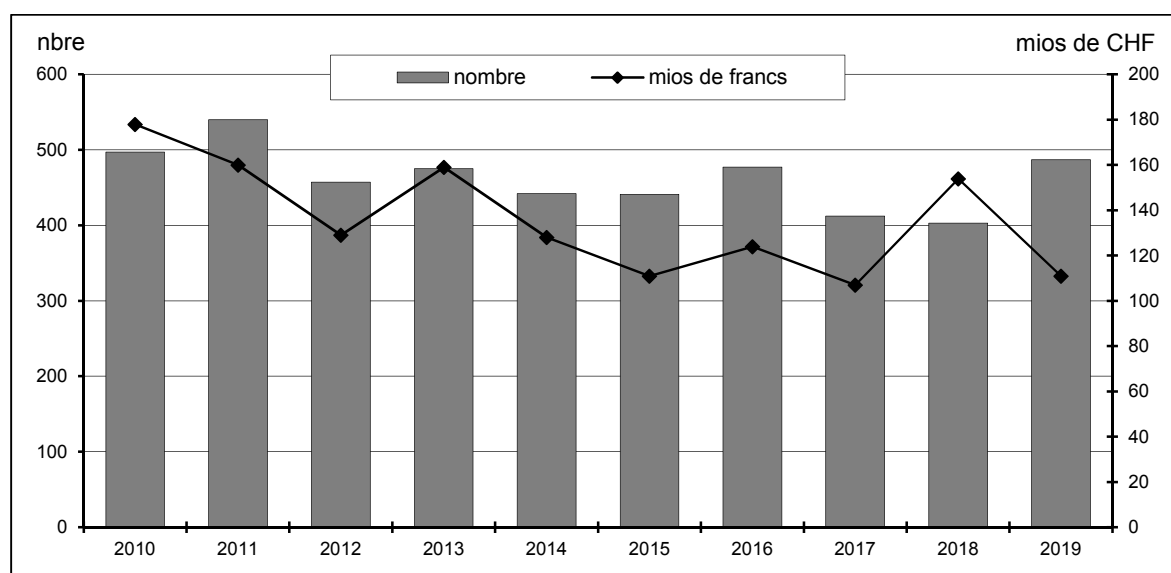
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	399'500	1'381'500
Comptes	379'824	1'547'082
Ecart en CHF	-19'676	165'582
Ecart en %	-4.93	11.99

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	350'000	–
Comptes	350'000	–
Ecart en CHF	–	–
Ecart en %	–	–

Mouvements cadastraux

Evolution du nombre des transactions immobilières et du volume des transactions en CHF



Variations notables et commentaires

10.400.318.00	Conservation du cadastre	- 11'774.13
10.409.436.01	Conservation du cadastre, participations diverses	- 8'349.30
	Les charges de conservation concernent les frais de mise à jour du cadastre par le bureau de géomètre mandaté (compte 10.400.318.00). Les dépenses sont en corrélation avec les constructions entreprises et varient d'une année à l'autre. Une baisse du nombre de factures explique la variation constatée. Il y a également lieu de préciser que pour l'année 2019, la quasi-totalité de ces charges a pu être refacturée aux propriétaires des biens immobiliers concernés ; la recette afférente est comptabilisée sur le compte 10.409.436.01.	
10.409.423.00	Locations	+ 93'644.30
	Lors de l'élaboration du budget 2019, seules les recettes locatives liées aux contrats en vigueur ont été prises en considération. Les compléments s'expliquent par la conclusion de nouveaux contrats, ainsi que par des différences intervenues ultérieurement dans certaines locations.	
10.409.424.00	Gains nets sur ventes immobilières	+ 77'800.00
	Cette rubrique enregistre le montant correspondant à la différence entre la valeur comptable d'objets immobiliers propriétés de la commune et leur prix de vente effectif. Il s'agit dans ce cas précis de la vente de la parcelle no 16813 située à Granges.	

Economie et tourisme

Le service assume la responsabilité de la promotion économique, du guichet unique entre acteurs de l'économie sierroise et services communaux et cantonaux, ainsi que de la coordination des affaires immobilières de la ville.

Les postes du budget restent stables ; les montants engagés résultent de conventions ou de décisions portant sur le moyen terme avec les partenaires concernés (Société de développement de Sierre, Salgesch et environs, Fonds régional, Parc naturel Pfyn-Finges, Vinea, Techno-Pôle/Techno-Ark et Sierre-Anniviers Marketing).

Les seuls postes à pouvoir subir des variations liées à des projets ou actions ponctuels sont les comptes « Promotion économique » et « Politique touristique ».

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'042'000	–
Comptes	1'013'563	–
Ecart en CHF	-28'437	–
Ecart en %	-2.73	–

Variations notables et commentaires

10.500.318.00	Promotion économique	- 25'180.48
	Une partie du budget de ce compte est engagé pour soutenir l'économie locale. Les demandes ont été moins importantes que prévu en 2019.	

Service de la sécurité publique

Police municipale, contrôle de l'habitant, informatique, protection civile, feu

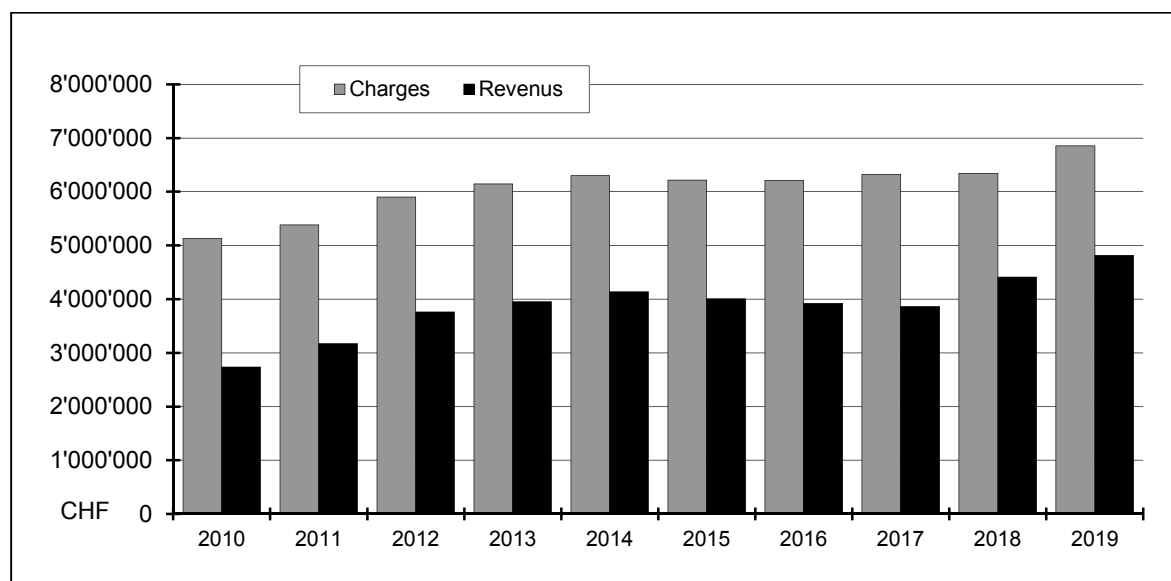
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	6'824'000	4'649'050
Comptes	6'855'261	4'818'604
Ecart en CHF	31'261	169'554
Ecart en %	0.46	3.65

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	541'500	–
Comptes	212'703	436'500
Ecart en CHF	-328'797	436'500
Ecart en %	-60.72	–

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

20.202.300.00
20.209.431.11

Tribunal de police, indemnités

+ 34'555.40

Recettes administratives tribunal de police

+ 16'240.00

Ces deux comptes sont étroitement liés. Le premier concerne les indemnités versées aux membres du tribunal intercommunal de police et le second concerne les frais facturés aux auteurs des infractions. On constate que les affaires traitées par le tribunal, sur lesquelles la commune n'a aucune prise, sont en forte augmentation, en particulier en ce qui concerne le traitement des mises à ban qui ont été transmises par le ministère public aux tribunaux de police.

20.202.309.00	Cours et formation	- 9'148.05
	Le budget 2019 prévoyait des dépenses qui n'ont finalement pas été engagées : certains cours n'ont pas été organisés, dans l'attente de la fusion des corps de police de Sierre et Sion au 1 ^{er} janvier 2020.	
20.202.506.02	Parcomètres collectifs	- 325'758.60
	Le montant porté au budget prévoyait, entre autres, le changement de 32 horodateurs sur le territoire communal. Cet investissement sera finalement effectué en 2020 et 2021, le choix des technologies à sélectionner ayant nécessité davantage d'investigations.	
20.209.427.00	Parkings non soumis à TVA	+ 183'916.93
20.209.427.01	Parkings couverts (TVA)	+ 200'625.52
20.209.427.02	Parkings non couverts (TVA)	- 245'717.20
20.209.427.03	Recettes parcomètres HISA	- 9'000.00
	Le changement d'affectation du parking de la plaine Bellevue, répondant à l'ouverture du parking du Complexe sud, a nécessité la redistribution des recettes des parkings et places de parc dans trois comptes distincts, pour satisfaire à des exigences de la TVA. En effet, la ville est soumise à 2 taux forfaitaires différents.	
	Les parkings non soumis à TVA (compte 20.209.427.00) concernent les recettes engendrées par les parcomètres, les vignettes « ville de Sierre » du parking de la plaine Bellevue, les vignettes communales pour les places externes et les horodateurs Allpark/HISA.	
	Les parkings couverts avec TVA (compte 20.209.427.01) sont ceux du Complexe sud, de Beaulieu, de l'Europe, du Forum et des Longs-Prés.	
	Quant au compte des parkings non couverts avec TVA (compte 20.209.427.02), il concerne uniquement les vignettes vendues par la ville à la HES-SO, qui les met à disposition de ses étudiants.	
	Considérés dans leur ensemble, les comptes qui enregistrent les recettes des parkings prévoyaient des entrées de l'ordre de 1.34 million de francs en 2019. Elles se sont révélées supérieures à ces prévisions, avec un montant encaissé de l'ordre de 1.47 million.	
20.302.310.03	Cartes d'identité	- 8'285.20
20.309.436.01	Recettes cartes d'identité	- 10'660.00
	Les charges et les recettes de ces rubriques dépendent de la demande de cartes d'identité. Le premier compte enregistre les factures adressées par le bureau cantonal des passeports et concerne la délivrance des cartes d'identité en 2019. Le second compte correspond à la part payée par le requérant à la commune et couvre les coûts facturés par le canton ainsi que l'émolument correspondant au travail de la commune.	
20.302.351.00	Taxes cantonales	+ 14'035.00
20.309.431.01	Permis	+ 13'351.00
	Le compte « Permis » concerne les encaissements globaux d'émoluments liés aux permis de séjour. Une part de ces émoluments revient au canton et est enregistrée dans le compte « Taxes cantonales ». Notons que le nombre de permis délivrés dépend de la politique migratoire et du marché de l'emploi.	
20.502.300.00	Assemblées Etat-Major	+ 6'150.00
20.509.452.01	Participation service du feu	+ 25'132.30
	Des séances état-major supplémentaires ont été organisées en raison du départ du commandant du feu. Notons qu'une partie de ces frais a pu être refacturée aux communes partenaires de Miège et Veyras, ainsi qu'à une société industrielle de la place. Cela explique en partie la hausse des recettes constatée.	

20.502.308.00	Personnel temporaire La vacance de plusieurs mois au poste de commandant du feu a nécessité le recours à une entreprise externe pour la gestion des dossiers liés à la sécurité incendie.	+ 6'247.25
20.502.311.00	Achat équipement Les « pagers » destinés aux sapeurs-pompiers ont dû être renouvelés, puisqu'un grand nombre de ces appareils ne fonctionnaient plus. Cette dépense n'avait pas été prévue dans le budget 2019.	+ 15'183.72
20.502.315.00	Entretien mobilier et véhicules Des réparations imprévues ont été effectuées sur deux véhicules du feu, à savoir l'essieu avant du tonne-pompe III ainsi que l'essieu directionnel du tonne-pompe II.	+ 13'151.78
20.502.318.02	Assurances Les contrats d'assurance des véhicules du service du feu ont dû être mis à jour (pionnier lourd et camion échelle).	+ 9'492.35
20.509.461.00	Subvention cantonale L'office cantonal du feu prévoyait de verser en 2022 la subvention concernant l'équipement des sapeurs-pompiers et le matériel acquis en 2018. Le versement est finalement intervenu plus rapidement que planifié.	+ 11'792.50
20.509.661.00	Subventions cantonales La subvention concernant le camion échelle, soit CHF 430'000.–, a été versée en 2019, alors qu'elle était initialement prévue en 2021. Le solde de l'augmentation correspond aux subventions prévues en 2022 pour les bornes hydrantes.	+ 436'500.00

Tribunal de district, juge de commune, autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, curatelle officielle

La participation de la municipalité aux frais du tribunal du district de Sierre se limite à la location et à l'entretien des locaux. Les communes du district contribuent en outre à cette charge à hauteur de 45 % environ, au prorata de leur population résidente. Cette participation est fondée sur les dispositions cantonales.

L'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) de Sierre est une autorité communale indépendante. Ses frais de fonctionnement, tout comme ceux du juge de commune de Sierre, sont couverts par la municipalité conformément à la législation cantonale.

La curatelle officielle est placée sous la responsabilité administrative du centre médico-social (CMS). Elle exécute les mandats confiés par l'APEA de Sierre et d'autres APEA du district en vertu d'une convention de délégation.

Le coût net à charge de la municipalité s'établit de la manière suivante :

	<i>Comptes 2019</i>	<i>Budget 2019</i>	<i>Comptes 2018</i>
Tribunal de district de Sierre	113'898	109'800	96'897
Juge de commune	8'960	14'000	10'876
APEA/Curatelle officielle	1'406'345	1'309'500	1'266'015
Total	1'529'203	1'433'300	1'373'789

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'768'300	335'000
Comptes	1'853'852	324'650
Ecart en CHF	85'552	-10'350
Ecart en %	4.84	-3.09

Variations notables et commentaires

20.704.318.00	Mandats curateurs externes	+ 9'860.90
	Ce poste dépend du nombre de mandats confiés par l'APEA de Sierre à des curateurs privés (membres de la famille, proches, fiduciaires, avocats, etc.). Les dernières factures n'ayant pas été présentées, il a été tenu compte d'une provision raisonnable. Notons que figurent également dans ce compte les factures de la fiduciaire mandatée pour le suivi des comptes.	
20.704.318.01	Frais d'expertises	- 16'842.46
	Les frais juridiques peuvent varier d'une année à l'autre en fonction des cas traités, ce qui rend les prévisions budgétaires aléatoires.	
20.704.361.00	Contribution curatelle éducative	+ 80'000.00
	L'office cantonal pour la protection de l'enfant (OPE) facture ses prestations à l'APEA sur la base d'un forfait mensuel par cas. L'excédent de charges s'explique par l'augmentation du nombre de dossiers confiés.	

20.709.431.00	Participations des administrés	+ 36'682.80
	<p>Cette recette concerne la participation que l'APEA met à la charge des pupilles lors de l'examen des comptes présentés par les curateurs officiels. Les comptes des personnes au bénéfice d'une mesure ne sont pas présentés toutes les années. De ce fait, cette recette peut fortement varier d'un exercice à l'autre. L'augmentation de cette rubrique reflète également la nette augmentation des mesures de protection de l'enfant, étant précisé qu'il s'agit de la part que les parents en question doivent supporter.</p>	
20.709.431.01	Frais de décisions	- 12'104.20
	<p>Les frais de décision sont facturés au moment du rendu des comptes et peuvent fortement varier compte tenu de l'avancement des dossiers. A noter encore qu'un nombre relativement élevé de frais de décision ne peut être facturé car les ressources des personnes concernées sont insuffisantes.</p>	
20.709.452.01	Particip. des communes curatelle officielle	- 31'248.00
	<p>Les recettes dépendent du nombre de dossiers confiés à la curatelle officielle de Sierre par les autres communes du district.</p>	

Service de l'enseignement et de la formation

Le budget alloué à l'enseignement et à la formation concerne les frais de fonctionnement de l'école obligatoire, ainsi que la participation communale aux écoles supérieures. Les évolutions notables du budget du service de l'enseignement sont majoritairement dues à des coûts non maîtrisables par la ville, car dépendant de lois ou de directives cantonales.

A la rentrée scolaire 2019-2020, le Conseil d'Etat valaisan, se basant sur un arrêt du tribunal fédéral, a édité un nouveau règlement définissant la prise en charge des frais de scolarité :

- Les fournitures des élèves ou de la classe (crayons, feutres, classeurs, règles, compas, etc.) sont désormais à la charge de la commune.
- Le coût des activités scolaires et extrascolaires (activités culturelles, sportives, promenades d'écoles, promenades d'automne, etc.) est également entièrement à la charge des communes.

Ces nouvelles contraintes, transmises trop tardivement par le canton pour pouvoir être chiffrées lors de l'établissement du budget 2019, ont fait l'objet d'un crédit supplémentaire. L'impact financier de ces nouvelles obligations légales se résume de la manière suivante en 2019 :

Fournitures scolaires, écoles primaires	(30.200.310.01)	CHF 54'764.30
Moyens d'enseignement, CO	(30.300.310.00)	CHF 20'623.30
Fournitures scolaires, CO	(30.300.310.01)	CHF 52'380.00
Journées sportives et culturelles, CO	(30.300.317.01)	CHF 17'579.90
Frais d'écolage CO facturés par Grône	(30.300.352.00)	CHF 13'000.00
Participations des parents aux activités, primaires	(30.209.436.00)	CHF 21'991.60
Participation des parents aux fournitures, CO	(30.309.436.03)	CHF 24'500.00
Total		CHF 204'839.10

Le subventionnement cantonal ainsi que la participation des communes partenaires des cycles d'orientation sierrois ne figurent pas dans les comptes 2019. En effet, l'exercice comptable communal ne coïncide pas avec l'année scolaire. Dès lors, ces recettes seront encaissées et comptabilisées dans les comptes 2020.

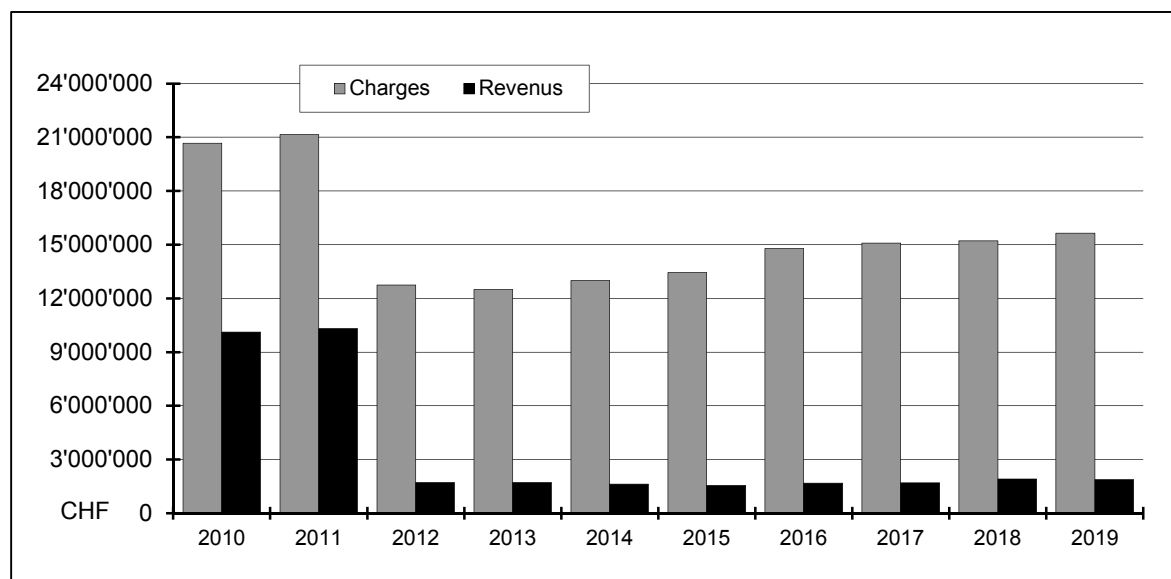
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	15'289'000	1'828'500
Comptes	15'641'504	1'877'973
Ecart en CHF	352'504	49'473
Ecart en %	2.31	2.71

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	199'500	29'000
Comptes	198'044	29'070
Ecart en CHF	-1'456	70
Ecart en %	-0.73	0.24

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

30.100.302.00	Traitements personnel CPS	+ 18'169.65
30.100.318.02	Frais directs CPS	- 12'549.52
30.109.461.01	Subventions cantonales CPS	+ 35'050.05

L'ensemble des comptes désignés par la mention CPS (centre pédagogique spécialisé) concerne l'aide aux élèves en situation de handicap intégrés dans les classes ; ces charges sont entièrement subventionnées par le canton.

Ces montants peuvent varier d'une année à l'autre, notamment en raison du nombre d'élèves concernés et de la nature de leur handicap. Sur le district, 30 élèves sont concernés par cette mesure pour l'année scolaire 2019-2020. Notons qu'il existe un léger décalage entre le paiement effectif des charges par la commune et le versement de la subvention par le canton. Les comptes CPS font toutefois l'objet d'une vérification par un organisme professionnel indépendant.

30.100.318.06	Projets jeunesse	+ 8'877.43
---------------	-------------------------	-------------------

Ce compte enregistre le financement des activités mises en place par le délégué à la jeunesse. Les actions prioritaires concernent la prévention faite dans les écoles, les activités sportives « Midnight Sierre » – dont l'animation est faite par des jeunes pour les jeunes –, les soutiens financiers à des projets réalisés par des jeunes, ainsi que l'organisation de la promotion civique. Le dépassement exceptionnel de cette année se justifie par l'organisation de l'inauguration du skatepark et du Petit-Bois, ainsi que par un coût supplémentaire induit par le suivi et l'organisation des soirées « Midnight Sierre ».

30.100.351.00	Participation école de commerce	- 18'386.75
---------------	--	--------------------

La participation communale aux frais de location de l'ancienne ECCG s'est arrêtée à la date du déménagement de cette école dans les nouveaux locaux, au sud de la gare, à savoir au 30 juin 2019. Cette participation ne sera plus due à l'avenir, puisque, conformément aux prescriptions légales, la commune a participé aux frais de construction du nouveau bâtiment et a mis gratuitement à disposition le terrain.

30.100.351.02	HES-SO Valais-Wallis	- 14'824.80
30.100.351.04	Ecole de design et haute école d'art (édhéa)	+ 16'937.75
	Les chiffres sont communiqués par le service financier de ces écoles, en application de la <i>loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire</i> . Selon cette loi, la commune contribue à hauteur de 10 % aux charges salariales brutes du personnel enseignant et de direction en charge de l'enseignement de base ainsi que de la recherche & développement. Elle participe également à 10 % des frais de construction et de location des bâtiments.	
	Les budgets sont établis par les institutions de formation, qui, une fois l'exercice terminé, communiquent les montants définitifs à porter en compte.	
30.100.364.00	Formation universitaire à distance (FS-CH)	- 20'536.80
	Rappelons que le Grand Conseil a validé la modification de la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire, modification selon laquelle dite loi ne devrait plus concerner les écoles appliquant l'enseignement à distance. Dans l'attente de l'entrée en vigueur de cette modification, la participation communale à cet institut de formation est toujours due.	
30.109.452.00	Part. communes du district aux frais HES	+ 44'521.3
	Les communes du district participent, sur une base volontaire, à 10 % des contributions de la ville aux frais des hautes écoles. L'augmentation de cette rubrique reflète la participation des communes du district au montant payé par la ville de Sierre pour la FS-CH en 2018.	
30.200.310.01	Fournitures scolaires – écoles primaires	+ 54'764.29
30.300.310.00	Moyens d'enseignement – CO	+ 20'623.28
30.300.310.01	Fournitures scolaires – CO	+ 52'380.01
30.300.317.01	Journées sportives et culturelles – CO	+ 17'579.90
30.209.436.00	Participation des parents aux activités – écoles primaires	- 21'991.60
30.309.436.03	Participation des parents fournitures – CO	- 24'500.00
	A la rentrée scolaire 2019-2020, conformément à un arrêt du tribunal fédéral, le Conseil d'Etat valaisan a édité un nouveau règlement définissant la prise en charge des frais pour les fournitures scolaires et les activités sportives et culturelles. Ces nouvelles contraintes ont une incidence financière qui n'avait pas pu être chiffrée lors de l'établissement du budget 2019 et qui a fait l'objet d'un crédit supplémentaire.	
30.200.311.00	Mobilier, machines, appareils	+ 42'567.70
30.200.315.00	Entretien mobilier, machines, appareils	+ 5'828.75
30.300.311.00	Mobilier, machines, appareils	+ 8'549.38
30.300.315.00	Entretien mobilier, machines, appareils	- 15'285.20
	Une dizaine de photocopieurs ont dû être remplacés. Il est apparu que pour ce type de machines, il était plus avantageux sur le long terme de les acquérir que de les louer, comme c'était le cas jusqu'à présent. Un crédit supplémentaire a été octroyé pour cette dépense non prévue.	
30.200.315.02	Entretien équipements informatiques – écoles primaires	- 29'982.65
30.300.315.02	Entretien équipements informatiques – cycle d'orientation	+ 1'931.50
	L'entretien des équipements informatiques a nécessité, cette année, un investissement moins important dans les écoles primaires.	
30.200.318.02	Soins dentaires scolaires – écoles primaires	+ 30'891.60
30.300.318.02	Soins dentaires scolaires – cycles d'orientation	+ 42'057.35
	Les communes de résidence des élèves prennent en charge 40 % des frais de soins dentaires (contrôle, prévention, intervention médicale, appareils dentaires, etc.). Cette exigence découle de <i>l'ordonnance sur la promotion de la santé</i> du 4 mars 2009.	

La société valaisanne de prophylaxie dentaire est chargée du contrôle de ces factures ; elle veille à ce que les soins subventionnés ne relèvent pas d'un seul souci esthétique.

La tâche de la direction des écoles se limite donc à contrôler que les élèves concernés résident effectivement à Sierre et qu'ils sont en âge de scolarité obligatoire. Pour le reste, elle ne peut que constater les variations de coûts et ajuster les prochains budgets en conséquence.

30.200.318.04	Spectacles	+ 5'665.75
30.209.439.00	Autres recettes	+ 8'338.00
	Considérée dans sa globalité, l'enveloppe destinée aux spectacles a été respectée. En effet, un spectacle non prévu a fait l'objet d'une subvention cantonale.	
30.200.361.01	Contrib. communale au pers. enseignant primaire	- 54'641.00
30.300.361.00	Contrib. communale au pers. enseignant secondaire	+ 44'437.30
	Le système de participation communale aux salaires du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune ; cette donnée est multipliée par un coefficient de coût, établi par le canton, qui est identique pour toutes les communes valaisannes. La variation de ces coûts s'explique par la variation du nombre d'élèves entre l'établissement des budgets et le moment du décompte définitif, soit :	
	- 16 élèves de moins en primaire ;	
	- 13 élèves de plus au CO.	
30.209.436.05	Etudes surveillées, participation des parents – primaires	- 1'060.00
30.309.436.01	Etudes surveillées, participation des parents – CO	+ 2'550.00
	La fréquentation des études surveillées à l'école primaire est en diminution. Le canton a octroyé un plus grand nombre d'études subventionnées, ce qui explique en partie cette baisse. Par contre, la fréquentation des études surveillées pour les élèves du cycle d'orientation est en hausse, suivant en cela l'augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire. La ville veille à ce que ces études soient autofinancées.	
30.300.313.00	Repas cantine scolaire – CO	+ 15'596.45
30.309.435.01	Repas cantine scolaire – CO	+ 13'568.00
	La fréquentation de la cantine scolaire est en hausse chaque année, elle répond à un besoin d'organisation familiale : parents qui travaillent, élèves non domiciliés à Sierre, etc.	
30.300.352.00	Frais d'écolage	+ 102'378.80
	La hausse significative des frais d'écolage du CO Grône, pour les élèves de Granges s'explique de la manière suivante :	
	- CHF 20'000.–, solde facturation 2017-2018 ;	
	- CHF 13'000.–, montant de la nouvelle contribution aux frais de matériel scolaire ;	
	- CHF 38'000.–, augmentation du coût par élève par rapport à l'année scolaire précédente ;	
	- CHF 21'000.–, 5 élèves supplémentaires.	
30.400.301.01	Conciergerie écoles primaires	+ 36'564.30
	L'absence de collaborateurs, en raison de maladie de longue durée, a nécessité l'engagement de main d'œuvre supplémentaire.	
30.400.313.01	Produits de nettoyages écoles primaires	+ 4'575.65
30.400.315.00	Entretien équipement salle Omnisports	+ 5'492.85
	Une autolaveuse (CHF 17'000.–) ainsi que la sonorisation de la salle Omnisports (CHF 5'000.–) ont dû être remplacées.	

Culture, sports et intégration

La gestion des domaines de la culture, des sports et de l'intégration est assurée au sein d'un même service administratif. Elle concerne notamment l'analyse de près de 160 dossiers de demandes de soutien financier, la coordination entre les différents partenaires subventionnés par la municipalité, le coaching et la mise sur pied de multiples projets, ainsi que le soutien aux sociétés locales et aux Top Events.

Par ailleurs, le service assure l'administration et la gestion de diverses infrastructures, qui offrent des prestations culturelles, sportives et d'intégration à la population sierroise et à celle de la région :

- la bibliothèque-médiathèque (BMS),
- le Théâtre Les Halles (TLH),
- la Sacoche (mandat de gestion confié à l'ASLEC),
- la piscine couverte de Guillamo,
- les bains de Géronde,
- 3 centres sportifs : Ecossia, Condémines, Granges,
- 11 salles de gym,
- la patinoire de Graben,
- la patinoire extérieure,
- la maison de l'intégration.

Culture et intégration

Affaires culturelles

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	2'178'850	258'500
Comptes	2'154'585	245'636
Ecart en CHF	-24'265	-12'864
Ecart en %	-1.11	-4.98

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	95'000	50'000
Comptes	131'925	155'000
Ecart en CHF	36'925	105'000
Ecart en %	38.87	210.00

Bibliothèque-médiathèque (BMS)

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	792'150	60'000
Comptes	798'927	58'784
Ecart en CHF	6'777	-1'216
Ecart en %	0.86	-2.03

Théâtre Les Halles (TLH)

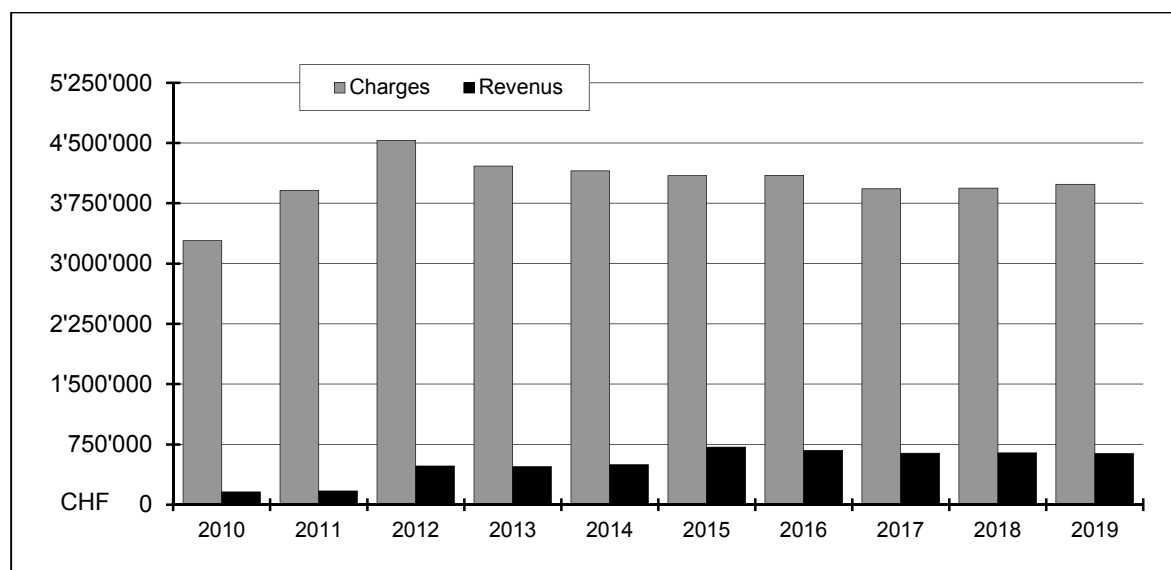
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'089'650	405'000
Comptes	1'034'607	331'751
Ecart en CHF	-55'043	-73'249
Ecart en %	-5.05	-18.09

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	59'000	–
Comptes	57'596	–
Ecart en CHF	-1'404	–
Ecart en %	-2.38	–

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement de la culture et intégration



Variations notables et commentaires

Affaires culturelles

- 40.100.365.05 **Fondation Rainer Maria Rilke** **+ 6'000.00**
 Un crédit supplémentaire a été octroyé afin de participer à l'acquisition, par la Fondation Rilke, du recueil « Les Roses » écrit par le poète en 1924 et réunissant plusieurs documents manuscrits exceptionnels (vente aux enchères).
- 40.100.365.18 **Promotion image contemporaine** **- 6'500.00**
 Certains projets ont été reportés et d'autres n'ont pas été organisés, à l'instar de la fête de la danse notamment.
- 40.100.503.07 **Skatepark** **+ 86'924.55**
 40.109.661.01 **Subvention skatepark** **+ 105'000.00**
 Ces montants, initialement prévus au budget 2018, n'ont pu être enregistrés qu'en 2019. Il s'agit des travaux engagés pour le skatepark qui ont été subventionnés par le canton.
- 40.109.431.00 **Emoluments naturalisation et divers** **- 16'500.00**
 Les émoluments encaissés pour les naturalisations varient en fonction du nombre de personnes qui en fait la demande. Suite à la modification de la loi sur les naturalisations de 2018, plusieurs dossiers ont été bloqués par le canton et se trouvent actuellement auprès du service de la population et des migrations.

Bibliothèque-médiathèque Sierre (BMS)

40.200.311.01	Mobilier, matériel, équipements	+ 5'356.56
40.200.315.00	Entretien mobilier et machines	- 778.10

Un photocopieur a dû être remplacé. Il est apparu que pour ce type de machines, il était plus avantageux sur le long terme de les acquérir que de les louer, comme c'était le cas jusqu'à présent. Un crédit supplémentaire a été octroyé pour cette dépense non prévue.

Théâtre Les Halles (TLH)

40.250.318.03	Programmation	- 44'620.08
40.259.461.00	Subventions et dons	- 37'200.00

Un montant de CHF 15'000.– était réservé pour l'éventuel changement des appartements mis à disposition des compagnies en résidence. A ce jour, les mêmes logements ont pu être conservés.
Par ailleurs, CHF 30'000.– n'ont pas été dépensés pour la programmation car l'engagement de ce montant était conditionné à l'obtention d'une recette supplémentaire équivalente dans la rubrique subventions et dons, ce qui ne s'est pas réalisé en 2020.

40.250.318.04	Droits d'auteur	+ 8'419.83
---------------	------------------------	-------------------

SUISA a facturé des droits d'auteur en retard, engendrant une charge supplémentaire sur l'exercice 2019. Notons que les droits d'auteur payés sont intimement liés au nombre de spectacles programmés.

40.259.434.01	Locations et autres recettes	- 13'454.20
---------------	-------------------------------------	--------------------

Cette baisse reflète les particularités du nouveau concept de programmation du théâtre qui englobe les sociétés locales : les locations se réduisent par un transfert en faveur des recettes de la billetterie.

Sports

Sports

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	951'200	–
Comptes	1'039'079	–
Ecart en CHF	87'879	–
Ecart en %	9.24	–

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	2'983'000	–
Comptes	1'893'307	9'400
Ecart en CHF	-1'089'693	9'400
Ecart en %	-36.53	–

Piscine de Guillamo

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	894'400	235'500
Comptes	919'362	223'885
Ecart en CHF	24'962	-11'615
Ecart en %	2.79	-4.93

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	236'500	–
Comptes	232'762	–
Ecart en CHF	-3'738	–
Ecart en %	-1.58	–

Bains de G ronde

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	925'800	233'000
Comptes	941'057	219'129
Ecart en CHF	15'257	-13'871
Ecart en %	1.65	-5.95

Patinoires

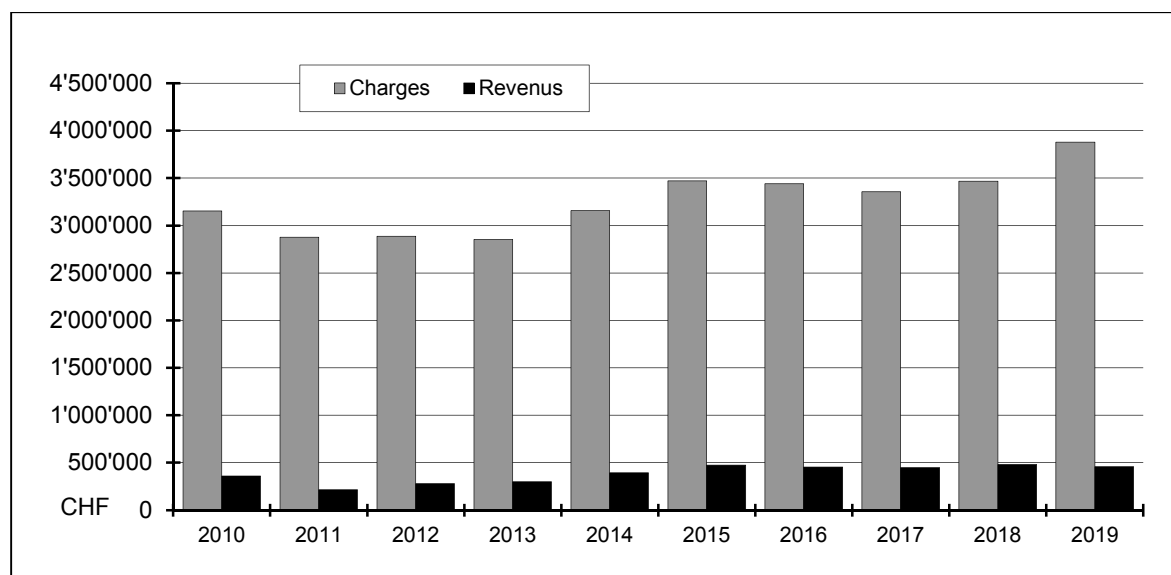
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	930'700	8'000
Comptes	981'297	14'184
Ecart en CHF	50'597	6'184
Ecart en %	5.44	77.30

Compte d'investissement

	Dépenses	Recettes
Budget	700'000	–
Comptes	682'186	–
Ecart en CHF	-17'814	–
Ecart en %	-2.54	–

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement des sports



Variations notables et commentaires

Sports

40.300.390.04 **Intérêts et amortissement infrastructures sportives + 100'000.00**

L'augmentation de l'enveloppe financière affectée au centre sportif d'Ecoxia consécutivement à l'octroi d'un crédit complémentaire accordé par le Conseil général en février 2020, explique l'augmentation de la charge de cette rubrique. Précisions qu'il s'agit d'un compte d'imputation interne destiné à transférer des charges d'un service communal à l'autre. Le compte de recettes 90.409.490.21 enregistre de ce fait une augmentation équivalente.

40.300.501.00 **Centre sportif Ecoxia - 1'100'781.65**

Cet investissement fait l'objet d'un crédit d'engagement, complété par un crédit complémentaire, octroyé par le Conseil général.

Piscine de Guillamo

40.310.312.00 **Chauffage + 10'157.60**

Le surcoût de consommation de la piscine de Guillamo s'explique par des problèmes techniques, apparus fin 2018 et solutionnés dans le courant de l'année 2019, associés à la déficience d'un système de récupération de chaleur et de certains tableaux électriques de commande des automates. On observe que les consommations de gaz à partir de septembre 2019 sont revenues à un niveau satisfaisant.

Patinoires

40.350.314.00 **Entretien bâtiment** **+ 16'779.28**

Ce dépassement est lié, d'une part, à des frais non prévisibles de réparation des installations techniques et, d'autre part, à des charges non budgétisées occasionnées par l'organisation du match international Suisse-France.

40.350.390.00 **Patinoires, consommation eau** **+ 4'500.09**

L'excédent de dépenses peut être expliqué par la prolongation de la durée d'ouverture de la patinoire (9 mois contre 8 mois habituellement), en particulier durant un mois de l'année relativement chaud (avril). En outre, l'utilisation de la nouvelle surfaceuse a nécessité un ajustement. Finalement, un dégât des eaux (fuite importante de robinet) a eu lieu en fin d'année, problème rapidement contenu et solutionné.

Service du culte

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'057'800	–
Comptes	1'046'698	–
Ecart en CHF	-11'102	–
Ecart en %	-1.05	–

Les charges des paroisses catholiques sont conformes au budget. Elles se présentent ainsi :

	2018	2019
Charges de personnel	794'275.55	799'509.00
Frais généraux	283'774.02	330'845.75
Total des charges	1'078'049.57	1'130'354.75
Recettes	179'035.21	184'938.96
Déficit d'exploitation	899'014.36	945'415.79

La participation de la ville aux charges de la paroisse réformée se monte à CHF 96'684.–.

Actions sociales et médico-sociales

Pour les postes régis par la *loi cantonale sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socioprofessionnelle*, les prévisions budgétaires ont été prises en compte, dès lors que la facture et le décompte définitifs 2019 du canton n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement des comptes communaux.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	11'356'000	196'500
Comptes	11'645'040	205'146
Ecart en CHF	289'040	8'646
Ecart en %	2.55	4.40

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	1'350'000	–
Comptes	1'004'439	–
Ecart en CHF	-345'561	–
Ecart en %	-25.60	–

Variations notables et commentaires

50.100.318.00	Colonie, animations diverses	+ 9'708.92
50.109.434.00	Contributions colonie, animations diverses	+ 10'840.00
	Les inscriptions ont été plus nombreuses que prévu. Il en a résulté une augmentation des charges liées à l'organisation de la colonie, de même qu'une augmentation des recettes encaissées. La participation nette de la ville est ainsi d'environ CHF 1'000.– inférieure au budget.	
50.100.318.01	Crèche – UAPE	- 262'003.84
	Les charges étant relativement stables, la différence résulte essentiellement d'une augmentation des recettes. Après un démarrage modeste, la structure de Granges enregistre durant cet exercice de nombreux placements. Du côté de la structure de Sierre, on atteint la pleine occupation 4 jours sur 5 sur la totalité des groupes. L'UAPE doit refuser un nombre conséquent de demandes pour les écoliers : une demande qui se confirme et devrait subsister à l'avenir. Par ailleurs, l'augmentation des recettes provient également des tarifs appliqués aux bénéficiaires de prestations, qui disposent d'un revenu fiscal moyen plus élevé que les années précédentes.	
50.100.318.02	Office du travail	- 14'006.60
	Si les prix remis aux apprentis méritants restent inchangés, les frais pour l'organisation de cet événement ont été considérablement réduits. Les charges des locaux, les frais administratifs et informatiques étant partagés avec d'autres secteurs, les coûts y relatifs ont pu être considérablement diminués.	
50.100.318.03	Formation et cours d'appui apprentis	+ 36'249.30
	Une convention relative au financement d'un nouveau centre de formation en technologie industrielle (CFTI), destiné aux apprentis et implanté à Sierre, a été signée après l'établissement du budget. Le montant de CHF 40'000.– versé au canton a fait l'objet d'un crédit supplémentaire.	

50.100.352.00	Participation au Centre médico-social	- 173'022.44
	La participation au financement du CMS est inférieure au budget. La diminution est due à la contraction des charges globales du CMS. D'autre part, si nous constatons une tendance globale à l'augmentation des coûts des infirmiers indépendants, la progression n'est pas aussi marquée pour la ville de Sierre que sur les autres communes concernées. Cela étant, les autres communes ont connu une légère augmentation de leurs coûts.	
50.100.364.00	Frais d'itinéraires (apprentis et étudiants)	- 11'308.35
50.109.461.01	Subv. Frais d'itinéraires (apprentis et étudiants)	- 620.65
	Les charges et recettes enregistrées dans ces comptes dépendent du nombre d'apprentis et étudiants qui bénéficient d'une participation à leurs frais de déplacement.	
50.100.365.04	Job-Transit Services	+ 33'153.75
	L'introduction de la taxe au sac a induit une forte augmentation du matériel récupéré par les associations du type de Job-Transit, phénomène également observé dans les autres communes du district.	
50.100.564.00	Participation construction EMS	- 345'561.25
	La participation versée à l'Association Beaulieu pour la construction de l'EMS de Venthône s'est finalement révélée inférieure aux prévisions, en raison de l'excellente maîtrise des coûts du chantier.	
50.300.361.00	Aides aux chômeurs – Fonds cantonal pour l'emploi	+ 13'114.53
50.300.361.01	Contributions institutions diverses	- 24'288.57
50.300.361.02	Financement prestations compl. (part. communale)	+ 250'425.44
50.300.366.03	Aides sociales, participations diverses (LIAS)	+ 394'790.98
	Le montant de la facture définitive de l'Etat du Valais pour ces postes n'est connu qu'au mois d'avril de chaque année, après le bouclage des comptes communaux. Par conséquent, ce sont les montants des prévisions budgétaires communiquées en juillet 2019 qui ont été pris en compte.	
50.300.364.00	Soins en EMS	+ 47'559.41
	La <i>loi cantonale sur les soins de longue durée</i> prévoit, notamment, une participation de la commune de domicile (30 %) au financement résiduel des soins prodigués en EMS. Le montant facturé par résident et par jour dépend de l'intensité des soins ainsi que de la participation à charge des personnes placées qui disposent d'une fortune nette égale ou supérieure à CHF 100'000.– (selon un taux progressif de 5 % à 20 %). Le nombre de résidents sierrois placés est quasiment identique à celui de 2018 (environ 180 personnes).	

Service de l'eau et de l'énergie

La gestion et l'exploitation du service de l'eau et de l'énergie étaient confiées à Sierre-Energie jusqu'au 31.12.2019. Depuis le 1^{er} janvier 2020, c'est la nouvelle société issue de la fusion de Sierre-Energie (SIESA) et Energie Sion Région (ESR), Oiken SA, qui se charge de cette tâche.

Ce chapitre concerne les postes suivants :

- service de l'eau,
- aménagements de production,
- immeubles loués par Sierre-Energie,
- éclairage public.

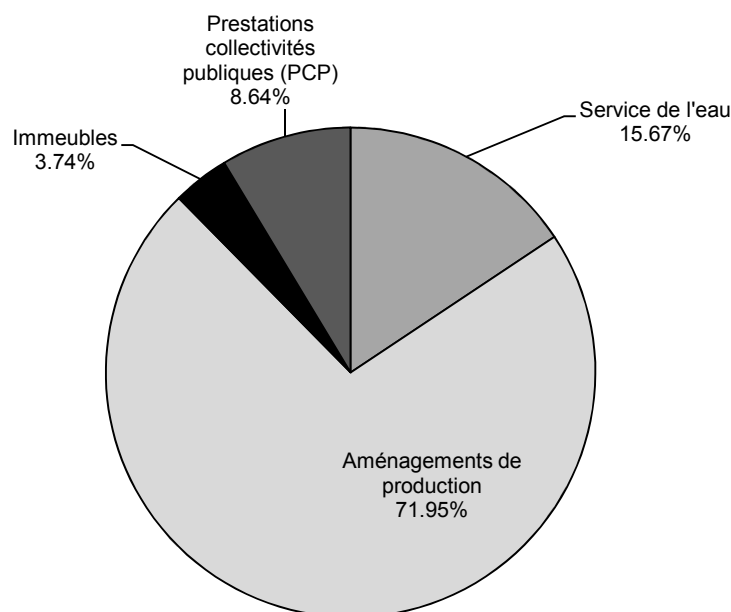
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	9'515'300	13'027'550
Comptes	8'724'923	13'321'877
Ecart en CHF	-790'377	294'327
Ecart en %	-8.31	2.26

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	1'897'500	24'000
Comptes	2'038'233	94'050
Ecart en CHF	140'733	70'050
Ecart en %	7.42	291.88

Répartition des recettes selon les comptes 2019



Service de l'eau

Les comptes de charges de ce service sont subdivisés en quatre groupes importants :

- l'approvisionnement : pompages, réservoirs, sources ;
- la distribution : entretien du réseau d'eau, d'irrigation, compteurs ;
- l'administration : direction, gestion, service aux clients et comptabilité ;
- l'amortissement, les intérêts.

La consommation d'eau a atteint 2'284'831 m³ en 2019 contre 2'521'274 m³ l'année précédente. Les pertes de réseau, y compris l'eau non comptabilisée, ont augmenté durant cet exercice, pour s'établir à 17.88 %, contre 12.72 % en 2018. En 2019, les services ont procédé à 26 réparations de fuites d'eau contre 16 en 2018. Notons également que la fusion des sociétés SIESA et ESR a engendré un décalage dans le relevé des compteurs, augmentant la perte de réseau enregistrée.

Le présent exercice présente un excédent de CHF 172'867.49, le fonds de renouvellement s'élève ainsi à CHF 927'175.32.

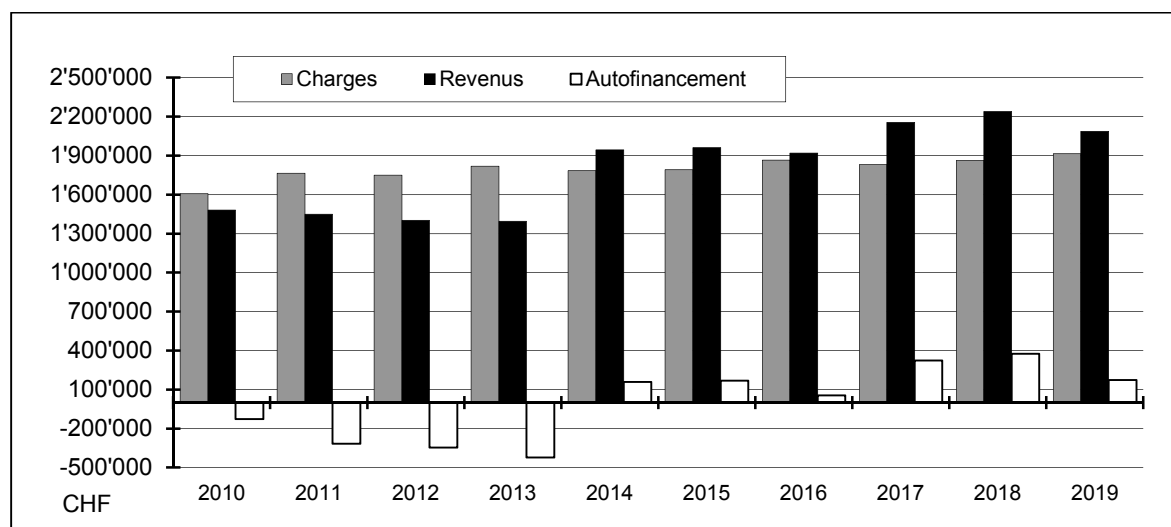
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	2'152'700	2'152'700
Comptes	2'086'988	2'086'988
Ecart en CHF	-65'712	-65'712
Ecart en %	-3.05	-3.05

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	1'897'500	24'000
Comptes	2'038'233	94'050
Ecart en CHF	140'733	70'050
Ecart en %	7.42	291.88

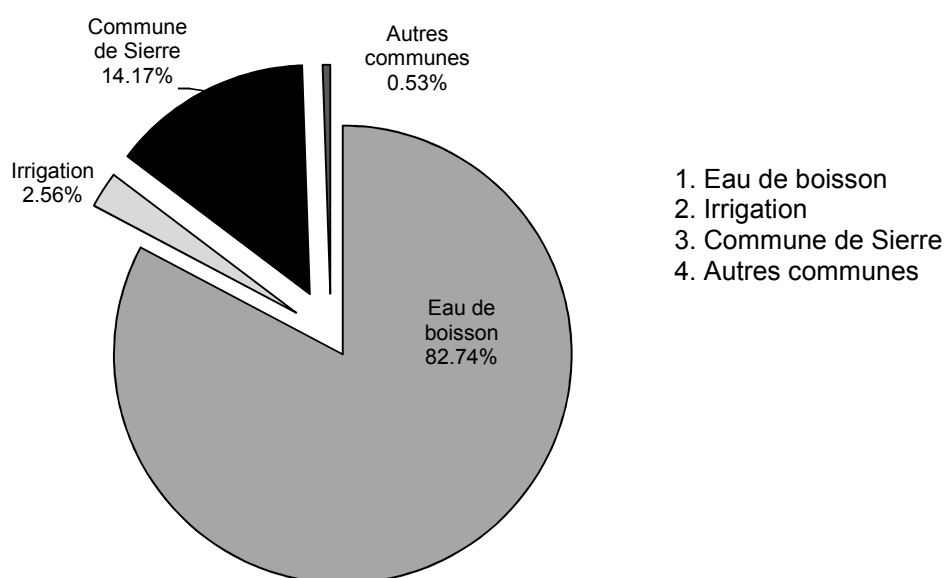
Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Evolution des ventes d'eau en m³

	2015	2016	2017	2018	Budget 2019	Comptes 2019
Eau de boisson	1'979'370	1'880'350	1'952'304	1'989'676	1'938'700	1'842'210
Communes	25'452	19'183	29'340	81'765	27'000	40'752
Irrigation	78'720	40'819	84'396	69'562	55'000	35'339
Commune de Sierre	337'795	348'186	332'019	380'271	341'300	366'530
Total annuel	2'421'337	2'288'538	2'389'059	2'521'274	2'362'000	2'284'831

Répartition des ventes d'eau



Variations notables et commentaires

60.100.312.00	Achats d'eau	- 4'694.85
	La quantité d'eau livrée sur le réseau a atteint 2'782'260 m ³ , soit 106'438 m ³ (-3.68 %) de moins qu'en 2018. Le volume de l'eau de pompage est de 1'935'540 m ³ , ce qui représente environ 70 % du total de l'approvisionnement.	
60.100.312.05	Energie de pompage	+ 6'990.03
	Le tarif de l'énergie pour l'exercice 2019 se monte à 16.19 cts/kWh. La quantité d'énergie nécessaire est légèrement supérieure aux prévisions budgétaires.	
60.100.315.01	Exploitation et entretien approvisionnement	- 83'959.49
	Les frais d'exploitation pour l'entretien et l'approvisionnement sont inférieurs aux frais budgétés, des travaux plus importants ayant été réalisés en investissements.	
60.100.501.00	Réseau d'eau	+ 130'936.91
	En 2019, des interventions ont été effectuées sur les ouvrages suivants : - extension ou remplacement des conduites : - rue de Cloux-Roussier,	

- rue des Longs-Prés,
- pont de Beaulieu,
- route de la Plaine,
- avenue des Alpes,
- avenue du Rothorn (travaux initialement prévus en 2018 – crédit supplémentaire accordé),
- route des Falaises (travaux débutés en 2018),
- pompage de la Raspille : tableau d'introduction et sondes hydrocarbure,
- programme de gestion du réseau d'eau,
- système de détection des fuites,
- réservoir de Muraz : appareillage et rénovation d'une cuve,
- réservoir de Vaye-Planaz.

60.100.501.01	<p>Pompage d'eau de Tschüdangna</p> <p>Cet investissement a fait l'objet d'un crédit d'engagement accepté par le Conseil général en date du 4 juin 2003 pour un montant de 3.5 millions. Les montants engagés en 2019 concernent des travaux d'étude.</p>	+ 9'796.08
60.101.315.01	<p>Exploitation, entretien et réparation</p> <p>Les frais d'exploitation pour la distribution sont inférieurs aux frais budgétisés. A noter que les entretiens se réalisent en fonction des besoins et des opportunités et sont difficilement planifiables.</p>	- 72'794.20
60.102.331.00	<p>Amortissement du réseau d'eau</p> <p>Le plan d'amortissements est revu annuellement en fonction des investissements effectués durant l'exercice en cours.</p> <p>Les taux suivants ont été appliqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 %, soit 5 ans, pour la télégestion, - 3.5 %, soit 28 ans, pour le réseau d'eau. 	- 5'017.01
60.109.435.00	<p>Ventes d'eau</p> <p>La consommation d'eau totale en m³ est de 5.06 % inférieure à celle budgétisée.</p>	- 83'123.18
60.109.610.00	<p>Taxes raccordement eau</p> <p>Au total, 18 nouveaux raccordements ont été facturés, ce qui est supérieur aux prévisions budgétaires.</p>	+ 70'050.00

Aménagements de production

En 2019, les participations aux aménagements de production électrique ont fourni 141'151'797 kWh contre 150'686'110 kWh en 2018, soit une diminution de 6.33 %. Le budget prévoyait une production totale de 138'067'400 kWh.

L'excédent de revenus de près de 1.2 million par rapport au budget s'analyse de la manière suivante :

- Diminution des charges d'exploitation de 12 % par rapport au budget, soit CHF 768'000.–

FM Gougra	-	145'975.00
FM Mattmark	-	280'905.00
FM Lizerne & Morge	-	44'465.00
Akeb/Buguey	-	297'430.00
- Prime de marché obtenue par l'OFEN pour l'année 2017 (solde) :

FM Mattmark	+	59'167.00
FM Lizerne & Morges	+	26'441.00
Recettes extraordinaires prime de marché	+	<u>85'608.00</u>

La baisse importante des frais d'exploitation pour FM Mattmark est due principalement à la dissolution de la provision pour impôts d'un montant de 5.2 millions, ce qui représente environ CHF 300'000.– de diminution de charges pour la commune de Sierre.

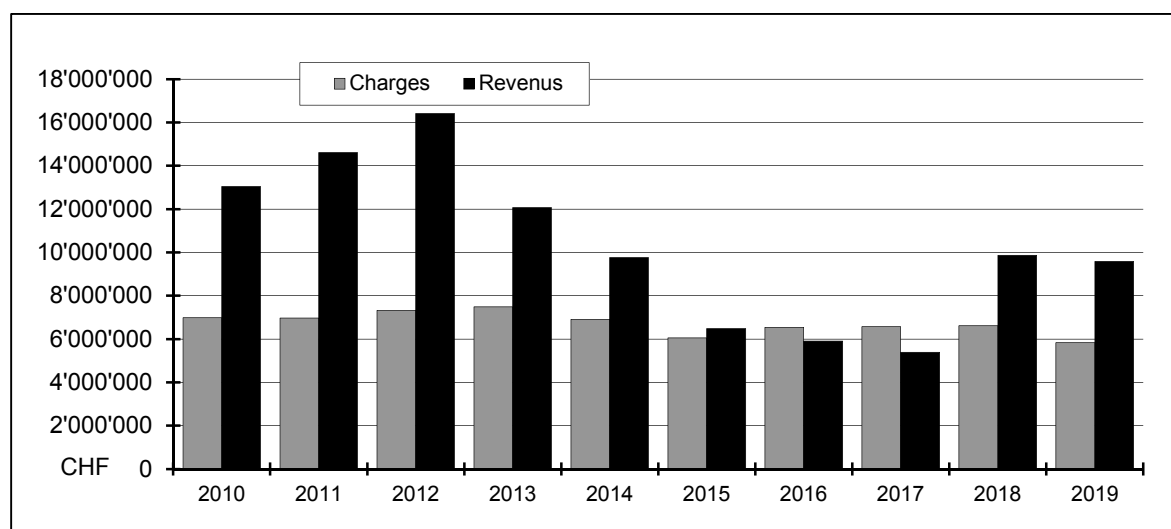
Parallèlement à ces éléments, les recettes des aménagements sont supérieures de CHF 190'000.– pour les productions et de CHF 30'000.– pour les garanties d'origines, par rapport aux montants portés au budget.

La provision totale pour impôts, dans le cadre du litige entre les producteurs et l'Etat du Valais, se monte à CHF 1'815'000.– pour les années 2009 à 2018. Au 31 décembre 2019, dans la situation actuelle du dossier, la commune pourrait procéder à une dissolution partielle de provision. Toutefois, dans la mesure où le litige fiscal n'est pas définitivement tranché, cette option est reportée.

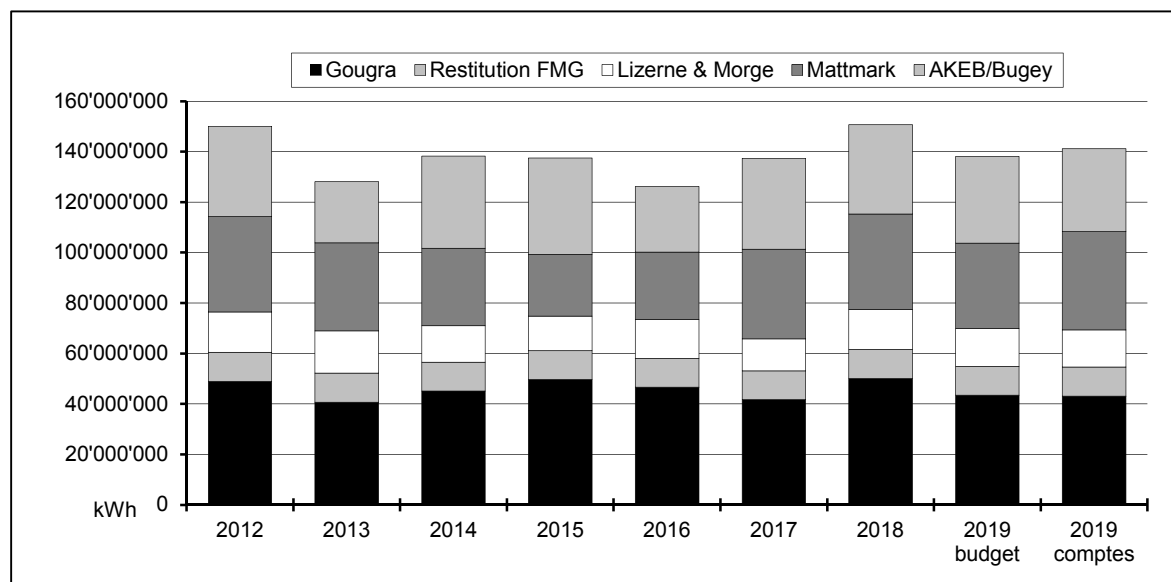
Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	6'603'100	9'168'000
Comptes	5'831'710	9'585'552
Ecart en CHF	-771'390	417'552
Ecart en %	-11.68	4.55

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Productions d'énergie en kWh



Variations notables et commentaires

60.200.312.00	Frais d'exploitation des aménagements de production	- 768'770.36
	Les coûts d'exploitation de tous les aménagements de production sont inférieurs au budget, notamment en ce qui concerne les frais des forces motrices de Mattmark et d'Akeb/Buguey qui enregistrent une diminution de l'ordre de CHF 300'000.– chacun.	
60.209.435.00	Recettes d'aménagements de production	+ 415'131.41
	Pour 2019, la production enregistrée a été supérieure à la production budgétée (soit 3'084'397 kWh de plus). Le prix moyen du kWh a atteint 6.15 cts (contre 6.18 cts au budget). De plus, l'obtention d'une prime de marché pour les forces motrices de Mattmark ainsi que de Lizerne & Morge contribue également à l'excédent de recettes enregistré.	

Immeubles

Ce compte concerne les immeubles loués et gérés par Sierre-Energie (Oiken SA dès le 1^{er} janvier 2020) soit :

- bâtiment administratif Itagne,
- bâtiment d'exploitation Itagne,
- bâtiments de service.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	99'200	497'850
Comptes	110'604	497'850
Ecart en CHF	11'404	–
Ecart en %	11.50	–

Variations notables et commentaires

60.300.314.00	Entretien des immeubles	+ 12'151.05
	Les coûts sont légèrement supérieurs au budget suite au remplacement du portail coulissant et à des frais d'entretien et de rénovation des villas de service non prévus.	

Eclairage public

Ce poste regroupe les besoins liés à l'éclairage des rues de la commune. La consommation d'énergie de l'éclairage public est de 2.48 % inférieure au budget 2019, soit une diminution de 24'958 kWh pour un coût moyen de 18.64 cts/kWh (contre 18.47 cts/kWh au budget).

Les frais d'entretien d'éclairage public sont supérieurs aux frais budgétés en raison de travaux réalisés pour le contrôle mécanique des mâts, portant sur plus de 400 mâts.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	660'300	–
Comptes	695'621	–
Ecart en CHF	35'321	–
Ecart en %	5.35	–

Variations notables et commentaires

60.400.315.00	Entretien et installation éclairage public	+ 38'240.65
	Les frais d'entretien d'éclairage public ont été légèrement supérieurs aux frais budgétés, notamment en raison de plus de 400 contrôles mécaniques de mâts.	

Prestations collectivités publiques (PCP)

Ce poste concerne la perception des taxes d'utilisation du domaine public, tant pour les conduites d'électricité que pour celles de gaz et de chaleur. Pour ces dernières, la redevance PCP est prélevée dès le 1^{er} janvier 2018.

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	–	1'209'000
Comptes	–	1'151'486
Ecart en CHF	–	-57'514
Ecart en %	–	-4.76

Variations notables et commentaires

60.509.427.00	Taxe utilisation du domaine public, électricité	- 54'759.95
	Ce compte enregistre la redevance pour l'utilisation du domaine public (PCP) encaissée auprès des clients sur la commune de Sierre. La PCP est calculée à hauteur de 12 % du total des coûts d'acheminement de l'énergie pour les consommations enregistrées sur le territoire de la commune. Le coût du kWh a été surévalué au budget.	

Services techniques

Considérés dans leur globalité, les comptes de fonctionnement des rubriques 70 respectent le budget alloué. Les charges d'exploitation se révèlent ainsi inférieures de 0.67 % par rapport aux charges budgétées. Néanmoins, cette première lecture doit être nuancée car, si les variations globales sont relativement faibles, des différences notables apparaissent selon les secteurs considérés.

Quant aux investissements effectifs, qu'ils soient bruts ou nets, ils reflètent un taux de réalisation comptable de près de 90 %. Là aussi, d'importantes différences entre les secteurs sont à noter.

Cette difficulté à respecter, dans le détail, les éléments portés au budget résulte d'une problématique dont les effets vont en augmentant ces dernières années. En effet, bon nombre des ouvrages de construction sont portés au budget avant même que leur autorisation ne soit effective. Cette pratique, basée sur une évaluation raisonnable des durées des différentes phases, se justifie afin de ne pas devoir enregistrer un temps mort entre la délivrance d'une autorisation et le lancement de la phase constructive.

Or, la durée des procédures et les retards liés aux traitements des oppositions ou des recours augmentent, au point qu'il devient de plus en plus hasardeux de prévoir la date de début des travaux. Là où les ressources des bureaux d'études, celles des entreprises ou encore les conditions climatiques fixaient le rythme d'avancement d'un projet, ce sont maintenant les traitements procéduraux qui dictent leur tempo.

Les éléments et variations notables enregistrés durant l'exercice 2019, sont détaillés ci-après, par secteur.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	19'814'250	10'238'100
Comptes	19'681'483	10'318'347
Ecart en CHF	-132'767	80'247
Ecart en %	-0.67	0.78

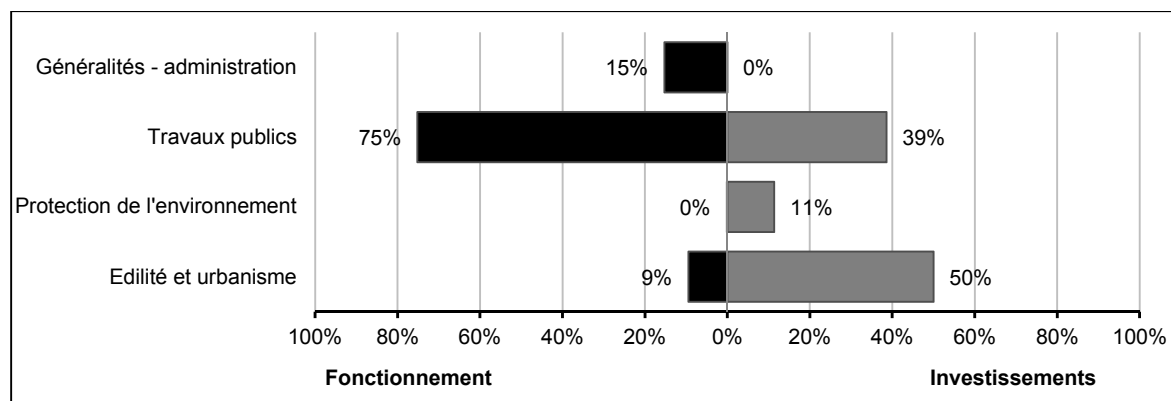
Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	12'539'000	2'612'000
Comptes	11'197'090	2'490'368
Ecart en CHF	-1'341'910	-121'632
Ecart en %	-10.70	-4.66

Comptes de fonctionnement	<i>charges</i>		<i>revenus</i>		<i>charges nettes</i>	
	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>
Généralités - administration	2'156'345.77	10.96	724'464.98	7.02	1'431'880.79	15.29
Travaux publics	10'423'715.33	52.96	3'384'164.56	32.80	7'039'550.77	75.18
Protection de l'environnement	6'078'180.08	30.88	6'068'198.94	58.81	9'981.14	0.11
Edilité et urbanisme	1'023'241.88	5.20	141'518.45	1.37	881'723.43	9.42

Comptes d'investissement	<i>dépenses</i>		<i>recettes</i>		<i>charges nettes</i>	
	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>
Généralités - administration	–	–	–	–	–	–
Travaux publics	4'172'391.86	37.26	811'302.10	32.58	3'361'089.76	38.60
Protection de l'environnement	1'439'772.23	12.86	451'934.60	18.15	987'837.63	11.35
Edilité et urbanisme	5'584'926.03	49.88	1'227'131.40	49.28	4'357'794.63	50.05

Répartition par secteur, charges et dépenses nettes



Généralités et administration

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	2'191'000	835'500
Comptes	2'156'346	724'465
Ecart en CHF	-34'654	-111'035
Ecart en %	-1.58	-13.29

Variations notables et commentaires

70.119.490.00	Facturation interne, salaires	- 61'075.87
	Les charges salariales de l'administration des services techniques sont ventilées dans les différents secteurs, en fonction de l'occupation réelle du personnel. En 2019, la sensible baisse de l'implication du personnel administratif pour les secteurs des déchets et de l'épuration des eaux n'a pas été contrebalancée par la hausse constatée au niveau des transports publics, des cimetières et des cours d'eau.	

Travaux publics

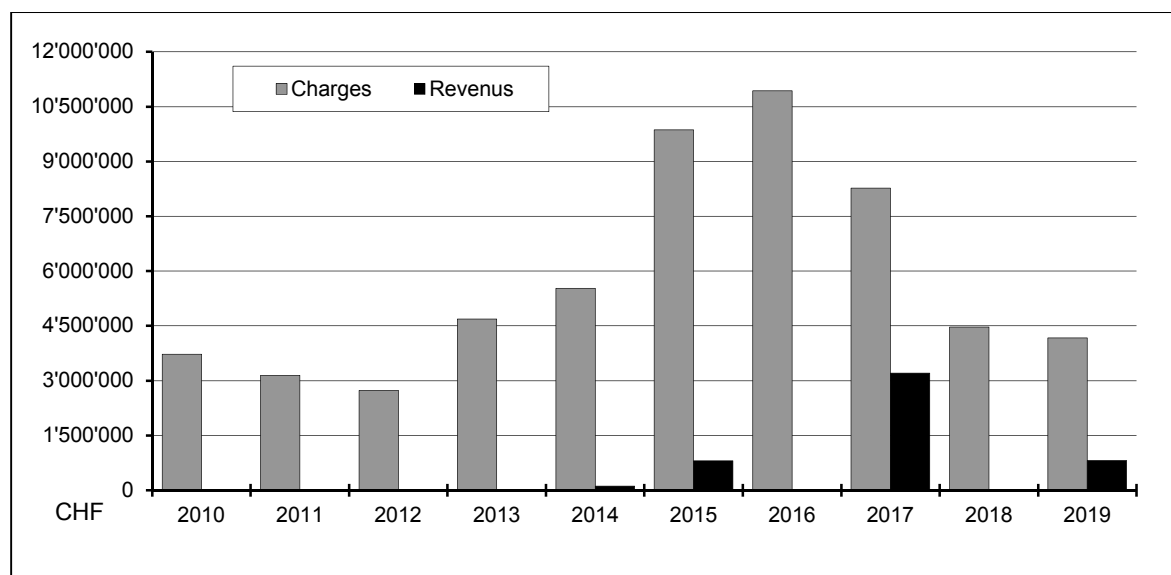
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	10'076'650	2'845'000
Comptes	10'423'715	3'384'165
Ecart en CHF	347'065	539'165
Ecart en %	3.44	18.95

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	5'717'500	300'000
Comptes	4'172'392	811'302
Ecart en CHF	-1'545'108	511'302
Ecart en %	-27.02	170.43

Evolution des charges et des revenus du compte d'investissement



	Fonctionnement		Investissement	
	<i>Charges nettes</i>	<i>en %</i>	<i>Dépenses nettes</i>	<i>en %</i>
Routes et parkings	2'043'324.05	29.03	2'613'927.00	77.77
Voirie	1'803'801.03	25.62	34'733.25	1.03
Véhicules	250'715.06	3.56	419'889.32	12.49
Signalisation	61'399.75	0.87	–	–
Transports publics	1'087'542.99	15.45	–	–
Parcs & jardins	1'542'313.89	21.91	201'628.10	6.00
Cimetières	250'454.00	3.56	90'912.09	2.70
Total	7'039'550.77	100.00	3'361'089.76	100

Variations notables et commentaires

70.210.312.00	Energie électrique	+ 17'619.80
	Ce compte regroupe les consommations électriques des différents parkings publics auxquelles s'ajoutent celles de la place de l'Hôtel de Ville et des fontaines. La consommation annuelle du parking de la gare n'ayant été déterminée précisément qu'au terme de l'année 2018, après la première année d'exploitation complète, le budget était basé sur une estimation. Parallèlement un problème de compteur sur la place de l'Hôtel de Ville a nécessité un rattrapage partiel des consommations précédentes.	
70.210.314.02	Entretien des routes urbaines	- 29'226.25
	Des prix de marché compétitifs et une rationalisation accrue de la gestion des chantiers ont permis d'enregistrer des charges en recul par rapport aux devis initiaux.	
70.210.314.37	Entretien pièces d'eau	+ 18'626.10
	L'entreprise en charge de l'entretien annuel de la fontaine de la place de l'Hôtel de Ville n'a pas produit la facture de ses travaux 2018 à temps pour en permettre la comptabilisation adéquate. De ce fait, les comptes 2019 enregistrent le coût cumulé de deux exercices. A cet élément s'est superposé un changement de pompe de la fontaine du jardin de l'Europe.	
70.210.361.00	RC entretien	+ 230'956.55
70.210.361.02	RC région Sierre – diverses participations	- 92'242.35
	Les montants prévus pour l'entretien des routes cantonales sont fournis à titre indicatif par le canton. Ces montants fluctuent selon les éventuelles interventions urgentes sur les routes cantonales. De plus, le service cantonal de la mobilité a décidé d'entreprendre la réfection de la RC 46 (route de Corin) qui n'était pas prévue dans leur budget. La participation communale pour ces travaux en zone urbaine se monte à 50 % des coûts reconnus.	
70.210.380.00	Attribution au fonds pour places de parc	+ 200'000.00
70.219.430.00	Taxes compensatoires places de parc	+ 200'000.00
	Les taxes compensatoires sont facturées en fonction du nombre de places de parc manquantes par rapport au règlement communal des constructions et sont enregistrées dans le compte 70.219.430.00. Elles dépendent intégralement de projets privés et ne peuvent donc pas être budgétisées avec précision. Les montants encaissés sont ensuite reversés au fonds communal permettant le financement de nouvelles infrastructures de stationnement, par le biais du compte 70.210.380.00.	
70.210.390.01	Taxes d'assainissement	- 36'822.95
	L'introduction de la taxe au sac a modifié la manière de financer l'enlèvement des ordures. La charge 2019 est du même ordre de grandeur que celle de 2018, montant qui n'avait pas pu être porté de manière précise au budget, car les modalités financières exactes étaient encore inconnues lors de l'établissement de ce dernier.	
70.210.501.00	Divers aménagements de routes	- 1'106'313.43
	Plusieurs procédures d'autorisation, toujours en traitement au niveau du canton ou frappées d'oppositions, n'ont pas abouti. Citons notamment la réfection du pont sur le Rhône et la nouvelle passerelle à Pont-Chalais, dont les autorisations de construire sont toujours suspendues à une décision cantonale, la réalisation du nouveau parking sous l'église à Noës, bloquée par des oppositions, ou encore la création d'une zone de croisement au chemin des Vendanges dépendant d'une procédure d'achat de terrains toujours en suspens.	

70.210.501.09	<p>Avenue du Rothorn</p> <p>Des travaux sur la rue de Pradec, dont l'ampleur ne pouvait être appréhendée qu'après excavation, ont ralenti le chantier qui aurait dû s'achever dans l'exercice. Le solde des travaux sera réalisé en 2020, de même que les éléments en lien avec la signalisation routière que la commission cantonale concernée n'a pas validés avant la fin de l'année. Les décomptes définitifs pourront ensuite être établis.</p>	- 707'409.60
70.210.501.22	<p>Glarey, secteur tranchée CFF</p> <p>En 2018, des retards dans les procédures d'appel d'offres ont contraint à un démarrage tardif des travaux. Ces éléments n'ont pas permis de réaliser l'entier des travaux portés au budget 2018. L'écart constaté en 2019 correspond à ces travaux reportés.</p>	+ 74'090.01
70.210.501.52	<p>Centre-ville, secteur avenue de la Gare</p> <p>Un montant a été porté au budget en 2020 afin de procéder, préalablement aux travaux, à une démarche participative auprès de la population sur le type d'aménagement qu'il convient de développer dans ce secteur. Dans cette optique, la reprise des études liées à l'aménagement de l'avenue de la Gare, prévue en 2019, a été reportée.</p>	- 46'734.00
70.210.501.56	<p>Pont de Beaulieu, assainissement</p> <p>Malgré le rejet des recours déposés contre le projet du pont Beaulieu par le tribunal administratif fédéral, les travaux n'ont toujours pas pu débuter. En effet, un recours contre cette décision a été déposé devant le tribunal fédéral, ultime autorité judiciaire.</p>	- 500'000.00
70.210.501.86	<p>Centre-ville, connexion ouest</p> <p>La mise à l'enquête du projet est en suspens, jusqu'à ce que la décision de la dernière instance soit rendue au sujet du projet de reconstruction du pont de Beaulieu et de ses aménagements routiers. La réalisation de ces ouvrages constitue une condition <i>sine qua non</i> à la modification de la place Beaulieu.</p>	- 20'271.40
70.210.501.88	<p>Aménagements mobilité douce</p> <p>Un nouveau retard a été enregistré dans le cadre du projet de la nouvelle passerelle à Pont-Chalais, attachée au pont sur le Rhône, ceci afin de répondre à des exigences supplémentaires des autorités cantonales. Les travaux prévus n'ont donc pas démarré durant l'année 2019.</p>	- 271'506.43
70.210.503.02	<p>Complexe gare (parking + gare routière)</p> <p>Le complexe de la gare a fait l'objet d'un crédit d'engagement en février 2014 pour un montant total de CHF 19'095'000.–. Le parking, la gare routière et la passerelle ont été mis en service en automne 2017. Les travaux de finitions se sont poursuivis en 2018 et 2019. Le décompte final sera présenté dans le courant de l'année 2020.</p>	+ 978'373.95
70.219.439.00	<p>Participations diverses</p> <p>En 2019, ce compte enregistre une recette non prévue : la participation de l'Etat du Valais aux travaux d'amélioration de l'éclairage public sur les routes cantonales.</p>	+ 20'799.70
70.219.610.00	<p>Soulte classement/déclassement routes</p> <p>Lors de la réalisation du budget 2019, le montant exact que le canton devait verser à la commune dans le cadre du classement de certains axes communaux en routes cantonales et inversement n'était pas connu. Seule l'analyse détaillée par tronçon, validée par le Conseil d'Etat, a permis d'arrêter la soulte due par le canton.</p> <p>Il est également à relever un changement dans la pratique : les montants dus ne sont plus versés en fonction de travaux à réaliser et à faire valoir par</p>	+ 111'302.10

la commune, mais de manière forfaitaire pour solde de tous comptes. Dès lors, un solde à verser pour le déclassement, en 2015, de l'ancienne route cantonale de Muraz est venu se rajouter au montant obtenu en 2019.

70.219.661.01	Participation cantonale Complexe gare (passerelle) + 400'000.00 Il s'agit de la participation de l'Etat du Valais à la construction de la passerelle franchissant la gare routière et les CFF. La partie de la passerelle adjacente à l'école de commerce et de culture générale sert en effet d'accès au bâtiment cantonal tout en créant un préau couvert. Initialement prévu en 2020, ce versement a été anticipé par le canton.
70.220.314.02	Balayage mécanique + 22'216.71 Suite à la mise en service de la nouvelle déchetterie de Chétroz, une modification de la gestion des déchets des balayeuses a dû être adoptée. Puisque la commune ne produit plus directement de compost, qui pouvait absorber la majeure partie des déchets de balayage après tamisage et triage, il a fallu faire appel à un repreneur spécialisé.
70.229.434.00	Prestations de service + 18'278.55 Ces recettes résultent majoritairement des facturations des réparations effectuées par la voirie suite à des accidents ayant occasionné des dégâts aux infrastructures communales. Le nombre et l'ampleur de ces interventions sont par nature difficilement estimables.
70.229.490.00	Facturation interne, salaires + 97'608.28 Cette hausse reflète une implication du personnel de la voirie en augmentation dans les domaines du traitement des déchets et des cours d'eau. Les nouvelles habitudes liées à l'introduction de la taxe au sac favorisent le tri des déchets. En conséquence, les heures consacrées par la voirie à la récolte des fractions valorisables augmentent sans qu'une réduction notable de celles liées aux déchets ordinaires soit enregistrée dans les mêmes proportions. Concernant les cours d'eau, la mobilisation de la voirie dans le cadre de la crue de la Sinièse en juillet 2019 participe également au dépassement enregistré.
70.230.313.00	Carburants + 23'166.91
70.239.435.00	Ventes diverses + 17'661.65 Suite à la hausse des carburants enregistrée en 2018, les prix se sont maintenus à un niveau élevé, ce qui amène la consommation globale à des coûts comparables à ceux enregistrés lors de l'exercice précédent. Cela d'autant plus que le carburant revendu à Oiken (compte 70.239.435.00) a conservé un niveau élevé.
70.230.506.06	Utilitaires voirie, achats + 39'889.32 Cette rubrique comprend notamment l'achat de divers utilitaires nécessaires au bon fonctionnement de la voirie. Malgré le nombre et la diversité de ces engins, le dépassement global pour ces achats a pu être maintenu dans une fourchette de 10 % par rapport à ce qui avait été prévu.
70.250.310.00	Billets, horaires, divers + 9'491.46 Outre les charges récurrentes de participation aux différentes instances chargées de la coordination des transports publics en Suisse, ce compte regroupe le matériel nécessaire à l'établissement des horaires et autres titres de transports. Le changement d'horaire de décembre 2019 a nécessité la mise à jour de l'ensemble des éléments imprimés.
70.259.434.01	Abonnements, tickets - 46'393.45 Sensiblement équivalentes à celles enregistrées en 2018, ces recettes souffrent de la baisse d'attractivité de la ligne 3 qui ne peut desservir le centre-ville que très partiellement en l'absence du pont Beaulieu. D'autre

part, les montants rétrocédés par CH-direct sont à la hausse, témoignant également d'une modification des habitudes des usagers qui ont délaissé les abonnements locaux au profit des tickets simple course ou des abonnements de parcours régionaux.

70.259.439.00	Recettes extraordinaires	+ 329'979.65
	Suite à une vérification de détail effectuée en 2019, il est apparu que les bases kilométriques servant aux déclarations transmises à l'office fédéral des transports dans le cadre de la rétrocession des droits de douane sur les carburants avaient été reprises par erreur pour les facturations des prestations payées par la ville. Or, les distances d'exploitation effectivement dues par la ville ne prennent pas en compte les kilomètres effectués de et vers les garages et ateliers en début ou fin de service, alors que c'est le cas des décomptes fédéraux. La correction sur les quatre années concernées a été spontanément annoncée par l'exploitant, qui a demandé à procéder sans délai au remboursement des montants facturés par erreur.	
70.259.461.00	Subventions transports publics	- 59'300.00
	Le canton participe de manière volontaire au déficit d'exploitation des bus sierrois en fonction de ses disponibilités. Il se base pour cela sur une commande de prestations, dont la validation n'est que rarement simultanée à la période d'établissement du budget.	
70.260.390.04	Taxes d'assainissement	+ 37'251.05
	L'abandon de réalisation d'un compost communal à la déchetterie de Chétroz implique que les déchets verts issus des espaces entretenus par les parcs et jardins doivent être évacués. S'y rajoutent également les déchets recueillis dans les parcs.	
70.270.390.02	Cimetières, consommation eau	+ 6'056.00
	Les importantes chaleurs estivales ont justifié un arrosage accru afin que les décorations des sépultures, comme l'ensemble des éléments paysagers, ne souffrent pas des conditions météorologiques.	
70.270.501.01	Cimetières et columbariums	+ 11'217.45
	Cette rubrique concerne deux objets. D'une part, la réfection partielle du mur du columbarium. Le règlement de ce contentieux a été fait sur une base conventionnelle avec les mandataires du projet, convention qui fixait que les frais de nettoyage et de sablage étaient partiellement à charge de la ville. D'autre part, le nouveau jardin du souvenir, implanté à l'est de l'ancienne chapelle, a été réalisé, permettant ainsi de pallier le manque d'espace de dépose des cendres des défunts.	

Protection de l'environnement

Une demi-douzaine d'épisodes de pluies d'une intensité journalière avoisinant ou dépassant 5 % des précipitations annuelles, les forts épisodes orageux estivaux ou encore la crue de la Sinièse au début juillet sont venus rappeler que la gestion des cours d'eau et l'évacuation des eaux constituera l'un des principaux défis de ces prochaines années. Les changements climatiques observés dans le monde auront comme principale conséquence pour Sierre une multiplication d'épisodes extrêmes. L'adaptation des capacités d'écoulement des lits des rivières, comme des réseaux souterrains, ne saurait constituer une réponse unique et durable et cela pour autant qu'elle puisse être techniquement et économiquement faisable. Il faudra donc faire face à des situations imprévisibles de plus en plus fréquentes. Cela a été le cas en 2019 et a mobilisé passablement de ressources du service, tout en nécessitant d'adapter certaines priorités dans l'avancement des projets. Pour ce secteur, nous avons ainsi observé une augmentation des charges d'exploitation et un retrait des dépenses d'investissement.

En ce qui concerne la gestion des déchets, 2019 constitue le deuxième exercice depuis que la taxe au sac a pris son effet. Considérant que le budget 2019 a été établi bien avant le bouclage 2018, premier exercice d'introduction de la taxe au sac, des différences notables sont apparues entre les prévisions et les comptes. Une situation en cours de stabilisation, que les enseignements des premiers exercices permettront à terme de normaliser.

Un autre élément doit également être signalé dans le domaine de l'environnement. Il s'agit de l'existence de divers sites pollués, pour lesquels la commune pourrait être appelée à participation financière. Un seul d'entre eux est jugé important et pourrait constituer un risque financier significatif pour la ville, non pas du fait de sa responsabilité directe, mais en qualité de commune de situation appelée à prendre en charge une partie de l'assainissement en cas de défaut des parties responsables. Il s'agit du site dit « Normpack », dont le remblai, qui a été constitué dans la première partie du 20^{ème} siècle, est composé de résidus issus de l'industrie de l'aluminium. Les investigations et l'établissement des responsabilités en sont à leurs débuts, mais, à ce stade de l'information, la ville pourrait devoir provisionner des montants de l'ordre de quelques millions de francs, répartis sur une période de 15 à 20 ans, soit jusqu'au règlement final de cette affaire. Les décisions d'assainissement, tant en termes de méthodes à appliquer que de répartition des responsabilités, sont du ressort du canton, autorité d'application en matière de sites contaminés. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes 2019, faute d'informations suffisamment précises pour en définir le montant.

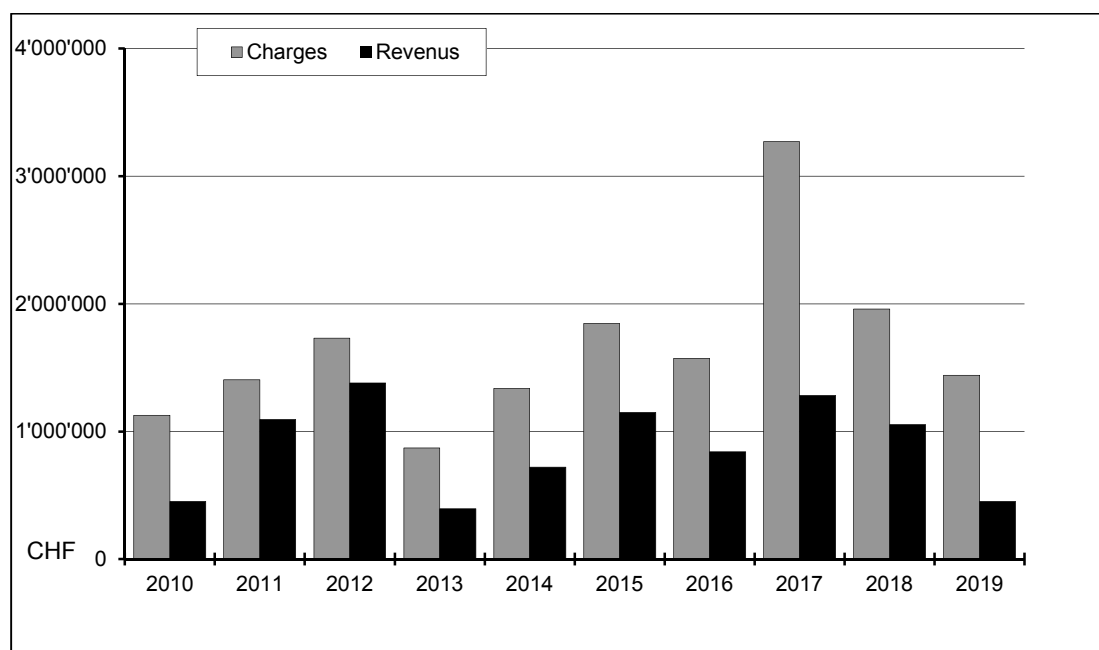
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	6'465'100	6'358'600
Comptes	6'078'180	6'068'199
Ecart en CHF	-386'920	-290'401
Ecart en %	-5.98	-4.57

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	1'905'000	715'000
Comptes	1'439'772	451'935
Ecart en CHF	-465'228	-263'065
Ecart en %	-24.42	-36.79

Evolution des charges et des revenus du compte d'investissement



Variations notables et commentaires

- 70.310.352.02 **STEP de Granges** **+ 59'929.25**
 Les coûts de fonctionnement de la STEP ont augmenté de 9 % par rapport à ceux de 2018, en parallèle de l'augmentation enregistrée d'environ 10 % des débits acheminés. Cette variation est notamment corrélée à des niveaux exceptionnellement hauts de la nappe phréatique entre les mois de juillet et septembre 2019. Le territoire de plaine rend la nappe particulièrement sensible à ce type de variations.
- 70.310.501.00 **Evacuation générale des eaux** **- 235'464.11**
 Tous les travaux planifiés ont été exécutés. Différentes modifications ont dû toutefois être apportées aux projets initiaux afin de s'adapter aux contraintes de terrain. Des chemisages ont été notamment préférés au remplacement des conduites, dans des zones où la proximité d'autres infrastructures souterraines n'avait pas pu être identifiée en phase de planification. Les rabais obtenus suite à l'augmentation du volume de ce type de travaux ont finalement contribué à ces diminutions.
- 70.319.480.00 **Prélèvement déficit sur le fonds** **- 74'502.11**
 Malgré une participation en hausse pour la STEP de Granges, les charges générales liées à l'évacuation et au traitement des eaux ont globalement fléchi. Dès lors le déficit s'est révélé moins important qu'initialement prévu.
- 70.320.312.00 **Energies** **- 1'706.35**
 Ce compte regroupe les dépenses de gaz et d'électricité liées à la déchetterie de Chétroz. Notons que la production électrique des panneaux photovoltaïques présents sur la déchetterie a permis de dégager un léger surplus après déduction de l'autoconsommation.
- 70.320.318.00 **Transport de bennes** **- 3'000.00**
 Ce compte était utilisé pour enregistrer les coûts des transports de bennes de déchets récupérés sur la voie publique vers divers sites de récupération. Il n'est plus utilisé depuis 2018, date de l'introduction de la taxe au sac, dans

la mesure où, depuis cette date, ces déchets dits « sans maître » sont transportés par la voirie directement vers l'UTO.

- 70.320.318.04 **Exploitation aire de compostage** - 100'477.53
Cette diminution s'explique, dans un premier temps, par les contrôles systématiques des apports instaurés depuis l'entrée en fonction de la déchetterie de Chétroz qui encouragent le développement de solutions de compostage sur biens-fonds privés. Conjointement, le transfert de la déchetterie des Etreys vers la déchetterie de l'UTO a permis de réduire les charges liées aux déchets verts de plus de 32 % pour le secteur ouest de la commune.
- 70.320.318.08 **Déchetteries** - 111'509.28
Le transfert des habitants de Granges de la déchetterie des Etreys vers celle de l'UTO a permis d'augmenter l'efficacité organisationnelle et environnementale de ce service et, partant, d'améliorer le contrôle des coûts. Les apports des citoyens sierrois à la déchetterie de Chétroz se sont quant à eux stabilisés, ce qui fait que globalement les charges se sont révélées moins élevées que ce qui avait été porté au budget.
- 70.320.352.00 **UTO, Uvrier** - 146'783.90
C'est sur la base des résultats des deux premiers trimestres de 2018 que la quantité de déchets des ménages et des entreprises avait été estimée à 4'300 tonnes pour le budget 2019. Une année et demie plus tard, force est de constater que l'impact de la taxe au sac a dépassé les projections les plus optimistes. En 2019, ce ne sont que 3'600 tonnes de déchets incinérables qui ont été produites.
- 70.320.380.00 **Attribution au fonds** - 190'469.83
Pour ce deuxième exercice après l'introduction de la taxe au sac, la situation semble s'être stabilisée et un net recul des recettes liées à la taxe causale est enregistré. La diminution des tonnages de déchets ménagers l'explique pour une part, mais cet effet est majoré par la baisse du prix de rétrocession de la vente des sacs aux communes.
Les projections établies courant 2018 se sont donc révélées trop optimistes en termes de recettes, même si cela a été partiellement compensé par des charges d'exploitation maîtrisées et même en baisse au niveau des déchetteries. L'attribution au fonds d'équilibrage est donc moins importante qu'escomptée.
- 70.320.501.03 **Déchetterie intercommunale ouest** - 34'133.88
Les montants de participation aux investissements consentis pour la construction de la déchetterie intercommunale de l'UTO ont été fixés entre les communes partenaires en décembre 2018. Ils se sont révélés inférieurs aux projections faites pour l'établissement du budget.
- 70.320.506.05 **Machine centre de compostage** - 46'825.30
Les conditions obtenues suite à l'appel d'offres lancé pour l'achat d'une nouvelle broyeuse pour les déchets verts se sont révélées plus avantageuses qu'escomptées.
- 70.329.434.03 **Compostage, déchetterie participations diverses** + 37'579.13
Les recettes enregistrées dans cette rubrique traduisent l'attractivité de la déchetterie de Chétroz. Un nombre toujours plus important de clients externes aux communes partenaires et d'utilisateurs sierrois dépassant la limite d'exemption d'une tonne utilisent les services de la déchetterie de Chétroz. Ils voient leurs dépôts facturés directement.

70.329.434.07	<p>Taxes de quantité, ordures</p> <p>C'est sur la base des résultats des deux premiers trimestres de 2018 que la quantité de déchets ménagers et des entreprises avaient été estimée. De même le niveau de la rétrocession pour la taxe au sac avait été approché sur les premiers résultats de 2018. Une année et demie plus tard, force est de constater que les quantités et surtout le montant de la rétrocession budgétisé ont fortement diminué.</p>	- 611'770.89
70.329.434.08	<p>Diverses recettes</p> <p>Lors de l'élaboration du budget en juin 2018, ce compte prévoyait de comptabiliser les amendes et les rétrocessions liées à la récupération du papier. En cours d'année 2018, un compte séparé (70.329.437.00 – Amendes) enregistrerait les recettes liées aux procédures découlant de dépôts illicites de déchets sur la voie publique ou avec des sacs non officiels.</p>	- 32'298.53
70.330.319.00	<p>Dégâts causés par les cours d'eau</p> <p>Suite notamment aux intempéries des 2 et 3 juillet 2019 le long de la Sinièse et de la Raspille un compte spécifique a été ouvert. Les interventions ont également fait l'objet d'un subventionnement cantonal exceptionnel qui a été porté au compte 70.339.461.00. Le caractère imprévisible de ces évènements justifie logiquement l'absence de budget associé.</p>	+ 209'395.45
70.330.352.00	<p>Participation bisse du Zittoret</p> <p>Le coût du gardiennage du bisse du Zittoret étant englobé dans celui du bisse de Planige, il a été décidé, au vu des montants concernés et par simplification, de regrouper les dépenses du Zittoret sous le compte existant 70.330.352.01 dont l'intitulé a été complété en « Participation bisses Planige/Zittoret ».</p>	- 1'000.00
70.330.390.00	<p>Salaires</p> <p>S'agissant d'une écriture de transfert, cette variation est à mettre en parallèle à celles des recettes enregistrées dans les rubriques 70.119.490.00 et 70.229.490.00 qui regroupent les facturations internes des salaires de l'administration, respectivement de la voirie. La mobilisation exceptionnelle liée à la crue de la Sinièse de juillet 2019 explique principalement la variation constatée.</p>	+ 49'962.72
70.330.501.23	<p>Sinièse</p> <p>Un montant avait été budgétisé pour prendre en compte les coûts complémentaires annoncés par le bureau mandataire en charge de la rédaction du concept de crues. A défaut d'une validation par le canton, ce montant est toujours en suspens.</p>	- 40'000.00
70.330.501.25	<p>Aménagement Bonne-Eau</p> <p>Malgré les tentatives de conciliation de la ville, un riverain maintient son opposition au projet de sécurisation du cours d'eau. Le dossier a donc été transmis au Conseil d'Etat pour traitement, conformément aux dispositions légales, et les aménagements du secteur du parking St-Gignier sont toujours en suspens.</p>	- 120'000.00
70.330.501.26	<p>Réhabilitation des lacs</p> <p>Les travaux visant à améliorer l'alimentation du lac de Géronde, ont été réalisés sur deux années comptables. Le budget global de la mesure a été respecté. Cependant, l'organisation du chantier a dû être modifiée par rapport à la planification initiale suite aux conditions météorologiques hivernales défavorables expliquant ce dépassement sur 2019.</p>	+ 40'247.10

70.330.501.27	<p>Protection contre les crues - 12'991.45</p> <p>Une répartition des coûts liés à la réalisation de mesures sécuritaires sur le fossé de drainage de la Tovachère, à parts égales avec la commune de Crans-Montana, a permis de réduire les dépenses projetées sur ce compte.</p>
70.330.562.00	<p>Réseaux d'irrigation - 10'000.00</p> <p>Les travaux liés au réseau de Lens, sur Flanthey et Granges, auraient dû débuter en 2018. Ils ont été retardés par un recours et n'ont pu débuter que fin 2019. La participation légale de Sierre n'a donc pas été requise pour cet exercice.</p>
70.339.436.01	<p>Remboursement de tiers + 31'212.00</p> <p>Lors de la crue de la Sinièse de juillet 2019, les matériaux qu'il a fallu extraire du lit de la rivière ont été valorisés. Leur vente à des entreprises de construction a ainsi permis de couvrir une partie des frais liés à ces intempéries.</p>
70.339.461.00	<p>Subventions cantonales + 311'437.90</p> <p>Les subventions supplémentaires reçues sont liées à un entretien plus important des cours d'eau et des canaux, aux mesures urgentes entreprises suite aux intempéries de juillet sur la Sinièse/Raspille, ainsi qu'à la réalisation de la 1^{ère} étape des mesures de renaturation de la gouille de Pramont (voir commentaire du compte 70.349.461.00 pour le détail).</p>
70.339.661.01	<p>Subventions sécurisation de cours d'eau - 298'000.00</p> <p>Une partie des subventions prévues dans l'exercice 2019 a été versée à la fin de l'exercice 2018. Le solde sera versé lorsque les des travaux en cours sur la Loquette seront terminés et que l'opposition bloquant ceux sur la Bonne-Eau sera réglée.</p>
70.340.318.00	<p>Remblayage - 43'017.25</p>
70.349.434.00	<p>Taxes de mise en décharge - 185'238.00</p> <p>Pour rappel, ces rubriques se rapportent au projet régional de compensation de Pramont qui consiste, dans un premier temps, à remblayer la gouille afin de pouvoir, à terme, aménager plusieurs types de milieux naturels. L'entreprise adjudicatrice bénéficiaire d'un droit exclusif pour le dépôt définitif de matériaux d'excavation propres, en contrepartie duquel elle s'acquitte d'une taxe de décharge. Les objectifs quantitatifs n'ont pas été atteints par l'entreprise. Il en résulte les écarts constatés dans les comptes de charges, respectivement de recettes, relatifs à cet objet.</p>
70.349.461.00	<p>Subventions renaturation + 143'791.95</p> <p>La première étape de renaturation a été terminée en juin 2018 et le versement des subventions est intervenu en juillet 2019. Au vu de l'étalement dans le temps de ce projet, qui a débuté en 2009, ce compte a été créé spécifiquement pour enregistrer les subventions correspondant aux coûts imputés dans la rubrique « 70.34 Décharge de matériaux ».</p> <p>Toutefois, par souci de cohérence, seuls les montants subventionnés correspondant aux pièces comptables postérieures à 2015 ont été reportés sous la présente rubrique. Les éléments antérieurs ont été imputés dans le compte 70.339.461.00, afin de correspondre au groupe de comptes dans lesquels les charges avaient été enregistrées à l'époque.</p>
70.350.501.00	<p>Assainissement et ouvrages de protection - 10'757.30</p> <p>Si les travaux de sécurisation prévus le long de la colline de Géronde ont pu être réalisés comme prévu, l'actualisation de la carte des dangers géologiques a pris du retard. Les relevés de terrains ont en effet mis à jour la nécessité de compléter les données disponibles.</p>

Edilité et urbanisme

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'081'500	199'000
Comptes	1'023'242	141'518
Ecart en CHF	-58'258	-57'482
Ecart en %	-5.39	-28.89

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	4'916'500	1'597'000
Comptes	5'584'926	1'227'131
Ecart en CHF	668'426	-369'869
Ecart en %	13.60	-23.16

Variations notables et commentaires

70.410.318.02	Etudes édilité	- 35'513.20
	Les études se sont concentrées sur des analyses sismiques, environnementales et de concept feu pour l'école de Granges et l'ancienne école de commerce (avenue Max-Huber 6). Le service a de plus concentré ses efforts sur la préparation des cas à étudier en 2020, sans qu'un engagement financier ne soit nécessaire.	
70.410.503.00	Réfection des bâtiments communaux	- 120'373.32
	Les dépenses ont été inférieures aux coûts estimés, en particulier pour le camping Robinson et la rénovation de l'ancienne école de commerce (avenue Max-Huber 6).	
70.410.503.01	Réfection des bâtiments scolaires	- 117'967.20
	Les investissements liés à l'assainissement partiel de la façade nord du bâtiment 1969 de Goubing ont nécessité moins d'interventions que pour l'étape précédente. De plus, la mise en œuvre de la réfection de l'enrobé de la cour d'école des Liddes a été nettement simplifiée entre l'élaboration du budget et l'élaboration de la soumission.	
70.410.503.03	Bâtiment travaux publics	- 50'000.00
	Ce montant était initialement prévu pour lancer les études liées à un potentiel regroupement sur un site unique des sections externes du service des travaux publics (voirie et parcs & jardins). Cette étude est reportée.	
70.410.503.10	Serres	- 50'000.00
	Une convention règle les aspects de financement, de construction et de gestion des futures serres qui accueilleront les productions florales des deux communes de Sierre et de Sion. La ville de Sierre participe ainsi pour un montant forfaitaire de 1.5 million de francs à la construction du centre horticole de Sion au titre de subvention à l'investissement, paiement qui sera échelonné en fonction de l'avancement du projet. La première des trois tranches prévues a ainsi été enregistrée dans l'exercice 2019.	
70.410.503.12	Ecole de Granges, agrandissement	+ 1'226'573.05
	L'agrandissement du centre scolaire de Granges fait l'objet d'un crédit d'engagement octroyé en juin 2015 pour un montant total de	

CHF 11'855'000.00, déduction faite du montant prélevé sur le fonds abri PC et de l'amendement décidé par le Conseil général.

La première étape du projet (salle de gym, crèche-UAPE) est en service depuis août 2017, la deuxième (école, bibliothèque, abri PCi) est en service depuis janvier 2019. Le décompte final sera présenté dans le courant de l'année 2020.

70.410.503.23	Centre scolaire de Borzuat	- 331'208.50
	Seules les études de faisabilité et celles liées aux vérifications sismiques de la « Grande barre 1940 » et de la « salle de gym 1973 » ont été menées à ce jour.	
70.410.561.00	Participation constr. établissement scolaire cantonal	+ 175'000.00
	La participation communale due en 2019 a été supérieure à celle estimée, car celle-ci dépend de l'avancement des différents décomptes de chantier.	
70.419.437.00	Amendes pour infractions	- 16'000.00
	Les amendes ne peuvent être estimées avec précision puisqu'elles dépendent des infractions commises au règlement des constructions.	
70.419.661.00	Subventions bâtiments scolaires	- 261'429.60
	La différence provient uniquement de la subvention de l'école de Granges, dont le montant budgétisé correspondait à l'entier de la subvention. Le décompte final n'ayant pas encore été établi, le canton a versé un acompte correspondant à environ 80 % de la subvention promise.	
70.419.661.01	Subventions bâtiments communaux	- 58'439.00
	Le montant porté au budget concernait la phase 2 de l'extension du centre sportif d'Ecossia. C'est finalement la phase 1 qui a fait l'objet de la subvention pour un montant de quelque CHF 118'000.-. La subvention de la phase 2 sera perçue en 2020.	
70.429.610.00	Part. des propriétaires aux PAD et aux PQ	- 50'000.00
	Selon le règlement communal des constructions, la ville peut facturer aux propriétaires les montants qu'elle a engagés pour la réalisation des plans de quartiers et des plans d'aménagement détaillés. Les projets qui sont facturés se trouvent à une étape finale de validation, ce qui n'est pas encore le cas pour nombre d'entre eux.	
70.430.314.00	Divers aménagements urbains	- 20'365.45
	Les montants investis dans le remplacement du mobilier urbain ont été inférieurs aux prévisions.	
70.430.501.00	Aménagements de quartiers	- 79'156.05
	Seuls les montants nécessaires à l'achat des supports pour l'affichage culturel et touristique ont été engagés. Les travaux nécessaires à leur mise à l'enquête et à leur installation n'ont pas encore commencé.	

Service financier

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	14'434'000	5'125'400
Comptes	13'822'959	5'314'903
Ecart en CHF	-611'041	189'503
Ecart en %	-4.23	3.70

Variations notables et commentaires

90.209.426.06	Dividende SIESA	+ 107'190.00
	La marche des affaires et la politique définie par le Conseil d'administration en la matière ont permis la distribution d'un dividende supérieur aux estimations.	
90.400.331.00	Amortissement patrimoine administratif	- 544'729.80
	La municipalité conduit une politique constante d'amortissements en ce qui concerne le patrimoine administratif, en conformité avec les normes fixées dans l' <i>ordonnance sur la gestion financière des communes</i> .	
90.409.490.21	Intérêts et amortissement infrastructures sportives	+ 100'000.00
	Voir commentaire du compte 40.300.390.04.	

Service des contributions

Il est opportun de rappeler que lors du bouclage des comptes, les déclarations d'impôts de l'année concernée ne sont pas encore remplies par les contribuables. Ainsi, au moment de l'élaboration de ce message, les déclarations pour l'année 2019 ne sont pas rentrées, le délai étant exceptionnellement fixé au 31 mai 2020 pour les personnes physiques et au 30 juin 2020 pour les personnes morales. Notons, de plus, qu'un nombre important de dossiers bénéficie de délais supplémentaires. Il faut ainsi attendre pratiquement la fin de l'année suivante pour connaître précisément les incidences des modifications de la loi, ainsi que celles découlant des fluctuations de la situation économique.

Il s'agit dès lors de procéder à une estimation des recettes fiscales aussi proche que possible de la réalité, tout en étant conscients qu'il est difficile d'en maîtriser tous les paramètres.

C'est sur la base des projections cantonales, et en considérant spécifiquement la structure de la population imposable, que ces recettes sont estimées. La dernière taxation notifiée donne également des bases fiables, à condition de prendre en compte les situations exceptionnelles connues et les mesures fiscales introduites par le législateur.

Concernant les personnes physiques, les revenus globaux sont légèrement supérieurs aux attentes budgétaires malgré des recettes concernant les impôts liés aux prestations en capital provenant de la prévoyance et des bénéficiaires de liquidation en recul par rapport aux prévisions. Ces dernières sont difficilement prévisibles puisqu'elles proviennent de cas particuliers. Les recettes liées à l'impôt à la source sont également en diminution par rapport au budget. Cependant, l'influence sur le résultat global est neutre, sachant que des transferts sont intervenus entre cet impôt et celui sur le revenu. Ces transferts interviennent lorsque le contribuable ne remplit plus les conditions de l'imposition à la source ou s'il formule une demande de révision afin de bénéficier de certaines déductions.

Pour les personnes morales, nous observons à l'inverse un résultat global quelque peu inférieur aux attentes. Cette tendance provient d'un recul des recettes de l'impôt sur le bénéfice et de l'impôt foncier. Pour rappel, ce dernier est perçu sur la valeur fiscale des immeubles (biens-fonds et bâtiments) sans déduction de dettes. La diminution constatée s'explique par le fait que l'une des industries sises sur le territoire sierrois a procédé à un important démantèlement de ses infrastructures.

Pour ce qui est des autres impôts, le résultat dans son ensemble est conforme aux attentes. Ce constat résulte du fait que, durant l'exercice sous revue, aucun élément extraordinaire significatif n'a dû être traité.

Il convient enfin de rappeler que la prudence est de mise lors de la prise en compte des recettes fiscales attendues et cela tant que nous ne disposons pas de données fiables les concrétisant.

Covid-19 - Mesures d'allègement prises par le canton et incidences fiscales pour la ville de Sierre

En date du 26 mars 2020, le Conseil d'Etat a adopté son programme de soutien aux entreprises valaisannes, soit quelques jours à peine avant l'adoption des comptes

communaux 2019 par le Conseil municipal. D'un point de vue fiscal, il a notamment été décidé d'autoriser les indépendants et les sociétés de capitaux à constituer, sur l'exercice comptable 2019, une provision extraordinaire représentant le 50 % de leur revenu net, mais limitée au maximum à CHF 300'000.–. Cette provision devra obligatoirement être dissoute sur l'exercice 2020.

L'incidence de cette mesure sur le bouclage 2019 de la ville de Sierre représente, au maximum, un manque à gagner de CHF 1'800'000.– (CHF 850'000.– pour les indépendants et CHF 950'000.– pour les personnes morales). Toutefois, il est très improbable que tous les bénéficiaires potentiels de la mesure en fassent usage. Ainsi, après avoir procédé à une analyse plus détaillée de la situation, mais toujours basée sur une approche globale, il est apparu raisonnable d'admettre que :

- 40 % des indépendants devraient utiliser la possibilité offerte de repousser d'une année une partie de leur revenu imposable, ceci en fonction de leur secteur d'activité et de leur volonté de lisser leurs revenus pour optimiser leur charge fiscale,
- 80 % des entreprises constituées en sociétés de capitaux seront plus sensiblement touchées par cette crise et que, de ce fait, elles vont recourir à la possibilité offerte par le canton.

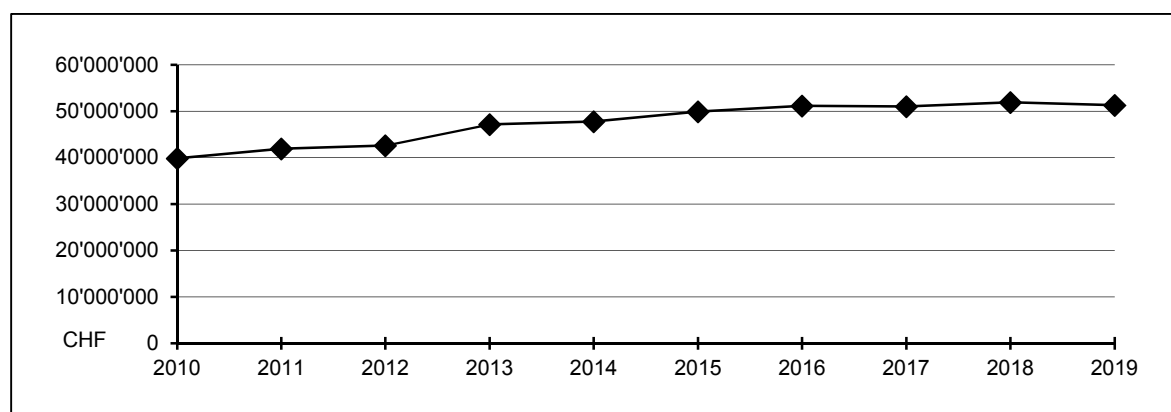
Un montant global de CHF 1'100'000.– a ainsi été considéré comme pouvant représenter l'impact fiscal de la mesure d'allègement cantonale - Covid 19 sur les comptes 2019 de la ville de Sierre.

Le caractère extraordinaire et difficilement chiffrable de cette mesure ainsi que son annonce de dernière minute ont amené la ville à conclure que les recettes fiscales figurant dans les comptes 2019 ne seront pas modifiées. L'impact de cette mesure est porté en diminution de la réserve d'estimation disponible.

Compte de fonctionnement

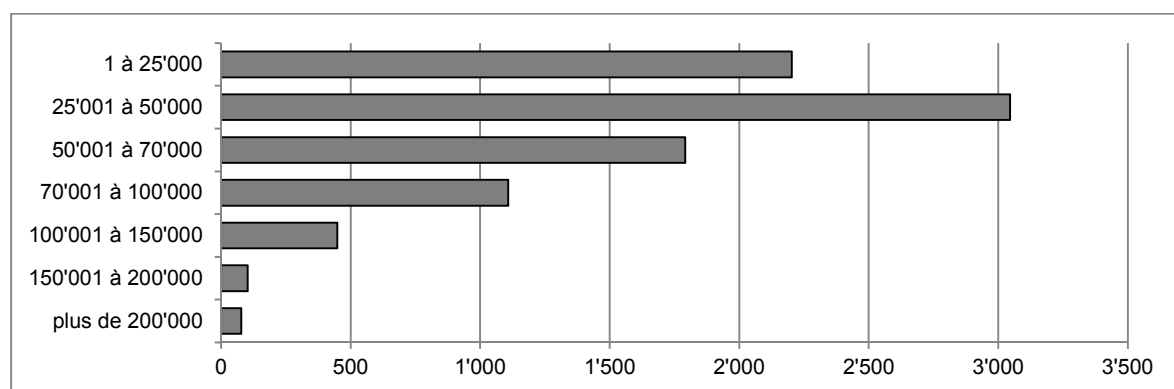
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'326'000	52'516'000
Comptes	1'436'403	52'768'213
Ecart en CHF	110'403	252'213
Ecart en %	8.33	0.48

Evolution des recettes fiscales nettes



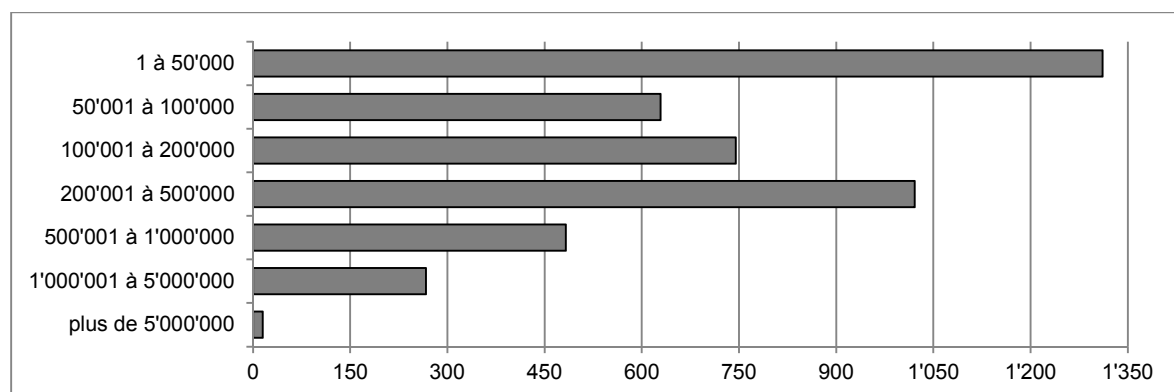
Répartition par classe des revenus fiscaux des personnes physiques pour l'année 2017

Classes <i>Revenu en CHF</i>	Contribuables		Revenus imposables		Impôts facturés	
	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>montants</i>	<i>%</i>	<i>montants</i>	<i>%</i>
1 à 25'000	2'203	25.10	28'669'200	6.58	1'082'549	3.90
25'001 à 50'000	3'045	34.69	115'925'900	26.62	5'944'662	21.40
50'001 à 70'000	1'792	20.41	105'778'600	24.29	6'610'748	23.80
70'001 à 100'000	1'108	12.62	90'905'600	20.87	6'130'642	22.07
100'001 à 150'000	449	5.12	52'885'200	12.14	3'907'465	14.07
150'001 à 200'000	103	1.17	17'577'200	4.04	1'580'180	5.69
plus de 200'000	78	0.89	23'756'800	5.46	2'516'489	9.06
Total	8'778	100	435'498'500	100	27'772'735	100



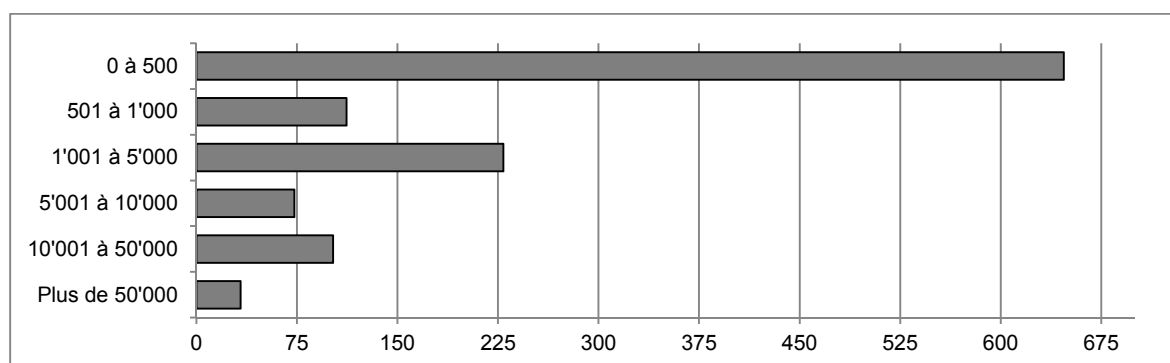
Répartition par classe des fortunes des personnes physiques pour l'année 2017

Classes <i>Fortune en CHF</i>	Contribuables		Fortunes imposables		Impôts facturés	
	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>montants</i>	<i>%</i>	<i>montants</i>	<i>%</i>
1 à 50'000	1'311	29.32	26'109'000	1.76	47'674	1.11
50'001 à 100'000	629	14.07	47'423'000	3.20	100'117	2.34
100'001 à 200'000	745	16.66	110'799'000	7.47	254'855	5.95
200'001 à 500'000	1'021	22.84	332'339'000	22.41	828'414	19.36
500'001 à 1'000'000	483	10.80	347'428'000	23.43	968'564	22.63
1'000'001 à 5'000'000	267	5.97	497'473'000	33.55	1'675'298	39.15
plus de 5'000'000	15	0.34	121'336'000	8.18	404'771	9.46
Total	4'471	100	1'482'907'000	100	4'279'693.00	100



Répartition par classe des impôts totaux facturés aux personnes morales (bénéfice, capital et impôt foncier) pour l'année 2017

Classes <i>Montant en CHF</i>	Contribuables		Impôts facturés	
	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>montants</i>	<i>%</i>
0 à 500	647	54	82'834	1
501 à 1'000	112	9	82'170	1
1'001 à 5'000	229	19	581'773	5
5'001 à 10'000	73	6	518'530	4
10'001 à 50'000	102	9	2'299'020	20
Plus de 50'000	33	3	7'986'785	69
Total	1'196	100	11'551'113	100



Variations notables et commentaires

- 90.300.330.02 **Remises d'impôts** **+ 38'020.60**
 L'examen des demandes en remise d'impôts est assuré par le canton. Un nombre de cas admis plus important qu'estimé lors du budget explique l'évolution du résultat de la période sous revue.
- 90.309.400.00 **Impôt sur le revenu** **+ 595'109.65**
 L'augmentation observée est principalement due aux notifications de l'impôt ordinaire en lieu et place de l'impôt à la source, ainsi qu'à une évolution positive des salaires d'un certain nombre de contribuables.
- 90.309.400.03 **Impôt prélevé à la source** **- 236'599.22**
 La gestion de cet impôt est assurée directement par le canton. La prévision budgétaire n'a pas été atteinte en raison de nombreuses corrections apportées à ce poste. Ces dernières surviennent, d'une part, lorsque les conditions d'une imposition à la source ne sont plus remplies et, d'autre part, lorsqu'une demande de révision est formulée par le contribuable afin de bénéficier de certaines déductions.
- 90.309.403.00 **Impôt sur prestations en capital prov. de la prévoyance** **- 86'476.35**
 Cette rubrique concerne les recettes fiscales relatives aux impôts notifiés pour les prestations en capital. Les recettes sont en baisse par rapport au budget et aux comptes 2018. Cette tendance peut s'expliquer par un ralentissement des retraits des avoirs du 3^{ème} pilier ainsi que du fonds de prévoyance du 2^{ème} pilier, à des fins d'accession à la propriété.

90.309.403.01	Impôt sur les bénéfices de liquidation	- 57'462.65
	Ce poste concerne l'impôt sur les bénéfices de liquidation en cas de cessation définitive de l'activité indépendante. Il est difficile, lors de l'élaboration du budget, de dégager une tendance puisqu'il s'agit de cas particuliers. Très peu de cas ont été traités lors de la période sous revue.	
90.319.401.00	Impôt sur le bénéfice	- 217'108.95
	Les recettes se situent quelque peu en deçà des estimations ; toutefois, globalement avec l'impôt sur le capital les recettes prévues sont atteintes.	
90.319.401.01	Impôt sur le capital	+ 311'755.55
	L'évolution de ce poste s'explique principalement par les bons résultats des sociétés. En effet, ces derniers influencent la rubrique par le fait que les bénéfices, thésaurisés dans les sociétés, conditionnent l'impôt sur le capital.	
90.319.401.02	Impôt minimum	+ 49'990.55
	Cet impôt est dû en lieu et place de l'impôt sur le capital et le bénéfice s'il est plus élevé que ce dernier. Il dépend du chiffre d'affaires des entreprises et est donc, par nature, difficile à estimer. Aucun élément tangible ne permettait d'anticiper une variation à la hausse. A relever toutefois que les recettes de ce poste sont quasi identiques par rapport aux résultats de l'exercice précédent.	
90.319.402.00	Impôt foncier des personnes morales	- 214'670.50
	La différence marquée par rapport au montant budgétisé provient du fait que l'une des grandes industries sises sur le territoire sierrois a procédé à un important démantèlement de ses outils de production.	
90.329.403.00	Impôt sur gains immobiliers	- 85'547.15
	Lors de l'élaboration du budget, il n'est pas possible de cerner de manière précise la tendance de ce poste. Nous ne pouvons donc que constater la diminution de cette rubrique dans nos projections. Rappelons que la part communale représente les deux tiers de l'impôt notifié par le canton, après déduction des frais administratifs.	
90.329.407.00	Amendes fiscales personnes physiques	+ 59'700.00
	Cette rubrique ne peut être estimée avec précision puisqu'elle dépend des cas de soustraction d'impôts intervenus durant l'exercice. Toutefois, le traitement d'un seul cas rend compte de l'évolution constatée.	
90.329.444.00	Péréquation financière	+ 34'360.00
	En application de la loi sur la péréquation financière intercommunale, la commune de Sierre se trouve bénéficiaire du fonds de péréquation. Le montant alloué à la municipalité augmente par rapport à celui budgétisé. Cette augmentation résulte de la mise à jour des données, suite à un impôt extraordinaire sur les successions encaissé par une commune du Bas-Valais.	

Répartition des tâches au sein de l'Autorité politique

CONSEIL MUNICIPAL 2017-2020

Nom et prénom	Parti	Adresses	
Berthod Pierre	PDC	Rue de Plantzette 35, 3960 Sierre	Président
Salamin Olivier	AdG	Route de la Bonne-Eau 18, 3960 Sierre	Vice-président
Beney Eddy	AdG	Rue de Bottire 31, 3960 Sierre	Conseiller
Berclaz Marc-André	PLR	Rue Rainer Maria Rilke 4, 3960 Sierre	Conseiller
Kenzelmann Pierre	PLR	Impasse de la Loquette 13, 3960 Sierre	Conseiller
Lamon Anthony	PDC	Avenue du Château de la Cour 1, 3960 Sierre	Conseiller
Massy Laetitia	PLR	Rue Edmond-Bille 34, 3960 Sierre	Conseillère
Melly Nicolas	PDC	Rond-Point-Paradis 5, 3960 Sierre	Conseiller
Vianin Pierre-Alain	PDC	Avenue du Marché 11, 3960 Sierre	Conseiller

CONSEIL GENERAL 2017-2020

Nom et prénom	Parti	Adresse	
Anderegg Stéphanie	AdG	Route du Rawyl 22, 3960 Sierre	
Antille Patrick	PDC	Rue de Plantassage 29, 3976 Noës	
Banjanac Alexandre	PDC	Rue des Longs-Prés 16, 3960 Sierre	
Banjanac Svetlana	PDC	Rue d'Orzival 20, 3960 Sierre	
Bellon Nathalie	PLR	Chemin du Vallon 5, 3960 Sierre	
Bilgischer David	PDC	Rue du Rawyl 16 , 3960 Sierre	
Bonvin Bayard Nicole	PDC	Chemin des Collines 22, 3960 Sierre	
Bonvin Natacha	PLR	Avenue du Général-Guisan 20, 3960 Sierre	
Bonvin-Zufferey Anne-Marie	PDC	Place de la Gare 7, 3960 Sierre	
Brembilla Marie-Thérèse	AdG	Chemin du Vallon 5, 3960 Sierre	
Bruttin Loïc	PLR	Avenue du Marché 5 b, 3960 Sierre	
Caloz Alain	AdG	Rue de la Métralie 5, 3960 Sierre	
Caloz Steves	PDC	Colline de Daval 1, 3960 Sierre	
Casimiro Irene	PLR	Place de la Gare 7, 3960 Sierre	dès le 07.06.2017
Clausen Métral Isabelle	AdG	Montée du Château 30, 3960 Sierre	

Nom et prénom	Parti	Adresse	
Cornuz Serge	UDC	Route du Mont-Noble 13, 3960 Sierre	
Cretton Patrick	PLR	Rue Centrale 2, 3960 Sierre	jusqu'au 10.04.2017
De Preux Marie-José	PDC	Route du Rawyl 18, 3960 Sierre	
Dischinger Charles Yves	PLR	Ruelle du Manoir 19 b, 3960 Sierre	
Duc Sébastien	PDC	Chemin des Vendanges 42, 3960 Sierre	
Ducry Laurent	PLR	Chemin des Vendanges 20, 3960 Sierre	
Eggs Simon	PDC	Route de Riondaz 21 b, 3960 Muraz	
Emery Michel	PLR	Rue des Laminoirs 1, 3960 Sierre	
Fadi-Zufferey David	PLR	Route des Corles 24, 3960 Sierre	jusqu'au 30.06.2017
Favre Anne-Emmanuelle	AdG	Route de Sion 48, 3960 Sierre	jusqu'au 28.09.2017
Fellay Maurice	AdG	Allée du Roc 25, 3960 Sierre	dès le 13.12.2017
Ganon-Zuber Jean-Michel	PLR	Rue Edmond-Bille 7, 3960 Sierre	
Garcia-Vogel Raphaël	PLR	Rue du Grain d'Or 14 B, 3960 Sierre	jusqu'au 27.10.2017
Gaspar (Da Cruz) Daniela	PLR		
Gatti Lydie	PLR	Avenue Max-Huber 9, 3960 Sierre	dès le 13.12.2017
Genoud Epiney Jennifer	PDC	Rue de Bottire 25, 3960 Sierre	
Glassier Murielle	AdG	Rue de Glarey 27, 3960 Sierre	
Guidoux Laurent	PLR	Route de l'Hôpital 4, 3960 Sierre	
Guntern Ralph	PLR	Route de l'Hôpital 15, 3960 Sierre	
Iaia Carmelo	PLR	Rue des Ronques 1, 3977 Granges	
Imsand Jenny	UDC	Rond-Point-Paradis 13, 3960 Sierre	
Julen Stéphane	AdG	Rue de la Tannerie 20, 3960 Sierre	
Makusu Marc	AdG	Rue de Cloux-Roussier 5a, 3960 Sierre	
Martin Frédéric	PDC	Rue des Longs-Prés 33, 3960 Sierre	
Mascitti Aurelian	AdG	Rue de Glarey 36, 3960 Sierre	
Melly Blaise	UDC	Rue du Stand 2, 3960 Sierre	
Métraiiller Robert	AdG	Chemin des Ceps 10, 3960 Sierre	
Morard Robyr Pascale	AdG	Rue des Longs-Prés 18, 3960 Sierre	
Perrin Vincent	PLR	Avenue du Rothorn 13, 3960 Sierre	
Petricks Lidia	PDC	Avenue de Rossfeld 24, 3960 Sierre	dès le 01.12.2018
Pitteloud Albert	UDC	Route des Fermes 111, 3966 Réchy	
Rey Joël	PDC	Rue de Tservetta 33, 3960 Sierre	
Rey Sabine	PDC	Route de Sion 50 bis, 3960 Sierre	

Nom et prénom	Parti	Adresse	
Roh-Toffol Caroline	PLR	Rue des Ronques 13, 3977 Granges	
Salamin-Rebmann Ulrike	PLR	Rue de Muraz 49, 3960 Muraz	
Savioz Danaëlle	PDC	Chemin de Plantassage 5, 3976 Noës	jusqu'au 01.12.2018
Savioz Jérémy	AdG	Rue de Borzuat 6, 3960 Sierre	
Schwery Carole	PDC	Route des Longs-Prés 26, 3960 Sierre	
Siggen Michaël	ADG	Rue des Coquelicots 3, 3976 Noës	dès le 01.02.2019
Steinegger Claude	PDC	Rue de Pranou 11, 3976 Noës	
Stucky Cédric	PDC	Corniche du Soleil 23, 3960 Muraz	
Tissières-Premand Lysiane	PDC	Route de la Bonne-Eau 23, 3960 Sierre	
Travnjak Mustafa	PDC	Chemin du Vallon 1, 3960 Sierre	
Tuberosa Nathalie	PLR	Route des Boussets 22a, 3977 Granges	dès le 13.12.2017
Ulrich David	PLR	Avenue du Rothorn 10, 3960 Sierre	
Vianin Camille	PDC	Rue des Long-Prés 27c, 3960 Sierre	
Vuissoz Dave	UDC	Chemin des Abeilles 7, 3976 Noës	
Wuest Frédéric	PLR	Avenue du Rothorn 18, 3960 Sierre	
Zenhausern Jan	PDC	Route des Bernunes 20, 3960 Sierre	
Zufferey Noé	ADG	Avenue du Général-Guisan 7, 3960 Sierre	Jusqu'au 01.01.2019
Zufferey Véronique	PDC	Chemin des Pruniers 12 A, 3960 Sierre	

Bureau du Conseil général 2019

Présidence	Wuest Frédéric
Vice-présidence	Rey Joël
Secrétaire	Antille Patrick
Membres	Ganon-Zuber Jean-Michel Morard Robyr Pascale

COMMISSIONS PERMANENTES 2019

Commission de gestion

Présidence Guntern Ralph
Membres Bajnanac Svetlana, Bruttin Loïc, Eggs Simon, Iaia Carmelo, Julien Stéphane,
Martin Frédéric, Mascitti Aurelian, Melly Blaise, Perrin Vincent, Tissières-
Premand Lysiane

Commission d'édilité et d'urbanisme

Présidence Bonvin Natacha
Membres Bonvin-Zufferey Anne-Marie, Caloz Alain, Gaspar Daniela, Genoud Epiney Jennifer,
Makusu Marc, Schwery Carole, Steinegger Claude, Tuberosa Nathalie

Commission du développement durable

Présidence Jérémy Savioz
Membres De Preux Marie-José, Dischinger Charles Yves, Duc Sébastien, Petrics Lidia,
Pitteloud Albert, Siggen Michael (dès le 20.02.2019), Travjnak Mustafa, Ulrich David

Commission ad hoc pour l'adoption des statuts de l'association de communes de la police régionale des villes du centre (PRVC)

Présidence Charles-Yves Dischinger
Membres Clausen Métral Isabelle, De Preux Marie-José, Emery Michel, Petrics Lidia, Roh-
Toffol Caroline, Siggen Michaël, Steinegger Claude, Vuissoz Dave

Commissions communales

Législature 2017-2020

Secteur : Administratif

Désignation	Finances	Personnel	Dynamiques territoriales et citoyennes, communication	Transactions immobilières	Eco. publique, prom. économique, agriculture	Tourisme	Sécurité publique	Droit de cité	Informatique
Président	Pierre BERTHOD	Pierre BERTHOD	Pierre BERTHOD	Pierre BERTHOD	Nicolas MELLY	Olivier SALAMIN	Anthony LAMON	Anthony LAMON	Pierre BERTHOD
Suppléant	Marc-André BERCLAZ	Olivier SALAMIN	Olivier SALAMIN	Pierre KENZELMANN	Marc-André BERCLAZ	Nicolas MELLY	Eddy BENEY	Laetitia MASSY	
Membres	Eddy BENEY Christian MASSY Didier RION Pierrot VUISTINER Leonora KABASHI	Marc-André BERCLAZ Pierre KENZELMANN Anthony LAMON	Marc-André BERCLAZ	Eddy BENEY	Olivier SALAMIN	Marc-André BERCLAZ	Pierre KENZELMANN	Eddy BENEY	Marc-André BERCLAZ Pierre KENZELMANN
Secrétariat	Finances	R.H.	Chancellerie	Promotion Economique	Promotion Economique	Promotion Economique	Sécurité	Patricia SALAMIN	Joël DAVID
Consultants	Jérôme CRETOL	Yves MATHIEU	Jérôme CRETOL Emilia DE ANGELIS	Patrick BLATTER Jérôme CRETOL	Patrick BLATTER	Patrick BLATTER	Thomas ZIMMERMANN Lucien COTTIER *		Jérôme CRETOL Joël DAVID

* = consultant en qualité de commandant du feu, pour les affaires relevant de ce domaine.

Commissions communales

Législature 2017-2020

Secteur : Technique

Désignation	Edilité	Aménagement du territoire et urbanisme	Aménagements urbains et routiers, centre-ville	Eaux & Energie, Cité de l'Energie, développement durable
Président	Pierre-Alain VIANIN	Eddy BENEY	Pierre KENZELMANN	Marc-André BERCLAZ
Suppléant	Eddy BENEY	Pierre-Alain VIANIN	Pierre-Alain VIANIN	Pierre-Alain VIANIN
Membres	Pierre KENZELMANN Etienne BAYARD Julien CRETТАZ Sophie SAVIOZ O'CONNELL David SALAMIN Roland BUGNA *	Pierre KENZELMANN Jessy BENEY Cédric BONVIN Jean-Marc GENOUD Vincent PITTELOUD	Eddy BENEY Pierre BERTHOD	Olivier SALAMIN
Secrétariat	Edilité	Edilité	Services techniques	Edilité
Consultants	Laurence SALAMIN Jean-Denis FELLAY	Laurence SALAMIN Stéphane DELALOYE Morgane ROTHACKER	Laurence SALAMIN Stéphane DELALOYE	Etienne MOULIN Nicolas ANTILLE Stéphane DELALOYE Laurence SALAMIN

* = consultant pour la problématique des barrières architecturales

Commissions communales

Législature 2017-2020

Secteur : Socio-culturel

Désignation	Culture	Sport	Commission scolaire et jeunesse	Actions Sociales et Médico-Sociales	Intégration et vivre ensemble
Président	Olivier SALAMIN	Nicolas MELLY	Laetitia MASSY	Laetitia MASSY	Olivier SALAMIN
Suppléant	Laetitia MASSY	Laetitia MASSY	Anthony LAMON	Eddy BENEY	Nicolas MELLY
Membres	Nicolas MELLY	Olivier SALAMIN	Eddy BENEY	Anthony LAMON	Laetitia MASSY
Secrétariat	Culture et Sports	Culture et Sports	Direct. écoles	CMSR	Culture et Sports
Consultants	Rachel PRALONG	Rachel PRALONG Ryan BAUMANN	Jacques ZUFFEREY Genti RAMADANI	Jean-Pierre LUGON	Rachel PRALONG Sandrine RUDAZ